

CRISE YUGOSLAVE –ARTICLES DU MONDE de JANVIER 1990 à DECEMBRE 1992

20 janvier 1990, page 5

YUGOSLAVIE : le congrès de la Ligue des communistes Les conflits nationalistes pèsent sur la réforme du système politique

BELGRADE de notre envoyé spécial

" Si les Serbes et les Slovènes avaient une frontière commune, fait remarquer un écrivain de Belgrade, en ce moment, ils se battraient ! " Rien ne va plus en effet entre la petite République de Slovénie, au nord - la plus libérale et la plus développée de Yougoslavie - et la Serbie au sud. Elles sont en désaccord pratiquement sur tout : conception du pluralisme, stratégie économique, centralisation ou décentralisation de la fédération. Les ponts sont coupés et " heureusement, poursuit-il, que plusieurs centaines de kilomètres séparent Ljubljana de Belgrade... ".

La Slovénie, où le processus de démocratisation est déjà bien engagé, soupçonne la Serbie, sous la direction de M. Slobodan Milosevic - incontestablement aujourd'hui la personnalité politique la plus forte du pays, - de vouloir remodeler à sa façon la fédération yougoslave et instaurer un système centraliste orthodoxe. Ljubljana a déclenché l'année dernière la colère de ses adversaires en inscrivant dans sa Constitution le droit à l'autodétermination et à la sécession.

En tournant l'armée en dérision et surtout en prenant la défense des Albanais de souche au Kosovo (province autonome, à présent reprise par la Serbie), qui réclamaient le statut de république pour leur région, les Slovènes ont réussi à se mettre à dos la majorité des Serbes et ceux-ci ont fini par décréter récemment un boycottage des produits de la petite République du Nord.

Politika, le grand journal de Belgrade qui est devenu l'organe de l'équipe de M. Milosevic, évoquait, il y a quelque temps, " l'égoïsme " de la Slovénie, qui veut bien produire et vendre des marchandises, de préférence en devises, sur les marchés occidentaux, mais pas acheter aux autres Républiques. On lui reproche d'oublier un peu vite qu'elle ne pourrait pas construire ni faire rouler ses camions sans les moteurs mis au point en Serbie, que la grande entreprise de téléphone et électronique ISKRA aurait bien du mal à fabriquer son matériel sans cuivre... serbe, et que sans le lait... serbe, elle serait incapable d'exporter yaourts et fromages en Autriche et en Italie. " S'ils veulent être indépendants, qu'ils aillent s'approvisionner ailleurs (...) en dollars ", expliquent, rageusement, les artisans de cette petite guerre économique.

Les antagonismes nationaux ne sont pas nouveaux pour la Yougoslavie, mais ils ont une fâcheuse tendance à s'accroître et ne facilitent pas la tâche du gouvernement fédéral de M. Ante Markovic, qui s'est donné cinq ans pour remettre de l'ordre dans une économie désastreuse. Au cours du quatorzième congrès de la Ligue (LCY), qui s'ouvre samedi 20 janvier à Belgrade, il sera difficile d'éviter de nouvelles empoignades, principalement entre la Serbie, accusée de vues expansionnistes et de conservatisme, et les deux républiques libérales du nord, la Slovénie et la Croatie, qui ont, d'ores et déjà, décidé d'organiser des élections parlementaires libres au printemps.

Sur un point, cependant, les délégués paraissent tous d'accord : au lendemain de ce congrès, la Ligue sera " un parti parmi d'autres " et ne jouira plus de monopole du pouvoir. La conférence de trois jours devrait définir les grandes lignes d'un " socialisme démocratique " qu'on ne voit plus " à travers les lunettes des communistes " et dans lequel propriétés privées et propriétés d'Etat seraient sur un pied d'égalité.

Il est question aussi de rayer des statuts actuels toutes les références au dogmatisme et au centralisme démocratique. Le consensus qui se dessine ici a sans doute été favorisé par les bouleversements de ces derniers mois en Europe de l'Est. " Bien qu'en Yougoslavie le système socialiste n'ait pas été imposé au lendemain de la guerre par Moscou, comme en Tchécoslovaquie ou en Pologne, il est clair que ces événements ont accéléré notre débat intérieur sur le multipartisme ", explique le directeur du quotidien Borba, M. Milan Rakas. Le mois dernier, par exemple, même le Parti serbe, jusqu'ici assez réticent, s'est prononcé en faveur d'un système pluraliste.

Une poignée de nouveaux partis ont déjà vu le jour. L'un d'entre eux, " Pour le Renouveau ", vient cependant d'être interdit : il était par trop " nationaliste ", sans orientation " yougoslave ". Un pluralisme qui entraînerait la résurgence des vieilles querelles : c'est bien la crainte de nombreux dirigeants de la Ligue dans un pays qui a

connu des guerres fratricides et où la cohabitation est encore parfois difficile. " Les formations extrémistes, si minuscules soient-elles, en Croatie, en Serbie, en Slovénie ou ailleurs, risquent d'attiser les antagonismes et les rancunes, (...) affirme M. Milan Rakas. Il faudrait que ce multipartisme débouche sur un renforcement de la conception yougoslave de ce pays. "

DEBOVE ALAIN

2 février 1990, page 6

YUGOSLAVIE : tandis que la tension monte au Kosovo Des milliers de Serbes ont manifesté à Belgrade contre la mémoire de Tito et le communisme

Pour la première fois dans l'histoire de la Yougoslavie communiste, cinq mille à six mille manifestants serbes ont insulté publiquement et impunément, mercredi soir 31 janvier à Belgrade, la mémoire de son fondateur, Tito, et réclamé la fin du communisme. Au coeur de la ville, capitale à la fois de la Serbie et de la Yougoslavie, les manifestants scandaient des slogans jamais entendus dans le pays : " Tito criminel ", " Tito-Ceausescu ", " à bas le communisme ". La police n'est pas intervenue. Un drapeau aux couleurs serbes troué en son milieu était agité au-dessus de la foule : comme en Roumanie, le symbole communiste - l'étoile rouge en Yougoslavie - avait été découpé.

Alors que la manifestation se poursuivait, la télévision nationale a dénoncé cette " démonstration de nationalisme inacceptable ". C'était la seule condamnation notée à Belgrade en fin de soirée.

A l'origine, la manifestation avait été convoquée par la municipalité pour exprimer la solidarité avec les Serbes du Kosovo. Elle s'est transformée en une démonstration hostile à Tito mais elle a ensuite pris le caractère nationaliste anti-albanais qui lui avait été imparté par les organisateurs.

La gravité de la situation a été illustrée mercredi soir également par la tenue à Belgrade d'une réunion extraordinaire de la présidence yougoslave qui pourrait déboucher sur l'annonce de mesures exceptionnelles au Kosovo, telle l'instauration d'un couvre-feu. La présidence de Yougoslavie a cependant lancé un nouvel appel à la raison et une mise en garde aux manifestants albanais qui affrontent les forces de police depuis une semaine au Kosovo.

Soucieuse d'apaiser l'inquiétude croissante dans le pays, la présidence a affirmé " disposer de moyens et de forces capables d'empêcher le terrorisme d'où qu'il vienne " et s'est déclarée déterminée à y recourir pour maintenir l'ordre dans le pays. Elle a demandé à chacun en Yougoslavie de s'abstenir de tout geste susceptible d'aggraver la situation au Kosovo, qu'elle a jugée " dramatique " .

Un appel similaire, lancé lundi, était resté sans réponse, et le bilan des violences s'alourdit de jour en jour. Mercredi soir il s'élevait à 19 morts officiellement depuis huit jours.

D'importants contingents de police tentent en vain de mater les manifestants qui tiennent sous leur contrôle de plus en plus de villages. Les unités de l'armée stationnées depuis deux ans au Kosovo ne sont pas encore intervenues. - (AFP.)

14 février 1990, page 4

YUGOSLAVIE Le PC de Croatie change de nom et de programme

La Ligue des communistes de Croatie a décidé de changer de programme et de nom en vue des premières élections parlementaires libres de mai, a rapporté lundi 12 février le quotidien croate Vjesnik.

Cette décision, selon les observateurs, pourrait constituer un premier pas vers la sécession du PC croate de la Ligue des communistes fédérale de Yougoslavie (LCY). Elle a été prise, dimanche, lors d'une réunion plénière à huis clos du comité central du PC croate à Zagreb.

La Ligue des communistes de Slovénie (nord du pays) a déjà fait sécession le 4 février dernier de la LCY.

" Le PC croate est bien déterminé à abandonner les formes d'organisation du parti en vigueur, mais pas avant quelques mois ", a déclaré son président M. Ivica Racan.

Les conditions posées par le PC croate à la LCY pour son maintien en son sein sont l'abandon du centralisme démocratique et le droit à l'existence de différents courants politiques. Ces deux revendications sont jugées irrecevables pour l'aile conservatrice de la LCY, animée par le PC serbe.

Autre indicateur de la volonté du PC croate de se démarquer de la LCY est le sigle de " Parti des changements démocratiques " ajouté au nom actuel. - (AFP.)

6 avril 1990, page 4

YUGOSLAVIE Une économie en crise

Les Slovènes vont souvent faire leurs commissions et le plein d'essence dans les grandes surfaces installées à la frontière autrichienne, qui n'est qu'à 70 kilomètres de Ljubljana. De l'avis des consommateurs, " tout y est moins cher ! ", et certains n'arrivent toujours pas à comprendre par quel mystère une machine à laver ou une cuisinière de fabrication yougoslave peut être 40 % meilleur marché à Klagenfurt que chez eux... Dans la campagne électorale, l'opposition ne manque pas d'imputer à plus de quarante ans de régime socialiste la responsabilité de ces anachronismes et de tous les problèmes économiques du pays - petits et grands : administrations d'entreprises incompetentes, effectifs pléthoriques et désastres de l'autogestion.

Dans leurs meetings, libéraux, chrétiens-démocrates et sociaux-démocrates promettent de tout changer (comme si la Slovénie était totalement indépendante des décisions du gouvernement fédéral) et de " libérer les forces du marché " pour sortir de la crise actuelle. Car crise il y a dans cette République où les habitants ont un niveau de vie correspondant à environ 70 % de celui des Autrichiens et qui est en tout cas enviable pour tous les autres Yougoslaves. Le chômage, longtemps de 1 à 2 %, est en hausse. Il touche des secteurs traditionnellement très actifs, et des entreprises fanions comme Iskra (électronique) ont licencié des centaines d'employés. deux cent cinquante autres ont des problèmes financiers. Des restructurations s'imposent dans l'industrie du meuble, concentrée autour de cinq ou six grosses firmes beaucoup moins flexibles que la centaine de petites entreprises qui se trouvent dans la seule région voisine de Trieste.

Dans les environs de Maribor, les faillites se multiplient. La baisse des commandes de l'armée a mis en difficulté le constructeur de camions TAM. Par ailleurs, la " guerre économique " engagée par la Serbie, qui a décrété au début de l'année un boycottage des marchandises slovènes pour protester contre l'interdiction par Ljubljana d'un rassemblement serbe en Slovénie et les condamnations répétées de sa politique contre les Albanais de souche au Kosovo, a posé de sérieux problèmes à certaines entreprises qui vendaient habituellement 30 % de leur production en Serbie et qui n'ont pu trouver d'autres marchés. En outre, le plan de redressement du gouvernement fédéral de M. Ante Markovic n'a pas été favorable jusqu'ici aux exportateurs slovènes.

Face aux propositions de l'opposition qu'ils qualifient de " thatchériennes ", les ex-communistes du Renouveau démocratique se veulent les défenseurs des personnes âgées, des chômeurs, de ceux qui risquent de perdre leur emploi et recommandent des réformes plus prudentes en développant les PME, privées ou coopératives. Les Slovènes redoutent une nouvelle vague d'émigration, comme à la fin des années 60 (notamment en RFA, en Autriche et en Suède). Beaucoup de jeunes diplômés ont du mal à trouver travail et logement. Mais en dépit de tous ces problèmes, la Bourse de Ljubljana a été officiellement inaugurée le 29 mars. Pour apporter à l'industrie les capitaux frais dont elle a besoin, elle aimerait bien canaliser une partie, au moins des quelque 100 millions de dollars qu'on estime " cachés " en Slovénie...

DEBOVE ALAIN

27 juin 1990, page 6

YUGOSLAVIE M. Milosevic propose un référendum sur la Constitution de la Serbie

Le président de la Serbie, M. Slobodan Milosevic, a proposé lundi 25 juin à Belgrade de soumettre à un référendum le projet des autorités serbes d'adopter une nouvelle Constitution, avant d'organiser des élections libres.

Cette proposition constitue la réponse du leader serbe à l'opposition qui avait récemment exigé, au cours d'une manifestation rassemblant quelque 50 000 personnes dans la capitale, la tenue avant la fin de l'année d'élections libres et la formation d'une Assemblée constituante.

Le projet de Constitution, dont M. Milosevic a présenté les grandes lignes, devrait, selon lui, " mettre un point final " aux aspirations des " séparatistes " albanais du Kosovo (province autonome dont la population majoritairement de souche albanaise entend se dégager de la tutelle de la Serbie). Le texte supprime notamment le droit du Kosovo de disposer d'une Constitution autonome - remplacée par un statut - et donne le droit au Parlement de Serbie d'annuler tous les actes de l'Assemblée provinciale qui seraient non conformes à ceux de la Serbie. - (AFP.)

9 juillet 1990, page 3

Yougoslavie: demande d'annulation de la " déclaration de souveraineté " slovène

La présidence de l'Etat yougoslave a exigé, vendredi 6 juillet, l'annulation de la " déclaration de souveraineté " adoptée le lundi 2 juillet par la république de Slovénie. La présidence a estimé que le Parlement slovène avait agi contrairement à la Constitution yougoslave. - (AFP, Reuter.)

18 août 1990, page 7

YUGOSLAVIE Nouvelles tensions entre la Serbie et la Croatie

L'organisation d'un référendum, prévu pour dimanche 19 août, sur la création d'une province autonome serbe en République de Croatie a de nouveau accru les tensions entre les deux plus grandes Républiques de la Fédération yougoslave.

Les risques d'une " guerre civile " sont quotidiennement évoqués par les médias et certains hommes politiques, et des incidents interethniques se sont multipliés ces derniers temps.

Le chef - serbe - de l'Etat yougoslave, M. Borisav Jovic, prenant fait et cause pour les Serbes de Croatie (qui sont environ 600 000 pour une population totale de 4,3 mil lions d'habitants), a averti lundi les autorités croates que si les conflits interethniques menaçaient de dégénérer la présidence collégiale de Yougoslavie interviendrait " conformément à ses droits constitutionnels ". Le référendum a été interdit par les autorités non communistes de Croatie, qui estiment que les droits des minorités sont déjà garantis dans la Constitution.

Le président de Croatie, l'ex-général Franjo Tudjman, voit dans l'agitation des Serbes, regroupés autour du président du Parti démocrate serbe (de Croatie), M. Jovan Raskovic, un " complot " fomenté par le leader de la République de Serbie, M. Slobodan Milosevic, dans le but de le renverser et de déstabiliser la Croatie, où les communistes ont perdu le pouvoir au printemps dernier à l'issue des premières élections libres d'après-guerre.

Les Serbes de Croatie avaient fait preuve de leur détermination le 25 juillet en proclamant, sous les applaudissements de dizaines de milliers de personnes rassemblées à Srb, leur " autonomie et souveraineté " et en mettant sur pied, une semaine plus tard, leurs propres milices pour " protéger la communauté serbe menacée " par les Croates. - (AFP.)

2 octobre 1990, page 7

YUGOSLAVIE Les tensions s'accroissent entre la Croatie et la Serbie

Trois hommes dominant actuellement la scène politique yougoslave : Slobodan Milosevic, le président de la Serbie; Franjo Tudjman, son homologue en Croatie et le premier ministre, Ante Markovic, qui s'efforce de mettre en oeuvre des réformes économiques libérales et de prêcher la modération dans un pays de plus en plus embourbé dans ses rivalités ethniques et politiques. Le processus de désintégration s'accélère. A Zagreb comme à Ljubljana, en Slovénie, les discours sécessionnistes n'éveillent plus aucune surprise.

Entre Serbes et Croates, la vie n'a jamais été facile. Les uns sont orthodoxes, les autres catholiques. Les deux plus grandes Républiques de la fédération se trouvaient par exemple dans des camps différents pendant la deuxième guerre mondiale. Belgrade n'oubliera jamais que des dizaines, voire des centaines de milliers de Serbes furent massacrés par les légions oustachies d'Ante Pavelic, le chef de l'Etat croate indépendant créé en avril 1941 avec la bénédiction de l'Allemagne nazie et de l'Italie mussolinienne. Depuis ces événements, qui venaient s'ajouter à d'autres joutes sanglantes, la méfiance s'est installée dans les rapports entre les dirigeants des deux peuples, qui parlent pourtant quasiment la même langue. Dans la crise présente de la Yougoslavie, les insultes fusent presque quotidiennement dans la presse.

Cette fois, c'est la Serbie qui est responsable, clame-t-on à Zagreb. Tout a commencé en 1987. En mobilisant les foules par ces fameux " meetings spontanés " sur les thèmes de la " révolution antibureaucratique " et du réveil de la conscience serbe étouffée par Tito, M. Slobodan Milosevic s'était forgé une incroyable popularité dans sa propre République. Elevé au rang de " libérateur ", que voulait-il ? D'abord, ramener la province autonome du Kosovo, berceau culturel médiéval de la Serbie, sous le toit de Belgrade. Ensuite, restructurer la Yougoslavie, en décomposition, dans un système centralisé.

Sur le premier point, même s'il est parvenu à ses fins sur le plan constitutionnel, " Slobo " doit faire face à une opposition grandissante de la majorité de souche albanaise de la province qui réclame le respect de ses droits. Des affrontements sanglants, prévisibles, ont fait des dizaines de morts ces deux dernières années. Les forces de police et l'armée quadrillent la région en permanence. La presse, la radio et la télévision de langue albanaise sont maintenant bannis. Plusieurs anciens parlementaires et ministres locaux ont été récemment arrêtés. A tout moment, de nouvelles échauffourées peuvent éclater. La politique de M. Milosevic au Kosovo est donc dans une impasse totale puisqu'elle exclut tout dialogue avec la communauté albanaise (environ 1,8 million d'habitants pour quelque deux cent mille Serbes et Monténégrins).

Quant au modèle centraliste prôné par le leader serbe pour la Yougoslavie, il s'est heurté immédiatement à une farouche opposition de plusieurs autres Républiques, qui redoutent non sans raison la mainmise de la Serbie sur le pays. La petite Slovénie, au nord, déclencha les hostilités en entamant un processus de démocratisation local : pluralisme politique, proclamations de souveraineté, inscription du droit à la sécession dans la Constitution. Les premières élections libres depuis quarante-cinq ans, au printemps 1990, entraînèrent la chute des communistes, même " renouvelés ".

Puis, en mai, ce fut au tour des Croates de voter, avec pour résultat une déroute totale de ces anciens communistes. Après avoir mené une campagne résolument nationaliste, l'Union démocratique croate (HDZ) s'adjugeait plus des deux tiers des sièges aux trois Chambres du Parlement de Zagreb. Son leader, M. Franjo Tudjman, partisan pendant la guerre, n'avait eu aucun mal, par son charisme, à mobiliser " son peuple " sur le thème de la renaissance de la Croatie. A soixante-huit ans, cet ancien général de Tito et historien respecté fut exclu de la Ligue des communistes en 1967. Depuis trois mois, il est le président de la Croatie et le principal adversaire de la politique " expansionniste " serbe. Bien entendu, le succès de l'HDZ mit en rage Belgrade, où M. Tudjman fut pêle-mêle qualifié dans la presse de " démagogue populiste ", de " fasciste ", voire d'" oustachi ". Enlisé dans le problème du Kosovo, confronté à une opposition qui réclame davantage de démocratie en Serbie, M. Slobodan Milosevic et ses amis ont fait du président croate leur cible préférée pour mieux détourner l'attention générale de leurs propres difficultés internes.

Des Serbes, il y en a en Croatie : ils sont environ six cent mille (sur une population de 4,5 millions d'habitants). Alors qu'ils jouissaient des mêmes droits que les Croates (" Les Serbes sont plus en sécurité en Croatie que les Albanais au Kosovo... ", répète-t-on fort justement à Zagreb) et qu'ils étaient même plutôt privilégiés dans l'administration, le parti et la police, ils ont subitement demandé l'organisation d'un référendum, au sein de leur communauté, sur l'autonomie culturelle. Cette opération du Parti démocratique serbe (PDS), qui a failli créer de graves incidents, était vraisemblablement téléguidée par Belgrade et l'entourage de M. Milosevic. Deux semaines après la consultation, on n'en connaît toujours pas les résultats...

Mais tous ces événements ne font qu'attiser les tensions interethniques dans une fédération qui s'achemine petit à petit vers une confédération, tant les positions des six Républiques - riches, pauvres, homogènes, hétérogènes - paraissent inconciliables. Chacune ou presque suit son propre petit bonhomme de chemin...

DEBOVE ALAIN

YUGOSLAVIE La Slovénie et la Croatie proposent un modèle " confédéral "

La Slovénie et la Croatie ont rendu public, vendredi 5 octobre, un projet visant à transformer la fédération yougoslave en une confédération au sein de laquelle ces deux républiques bénéficieraient d'un statut comparable à celui des Etats membres de la Communauté européenne, a indiqué l'agence Tanjug. Les quatre autres républiques yougoslaves, la Serbie et ses deux provinces autonomes (Kosovo et Voïvodine), la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine et le Monténégro - plus ou moins hostiles à l'idée de confédération - devraient pour leur part préparer un modèle de " fédération moderne ".

Dans l'esprit des dirigeants de la Slovénie et de la Croatie, les seules où des élections libres ont vu les communistes céder le pouvoir à l'opposition, la Confédération serait une alliance d'Etats souverains coiffée d'un Parlement consultatif, d'un conseil des ministres, d'une commission exécutive et d'une cour de justice confédérale. Chaque Etat membre disposerait de sa propre armée. En cas d'agression, les présidents des Etats membres formeraient un commandement uni. La politique extérieure relèverait de la seule compétence des Etats membres. - (AFP.)

12 novembre 1990, page 5

YUGOSLAVIE : élections libres en Macédoine Le débat sur la souveraineté a dominé la campagne

Après la Slovénie en avril et la Croatie en mai, la Macédoine est la troisième des six Républiques de la fédération yougoslave à organiser des élections libres. Les Macédoniens votent dimanche 11 novembre pour élire un nouveau Parlement de cent vingt députés, au scrutin majoritaire à deux tours. Les dix-neuf partis qui se présentent ont une aspiration commune : la souveraineté de la Macédoine. Comme en Croatie et en Slovénie, la " question nationale " a dominé la campagne.

BELGRADE de notre correspondante

Avec moins deux millions d'habitants, la Macédoine, située dans le sud-est de la Yougoslavie et coincée entre l'Albanie, la Bulgarie, la Grèce et la Serbie, a toujours eu du mal à s'affirmer. Sous Tito, les Macédoniens disposaient d'un Etat où ils ont développé leur culture, leur langue et leurs propres écoles. Mais aujourd'hui, dans cette Yougoslavie déchirée, ils voient leur avenir avec inquiétude.

Jusqu'à présent, les Macédoniens étaient des fédéralistes convaincus puisque cette formule respectait leur autonomie politique. Mais ils ont peur maintenant du modèle fédéral " centraliste " défendu par la Serbie et de l'" hégémonie " de celle-ci. Comme les Slovènes et les Croates, ils prônent un modèle confédéral qui sauvegarderait le pays tout en reconnaissant la souveraineté et l'intégrité des Etats membres. Compte tenu des difficultés de dialogue entre les six Républiques yougoslaves, les deux principaux partis nationalistes (MAAK - mouvement pan-macédonien - et VMRO - Parti démocratique pour l'unité nationale macédonienne) envisagent sérieusement l'indépendance de la Macédoine.

Economiquement, " elle ne survivra pas à son indépendance, pas plus que la Slovénie ", affirment les responsables de l'Union des forces réformatrices de Macédoine, filiale du parti modéré créé par le premier ministre yougoslave, M. Ante Markovic. Par ailleurs, une République macédonienne serait-elle reconnue par les autres Etats des Balkans ? Les partisans de la " Grande Albanie " rêvent de réunir non seulement le Kosovo, mais aussi tout l'ouest de la Macédoine, " de Skoplje à Okrid " où vivent plus de 400 000 Albanais de souche. Les Serbes ne cachent pas non plus leur désir d'absorber la Macédoine; plusieurs partis aspirent à " une Serbie dans ses frontières de 1918 ". Le leader nationaliste serbe, M. Vuk Draskovic, déclarait récemment à un journal bulgare : " La République de Macédoine ne pourra être ni indépendante ni confédérale, elle appartient à la Serbie car elle est historiquement la propriété du peuple serbe. " Mais Ljupca Georgievski, leader du parti nationaliste VMRO, souligne que " toute atteinte à la souveraineté de l'Etat macédonien entraînerait une nouvelle guerre dans les Balkans... L'Europe n'accepterait pas une telle chose ".

Moins extrémiste, le MAAK n'aspire qu'à l' " union spirituelle de la nation macédonienne ", déclare son président, l'écrivain Gane Todorovski. Dans le cas de la formation d'une confédération yougoslave ou même balkanique, ces deux partis insistent sur la nécessité de créer des missions diplomatiques macédoniennes dans les pays où vivent des Macédoniens. Mais pour la Bulgarie ou la Grèce, il n'y a pas de " question macédonienne ". Les deux cent mille Macédoniens du Pirin sont des Bulgares, les trois cent mille Macédoniens d'Egée sont des

Grecs. Selon les statistiques officielles yougoslaves, il y aurait aussi plus de cinquante mille Macédoniens en Albanie.

Les deux partis en tête dans les sondages, le Parti communiste de Macédoine (rebaptisé Parti pour une réforme démocratique) et l'Union des forces réformatrices de Macédoine ne pensent pas que la " question nationale " puisse être résolue par l'éclatement de la Yougoslavie et la formation d'un Etat souverain et indépendant. Les anciens communistes " réformés ", présidés par le jeune Petar Gosev, jouissent toujours d'un certain crédit puisqu'ils ont permis, sous Tito, au peuple macédonien de reconstituer un Etat après des siècles d'occupation, notamment ottomane.

Pour les observateurs yougoslaves, l'issue du scrutin est difficilement prévisible, car au premier tour chaque parti désire mesurer son influence dans l'opinion et tout dépendra des coalitions qui se formeront au deuxième tour. La Macédoine, la République la plus pauvre de Yougoslavie, est en pleine crise économique. Les restructurations s'imposent, mais cette question a été reléguée au second plan pendant la campagne électorale au profit du débat sur la souveraineté.

HARTMANN FLORENCE

19 novembre 1990, page 3

YUGOSLAVIE élections libres en Bosnie-Herzégovine La peur de l'éclatement de la Fédération

Pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, des élections libres se déroulent en Bosnie-Herzégovine, l'une des six Républiques de la Fédération yougoslave. Dimanche 18 novembre, les Bosniaques votent pour élire leur présidence collégiale et un nouveau Parlement bicaméral. Treize partis sont en lice et un second tour est prévu le 2 décembre.

BELGRADE de notre correspondante

Située en plein centre de la Yougoslavie, la Bosnie-Herzégovine est un carrefour de cultures où se mêlent trois peuples et trois religions : les Serbes (32 %) de confession orthodoxe, les Croates (18 %) catholiques, et les musulmans (40 %) qui, grâce à la Constitution de 1974, ont obtenu le statut de " nation ". Protégée pendant de cinquante ans par un régime communiste qui prônait " la fraternité et l'unité ", cette communauté multinationale s'est sentie paradoxalement menacée par le retour du multipartisme, et surtout par la montée des nationalismes. Les risques d'éclatement du pays n'ont fait qu'amplifier l'inquiétude des Bosniaques sur leur avenir.

Afin d'éviter des conflits interethniques, les autorités de Bosnie-Herzégovine avaient essayé d'empêcher la légalisation des partis " nationalistes ". Accusés de vouloir sauvegarder leur monopole, les communistes avaient fini par céder. Sont alors apparus le Parti d'action démocratique (SDA), qui se veut le défenseur de la nation musulmane, le Parti démocratique serbe (SDS), proche de Belgrade, et l'Union démocratique croate (HDZ), filiale du mouvement anticommuniste vainqueur des élections de mai en Croatie. Une loi électorale, très controversée et conçue par les communistes, vise à sauvegarder l'" équilibre national ". Les électeurs devront ainsi choisir leur président en fonction de leur " nationalité " et non de leur étiquette politique.

Aspirant à la " souveraineté de leur Etat " et à l'" intégrité de leur territoire ", les Bosniaques n'ont pas, comme en Slovénie, en Croatie ou en Macédoine, parlé d'" indépendance " ou d'" autonomie ". " Vivre ensemble " : telle a été la devise de la campagne électorale. Mais vivre ensemble sous-entend vivre en Yougoslavie. " Il n'y a pas de Bosnie sans Yougoslavie ", scandait au printemps le Parti communiste. En effet, si la Yougoslavie, dans sa forme fédérale actuelle, venait à disparaître, la Bosnie serait vraisemblablement divisée entre une province serbe, une province croate et une " République islamique ". Tout en remarquant qu'" un tel éclatement ne se ferait certainement pas sans guerre ", le leader du Parti d'action démocratique, M. Izetbegovic, ajoutait que " les musulmans n'ont pas d'autre patrie que la Bosnie-Herzégovine ".

Rappelons aussi que les nationalistes de Serbie comme de Croatie ne reconnaissent pas la nation musulmane et considèrent qu'il s'agit de Serbes ou de Croates convertis à l'islam pendant plus d'un demi-siècle d'occupation ottomane... La plupart des partis pensent que cette souveraineté de la Bosnie-Herzégovine serait mieux protégée au sein d'une fédération yougoslave " moderne ", mais ils rejettent le modèle centraliste prôné par les Serbes et M. Slobodan Milosevic. A la veille des élections, deux blocs dominent la scène politique. Un bloc des partis dits

" de gauche " et un bloc nationaliste, forcément divisé. Curieusement cependant, M. Izetbegovic déclarait ces jours-ci qu' " une coalition entre musulmans, Serbes et Croates serait bienvenue ". Le président de l'Union démocratique croate, M. Kljucic, affirme régulièrement qu'une telle alliance " serait le salut " de toute la Bosnie-Herzégovine. Cette entente surprenante entre Serbes, Croates et musulmans est due aussi au peu de crédit des mouvements nationalistes, à en croire les sondages les plus récents.

Les dernières semaines de la campagne n'ont fait qu'accroître les antagonismes entre communistes et " réformistes ". Les " réformistes ", présidés par M. Kecmanovic et qui regroupent un bon nombre d'intellectuels de la région, se situent au " centre gauche " et qualifient les communistes de " bolcheviques ". M. Nijaz Durakovic, leader communiste, réplique que les " réformistes " sont en grande majorité des ex-communistes...

HARTMANN FLORENCE

25 décembre 1990, page 1

L'avenir de la Yougoslavie La Slovénie se prononce pour l'indépendance

La Slovénie, l'une des six républiques yougoslaves, s'est prononcée à une très forte majorité, dimanche 23 décembre, pour l'indépendance. Ce référendum, selon les dirigeants slovènes, " peut mais ne doit pas nécessairement " mener à la sécession. Son résultat n'en constitue pas moins un pas vers la rupture avec la fédération yougoslave.

BELGRADE, correspondance

Depuis plusieurs mois les risques de démantèlement de la fédération yougoslave se font de plus en plus menaçants. La démocratisation du pays a dévoilé toutes les frustrations politiques et économiques d'une nation qui est en fait composée de six peuples et de près d'une vingtaine de minorités ethniques.

La Slovénie, de loin l'Etat le plus riche de la fédération, a été la première à rompre avec le socialisme autogestionnaire yougoslave. Lorsqu'en janvier 1990, la délégation slovène avait quitté le congrès extraordinaire de la Ligue des communistes, elle avait montré que l'Etat yougoslave était disparate et qu'il existait autant de Républiques que de façons de gouverner et d'envisager l'avenir. En avril 1990, la Slovénie avait été la première des six Républiques à organiser des élections libres après un demi-siècle de monopartisme. La question nationale avait dominé la campagne. " Souveraineté, autonomie, indépendance " avaient fait l'unanimité. L'opposition, regroupée sous le sigle Demos, qui avait remporté cette première consultation, devait tenir sa promesse : renforcer la souveraineté de la République et aussi suivre sa propre voie de développement.

La Slovénie s'est heurtée à de lourdes résistances, et s'est finalement décidée à couper les ponts. Tout d'abord, elle a refusé de contribuer au Fonds de développement en faveur des régions défavorisées; ensuite, lorsqu'en mai 1990 M. Boriv Jovic, un Serbe, est arrivé à la tête de l'Etat yougoslave en se déclarant pour une fédération yougoslave centraliste, les Slovènes se sont révoltés. En effet ils envisagent l'avenir seulement dans un modèle confédéral qui renforcerait la souveraineté des Etats membres et laisserait la liberté à chaque République de choisir sa propre voie de développement.

Les antagonismes entre les Républiques se sont amplifiés, tandis que le dialogue ne s'est pas établi pour décider du sort de la Yougoslavie. Lorsque la présidence collégiale a continué à insister pour conserver un modèle fédéral, la Slovénie a abrogé vingt-cinq lois fédérales afin de reprendre le contrôle de la république et de réduire celui de la fédération. Les autorités fédérales ont condamné ces mesures slovènes, sans pour autant accélérer les débats sur l'issue de la crise.

Déconcertés, les Slovènes ont décidé de faire le premier pas une fois de plus et d'organiser un référendum sur l'autonomie de la République. Les dirigeants slovènes affirment qu'il ne s'agit pas d'un acte de sécession immédiate, mais qu'ils fixent ainsi un délai de six mois pour décider de l'avenir, soit seuls, soit au sein d'une confédération yougoslave. Les autorités fédérales ont réagi violemment contre cette tentative sans précédent dans l'histoire yougoslave. Ils jugent le référendum comme un " acte anticonstitutionnel ".

HARTMANN FLORENCE

[Selon les résultats définitifs de la Commission électorale, 88,2 % des 1,5 million d'électeurs inscrits se sont prononcés pour le " oui ", 4 % des inscrits pour le " non ", tandis qu'on dénombrait 0,8 % de bulletins nuls. La question posée était : " Voulez-vous que la Slovénie devienne un Etat autonome et indépendant ? " La participation a été de 93,2 %.]

29 janvier 1991, page 12

YUGOSLAVIE soulagement à Zagreb Le risque d'une intervention militaire en Croatie semble écarté

BELGRADE de notre correspondante

La grave crise qui aopposé pendant plusieurs semaines les autorités croates et l'armée fédérale yougoslave semble pour le moment réglée. La détente, qui est évidente, résulte de l'accord conclu dans la nuit du vendredi 25 au samedi 26 janvier à Belgrade entre le président de Croatie, M. Franjo Tudjman, et la présidence collégiale de Yougoslavie.

En rendant compte, samedi, devant le Parlement de Zagreb, de cette décision " historique (...) qui a permis d'éviter un conflit tragique " car " nous étions au bord de la guerre civile, l'armée yougoslave avait été mobilisée en Croatie, mise sur le pied de guerre, notre milice (croate) aussi (...) ", M. Tudjman a expliqué qu'un compromis avait pu être trouvé après que " la présidence fédérale et le ministre de la défense, M. Vejlko Kadijevic, eurent reconnu la légitimité du pouvoir démocratique croate et de la République de Croatie et déclaré que l'armée nationale yougoslave n'avait jamais eu l'intention de fomenter un putsch militaire pour renverser le pouvoir légitime en Croatie ". " L'armée ayant accepté de lever l'état d'urgence et de procéder à la démobilisation, samedi 26 janvier, à 12 heures, en tant que président de Croatie j'ai donné l'ordre de démobiliser les réservistes (près de vingt et un mille) de la milice croate. " M. Tudjman a également souligné que la Croatie ne renonçait en rien à son principe fondamental : " Défendre la liberté et la souveraineté du peuple croate. "

De nombreux rassemblements contre l'armée nationale yougoslave avaient été annoncés dans toute la Croatie pour la journée de samedi. A la suite de l'appel au calme lancé par le président Tudjman, ces manifestations massives se sont déroulées sans incident. Dans le centre de Zagreb, près de cent mille manifestants s'étaient réunis pour apporter leur soutien aux autorités croates. M. Stipe Mesic, le représentant de la Croatie à la présidence fédérale collégiale, a essayé de calmer les esprits échauffés par plusieurs jours de psychose de guerre civile en affirmant que le risque d'une intervention militaire en Croatie était écarté et que " la souveraineté et l'indépendance de la Croatie ne seraient jamais plus remises en question ".

HARTMANN FLORENCE

3 avril 1991, page 1

Yougoslavie Le défi des Serbes de Croatie Une rébellion qui risque de dégénérer en lutte fratricide

KNIN de notre envoyé spécial

Milan Babic n'a rien d'un chef de guerre. Ce médecin de trente-cinq ans qui, dit-on, ne dort jamais deux soirs de suite dans le même lit, a plutôt l'air d'un jeune embourgeoisé, avec son visage bien rempli, son air doux et son veston-cravate. Originaire de ce gros bourg de 12 000 habitants, à 300 kilomètres au sud-ouest de Zagreb, le président du Conseil national serbe est pourtant le meneur d'une dissidence qui a Knin pour capitale. C'est de ce fief dominé par une vieille forteresse, au coeur de ces maquis de montagnes, que Milan Babic mène la lutte contre la " domination " croate. Malgré son allure tranquille, ses yeux s'allument, sa voix est assurée quand il évoque " sa cause " : celle des Serbes devenus, de par la nouvelle Constitution de la République de Croatie, " une minorité ". La veille de la promulgation de ce texte, le 21 décembre, la Krajina s'est proclamée autonome, et le 14 mars la sécession a été annoncée. Une rupture pour " ne pas être assimilé ou détruit par absorption ", d'autant que ces farouches nationalistes, au nombre de 600 000, soit 12 % de la population, redoutent que la Croatie, qui s'est déjà proclamée souveraine, ne se sépare de la Yougoslavie. Ce serait pour eux l'arrêt de mort car, comme le dit Milan Babic, " nous avons mérité le droit de rester yougoslaves ".

Il sort alors de sa serviette une carte de la Yougoslavie avec en bleu tous les districts à dominante serbe dans les différentes Républiques, pour expliquer que la nation serbe est une réalité. Lazo Macura, son bouillant lieutenant, vice-président de l'assemblée locale, compare leur situation à celle " des deux Pakistans ", assurant que tout serait fait " pour les réunir ".

La séparation remonte au quatorzième siècle, à l'époque de l'invasion turque. Ces Serbes, poussés par les conquérants, se sont finalement installés à la frontière entre les empires ottoman et austro-hongrois, dans cette région pauvre qui, pendant des siècles a été une zone tampon, un cordon sanitaire, dont les Serbes étaient les gardiens appointés par Vienne. Vivant sur les pourtours sud de la Croatie, ils disent qu'ils ne sont pas une minorité, mais une nationalité à part entière, et refusent la tutelle croate, car " ils ne sont pas des citoyens de seconde zone ".

Il est vrai que l'Histoire leur donne quelques raisons d'avoir des craintes. Les massacres perpétrés par les Oustachis du régime croate à la solde de Hitler sont encore très vivaces dans les mémoires. Des centaines de milliers de Serbes ont péri dans les atrocités. La proclamation de la République de Croatie, son nouveau drapeau qui ressemble pratiquement à celui des Oustachis, certaines maladresses du pouvoir à Zagreb, qui n'a pas su ménager les susceptibilités nationalistes, ont eu tôt fait de raviver les vieilles haines.

L'intervention des forces de l'ordre croates, en août dernier, pour se saisir des armes dans les postes de police, a marqué le début d'une dangereuse escalade. Pendant près de deux mois des barricades ont été dressées sur les routes, perturbant gravement l'activité touristique. Début mars, de nouveaux heurts se sont produits à Pakrac en Slavonie, dans l'est de la Croatie, où les Serbes avaient décidé, le 22 février, de rejoindre " la province autonome de Krajina ".

A Plitvice enfin, dimanche 31 mars, le sang a coulé (le Monde du 2 avril). Le régime de Zagreb, est intervenu pour reprendre le contrôle de ce parc national situé en territoire serbe, que la municipalité de Titovo-Korenica s'était approprié il y a une semaine. Ce site touristique célèbre est une source de devises importantes pour la toute jeune République et donc un enjeu pour les deux communautés.

S'adressant, lundi 1 avril, aux habitants de la petite ville, Milan Babic a dénoncé " l'agression terroriste du pouvoir néofasciste et oustachi de l'Etat croate contre le peuple serbe " et il a appelé à l'" autodéfense ". " N'oubliez pas, nous avait dit Lazo Macura, nous sommes des guerriers, des samouraïs. Si les Croates interviennent, ce sera la guerre civile. " Milan Babic avait ajouté en souriant qu'ils sauraient se procurer des armes, " qu'ils les prendraient sur l'ennemi même en s'en saisissant par le canon encore brûlant ".

Les douze districts de la Krajina, sur les cent quatre que compte la Croatie, sont donc entrés en rébellion ouverte contre Zagreb, faisant à nouveau rebondir la crise yougoslave et les risques d'éclatement de la fédération. Le régime croate n'a pas encore osé intervenir directement à Knin, ville à 80 % serbe, sachant que ce serait là le signal d'une lutte fratricide.

Milan Babic s'est dit prêt à porter l'action à Zagreb, menaçant de perturber le fonctionnement de la ville. Le numéro un de la Krajina se défend d'être soutenu par le président de la Serbie, M. Slobodan Milosevic. " Nous n'avons pas besoin de l'aide du gouvernement serbe, lance-t-il. Nous avons le soutien de l'opinion publique. Nous ne voulons rien par la force. Nous voulons une procédure pacifique, un référendum dans toute la Yougoslavie, mais si nous sommes attaqués, nous combattons. "

Dans la capitale, les autorités sont prêtes à des compromis, à accorder des droits spécifiques. " Mais les Serbes devront se soumettre car ce n'est pas réaliste ", constate M. Darko Bekic, conseiller à la présidence, qui fait remarquer que tous les citoyens de Croatie ont les mêmes droits.

Il accuse les Serbes d'avoir toujours été des profiteurs du régime communiste et " de se sentir démunis de leurs droits alors qu'ils ne le sont que de leurs privilèges ". Il rend M. Milosevic responsable de la " déstabilisation " et désigne du doigt le " despotisme typiquement oriental ".

Il est aisé pour les autorités de faire remarquer que la Serbie a placé en coupe réglée le Kosovo, peuplé à 90 % d'Albanais, qui est pourtant une province autonome, et de l'accuser de fomenter la division en Croatie où la population est à 80 % croate. Partout on dénonce l'" hégémonie " du grand voisin et les tentatives de M. Milosevic de contrôler la Yougoslavie pour l'entier bénéfice des Serbes, qui sont majoritaires. Le professeur Eugen Pusic rappelle que les néo-communistes ont gardé le pouvoir à Belgrade en jouant à fond sur la fibre nationaliste et en exploitant le slogan selon lequel " tous les Serbes doivent vivre dans un seul Etat ".

Les deux communautés s'accusent mutuellement de dépouiller l'autre, et de discrimination. Aujourd'hui, les Serbes de Croatie ont beau jeu de dire que c'est Zagreb qui a en premier violé la Constitution fédérale et promulgué ses propres lois. Alors pourquoi n'en feraient-ils pas autant ? Et pourtant, reconnaît M. Babic, Serbes et Croates " ne peuvent être plus proches au monde. Ils vivent ensemble sur le même territoire. On s'est toujours demandé quelle est la frontière entre ces deux peuples, sinon celle de la religion ". " C'est en raison de cette similarité, de cette absence de différences, conclut-il, qu'il faut en inventer ".

BOLE RICHARD MICHEL

YUGOSLAVIE Nouveau déploiement de l'armée en Croatie

BELGRADE de notre correspondante

Le déploiement des forces armées yougoslaves, dimanche 28 avril, dans le sud-ouest de la Croatie, laisse prévoir de nouveaux conflits entre les autorités croates et l'armée fédérale. Dans la matinée, les troupes et blindés de l'armée ont encerclé Kijevo, petit village situé à une vingtaine de kilomètres de Knin, en pleine province de Krajina, " enclave " serbe en Croatie, qui avait proclamé illégalement, en mars, sa sécession puis, début avril, son rattachement à la République de Serbie.

Depuis, la Krajina ne reconnaît plus les autorités croates et se trouve sous le contrôle du pouvoir parallèle serbe, qui a créé sa propre milice. Les habitants de Kijevo, Croates pour la plupart, isolés depuis plusieurs mois par les barrages routiers dressés par la milice serbe, avaient demandé la protection des forces de l'ordre croates.

Le ministère croate de l'intérieur avait décidé à cette fin d'ouvrir, dimanche, un poste de police. Le chef de la milice parallèle de Krajina avait indiqué qu'il interviendrait si un tel " commissariat " croate était créé. Vers 13 heures, l'armée fédérale est entrée dans Kijevo et a sommé les forces croates de quitter le village.

Dans un communiqué, le ministère croate de l'intérieur a accusé l'armée de s'être mise au service des " terroristes indépendantistes serbes ". Les dirigeants croates favorables à une " confédération " yougoslave ont souvent reproché à l'armée de vouloir défendre la solution fédérale et socialiste et de prendre le parti de la Serbie.

Cet incident intervient alors que le ministre de la défense, M. Veljiko Kadijevic, considéré comme l'un des dirigeants militaires les plus modérés, a été, pour des raisons de santé, provisoirement remplacé par le chef d'état-major, le général Blagoje Adzic, de nationalité serbe et appartenant à un courant plus radical.

HARTMANN FLORENCE

15 mai 1991, page 7

YUGOSLAVIE 99 % des Serbes de la Krajina pour un rattachement à la Serbie.

- Les Serbes de Krajina, la province de Croatie à majorité serbe, se sont prononcés à 99 %, dimanche 12 mai, pour leur rattachement à la république de Serbie. Les quelque 200 000 Serbes de cette région du sud de la Croatie, avaient déjà annoncé unilatéralement, le 1 avril, leur rattachement à la Serbie à la suite de violents incidents entre la milice indépendantiste serbe et les forces de l'ordre de Croatie. La consultation s'est déroulée sans incidents et sous le contrôle de la milice serbe. Les autorités croates, qui avaient déclaré ce référendum illégal, n'ont pris aucune mesure pour l'interdire. Le parlement de Serbie devra prochainement se prononcer sur le rattachement de la Krajina. Bien que le gouvernement fédéral ait fait savoir que les frontières externes et internes de la Yougoslavie étaient intangibles, la Serbie approuvera vraisemblablement la décision de la Krajina si la Croatie décidait de quitter la Yougoslavie. - (Corresp.)

27 mai 1991, page 4

YUGOSLAVIE Soutien de la France au gouvernement fédéral

Le président François Mitterrand a assuré, vendredi 24 mai, le premier ministre yougoslave, M. Ante Markovic, en visite à Paris, qu'il pouvait compter sur la France pour l'aider dans la poursuite des réformes entreprises et le " maintien de la stabilité du pays dans le respect des minorités ". Au cours d'un entretien à l'Elysée, le chef de l'Etat a déclaré, selon une source française autorisée : " Nous souhaitons le succès de votre oeuvre et nous vous y aiderons. Nous ne pouvons pas être indifférents à ce qui se passe dans cette région de l'Europe. Nous ferons tout notre possible pour contribuer à votre réussite.

24 juin 1991, page 3

YUGOSLAVIE : la visite de M. Baker à Belgrade Les Etats-Unis ne reconnaîtront pas une Slovénie " indépendante "

" Les Etats-Unis ne reconnaîtront pas la Slovénie en tant qu'Etat indépendant ", a déclaré le chef de la diplomatie américaine, M. James Baker, lors d'une visite officielle de vingt-quatre heures, vendredi 21 juin, à Belgrade, où il a appelé que ni la Maison Blanche, ni l'Europe ne toléreront l'éclatement de la Yougoslavie.

27 juin 1991, page 3

Yougoslavie : la déclaration d'indépendance de deux Républiques

Le gouvernement fédéral a rejeté, dans la nuit du mardi 25 au mercredi 26 juin, les déclarations d'indépendance de la Slovénie et de la Croatie. Dans un communiqué du premier ministre, M. Ante Markovic, les autorités fédérales déclarent " illégaux et illégitimes " ces actes " unilatéraux " adoptés " en marge d'une concertation avec les autres composantes de la Yougoslavie ". En conséquence, indique le texte, ils sont " nuls et non avenue ".

Le Parlement fédéral avait adopté également dans la soirée des " conclusions " aux termes desquelles il est demandé au gouvernement, à l'armée et aux forces de police d'empêcher le " dépeçage de la Yougoslavie et le changement de ses frontières ". Le gouvernement de M. Markovic estime " indispensable de reprendre, sans délai et dans un esprit démocratique ", les discussions sur le règlement de la crise constitutionnelle et la future organisation politique du pays, et demande enfin à " tous les citoyens " de garder leur calme, de s'abstenir de tout acte de violence. Selon l'agence officielle Tanjug, les unités de l'armée fédérale stationnées en Slovénie ont été placées en état d'alerte et ont empêché des douaniers slovènes de mettre en place les emblèmes de cette République.

Le président du Parlement slovène, M. France Bucar, a immédiatement dénoncé la menace d'une intervention militaire. Le vice-premier ministre, M. Andrej Ocvirk, a reconnu que " pratiquement aucun pays n'est actuellement disposé à reconnaître la Slovénie ".

Les Etats-Unis ont " regretté " ces déclarations d'indépendance. Le secrétaire d'Etat James Baker s'était rendu à Belgrade vendredi dernier pour tenter de dissuader les représentants des deux Républiques. Aucun autre Etat ne paraît disposé à reconnaître pour l'instant les deux nouvelles nations. La Grande-Bretagne, la Suisse et le Canada estiment que ce serait prématuré.

Devant le conseil des ministres, mercredi, M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, a exprimé, selon M. Jack Lang, porte-parole du gouvernement, " les regrets de la France devant les décisions de la Slovénie et de la Croatie de proclamer leur indépendance ". " Ces décisions, a ajouté M. Dumas, risquent de conduire à un éclatement de la Fédération yougoslave si de nouvelles dispositions institutionnelles n'étaient pas imaginées. La France ne reconnaît pas les Républiques de Slovénie et de Croatie. "

Notant qu'il fallait " à la fois respecter la volonté des peuples quand elle s'exprime et l'ordre international ", M. Dumas avait, auparavant, rappelé que la France avait " fait savoir, sur le plan bilatéral et à l'intérieur de la Communauté des Douze, qu'elle désapprouvait, dans la mesure du possible, cette orientation ". - (AFP, Reuter.)

YUGOSLAVIE Deux semaines de crise

- 15 juin : suite aux référendums qui avaient été organisés respectivement en décembre 1990 et en avril 1991, la Slovénie et la Croatie annoncent leur décision de se constituer en Etats indépendants et souverains au plus tard le 26 juin.

- 21 juin : en visite à Belgrade, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, " déconseille " aux républiques d'engager " toute action unilatérale ".

- 23 juin : Les douze pays de la CEE décident à Luxembourg de ne pas reconnaître l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie si ces deux républiques veulent quitter unilatéralement la fédération yougoslave.

- 24 juin : le Parlement fédéral yougoslave rejette la déclaration de " dissociation " de la Slovénie. M. Ante Markovic, premier ministre fédéral, propose aux six républiques de la fédération une déclaration garantissant les frontières extérieures et intérieures de la Yougoslavie.

- 25 juin : la Croatie et la Slovénie proclament solennellement leur indépendance, vingt-quatre heures avant la date prévue. Le Parlement fédéral yougoslave demande au gouvernement et à l'armée d'" empêcher le dépeçage de la Yougoslavie et la modification de ses frontières ". Dans la nuit du 25 au 26 juin, le gouvernement fédéral rejette les déclarations d'indépendance de la Slovénie et de la Croatie. Il décide que la police fédérale et l'armée yougoslave " assumeront " le contrôle des frontières de l'Etat yougoslave.

- 26 juin : sanglants affrontements interethniques en Croatie, dans la petite ville de Glina, dont les deux tiers des habitants sont serbes. On dénombre au moins quatre morts et une quinzaine de blessés. L'armée fédérale prend le contrôle du secteur.

- 26 juin : blocus de l'espace aérien slovène par les autorités de Belgrade. Les unités de l'armée fédérale stationnées en Slovénie sont placées en état d'alerte et prennent position le long des frontières de la république avec l'Italie, l'Autriche et la Hongrie.

Washington, Londres, Paris, Bonn et de nombreuses capitales regrettent la proclamation d'indépendance des deux républiques.

- 27 juin : l'armée fédérale yougoslave occupe l'aéroport de Ljubljana-Brnik à une trentaine de kilomètres et bloque les postes-frontière. Elle annonce qu'elle " ira jusqu'au bout " dans la défense de l'intégrité territoriale de la Yougoslavie. Le premier ministre fédéral, M. Ante Markovic, propose à la Slovénie et à la Croatie de " suspendre " pour trois mois leur décision d'indépendance. Le gouvernement estime que la situation est extrêmement critique et risque de dégénérer.

Les combats entre l'armée yougoslave et la défense territoriale slovène ont fait " plus de cent morts et blessés ", selon le ministre slovène de la défense, M. Janez Jansa, qui précise que six hélicoptères de l'armée yougoslave ont été abattus (deux selon le gouvernement fédéral) et 15 chars détruits.

- 28 juin : le gouvernement fédéral exige " la cessation immédiate de l'usage des armes " sur tout le territoire. De violents combats se poursuivent néanmoins. Les aéroports de Maribor et de Ljubljana sont bombardés.

- 28 juin : une mission de bons offices mandatée par la CEE quitte Luxembourg pour la Yougoslavie. Selon un bilan officiel publié à Belgrade, cinq officiers et cinq soldats de l'armée fédérale ont été tués et vingt-sept autres blessés au cours des combats avec la défense territoriale slovène.

En fin de soirée, un accord de cessez-le-feu intervient entre la Slovénie et l'armée yougoslave. Le président slovène, M. Milan Kucan, et le ministre yougoslave de la défense, le général Veljko Kadijevic, annoncent un arrêt des hostilités à partir de vendredi 21 heures. A la demande de la " troïka " européenne, les dirigeants de la Croatie et de la Slovénie acceptent de " suspendre " pour une période de trois mois leurs déclarations d'indépendance afin de favoriser la reprise des négociations entre les républiques sur l'avenir du pays.

8 juillet 1991, page 3

YUGOSLAVIE La déclaration de la CEE

La Communauté et ses Etats membres continuent de suivre avec une grande préoccupation la situation en Yougoslavie, et appellent à une solution pacifique.

- C'est aux peuples de Yougoslavie et à eux seuls de décider de l'avenir de leur pays.
- La Communauté a décidé de renvoyer la " troïka " ministérielle en Yougoslavie.
- La CEE aura à reconsidérer sa position dans le cas de toute rupture du cessez-le-feu, en particulier en cas d'action militaire unilatérale.
- La Communauté exprime l'espoir que la présidence [collégiale yougoslave] sera désormais en mesure d'exercer son rôle pleinement. Cela ne sera possible que si elle exerce un contrôle politique et constitutionnel total sur l'armée populaire Yougoslave.
- A la demande des autorités yougoslaves, la Communauté a décidé d'organiser une mission pour aider à stabiliser le cessez-le-feu (...) Elle a en conséquence décidé d'envoyer le plus vite possible une troïka de hauts fonctionnaires en Yougoslavie pour mettre en place les arrangements nécessaires.
- Au vu de la situation actuelle, la Communauté a décidé un embargo sur les armes et les équipements militaires applicable à la totalité de la Yougoslavie.
- La Communauté a décidé de suspendre les second et troisième protocoles financiers avec la Yougoslavie. Elle espère qu'une normalisation de la situation permettra de mettre en application ces protocoles aussi vite que possible de façon à contribuer au rétablissement économique du pays.

22 juillet 1991, page 4

YUGOSLAVIE Le retrait des troupes fédérales de Slovénie inquiète les dirigeants croates

Les dirigeants croates se sont réunis, vendredi 19 juillet à Zagreb, pour évaluer les conséquences de la décision prise jeudi par le gouvernement fédéral de retirer les troupes yougoslaves de Slovénie (le Monde du 20 juillet). Cette dernière décision, à laquelle le président en exercice de la Fédération, le Croate Stepan Mesic, n'avait pas voulu s'associer, inquiète, à plus d'un titre, les responsables de Zagreb.

Ainsi le premier ministre croate, M. Josip Manolic a-t-il déclaré, vendredi, que le retrait des troupes fédérales de Slovénie constituait une " violation " des accords de Brioni, car ces derniers prévoyaient une " solution globale " pour l'ensemble des Républiques. M. Branko Salaj, un proche conseiller du président Franjo Tudjman, a estimé, pour sa part, que la Slovénie " avait fait cavalier seul " en obtenant le départ des troupes fédérales.

En fait, les responsables croates craignent que l'armée yougoslave, dominée par les Serbes, ne concentre désormais ses efforts pour lutter contre les indépendantistes croates. D'autant plus, disent-ils, que les troupes quittant la Slovénie devront traverser la Croatie avant d'atteindre leurs bases situées en Serbie ou en Bosnie-Herzégovine.

L'intervention, vendredi soir à la télévision, du ministre yougoslave de la défense, le général Veljko Kadijevic, a montré, si besoin était, le rôle grandissant joué par l'armée. Dénonçant l'incapacité de " ce qui s'appelle la direction yougoslave " de prendre les décisions susceptibles de trouver une issue à la crise, il a ainsi précisé que c'était l'armée elle-même qui avait proposé le retrait des troupes fédérales de Slovénie. Il a aussi déclaré que l'armée avait proposé que "la présidence prenne immédiatement la décision urgente d'ouvrir des discussions sur l'avenir de la Yougoslavie ". Le ministre souhaite que ces discussions soient ininterrompues et qu'elles se terminent " au plus tard le 15 août ".

Deux policiers croates ont été tués et au moins cinq autres blessés lors d'affrontements, vendredi, entre nationalistes serbes et croates, à Siraca, un village situé à 100 kilomètres à l'est de Zagreb.

25 juillet 1991, page 3

YUGOSLAVIE M. François Mitterrand souligne qu'" on ne peut sauver une fédération par la force "

Inquiets des récents rebondissements de la crise yougoslave, le chancelier Helmut Kohl et le président François Mitterrand ont lancé, mardi 23 juillet, à Bad-Wiessee, en Bavière, un appel presque désabusé, à la poursuite du dialogue entre les Républiques yougoslaves.

BAD-WIESSEE de notre envoyé spécial

M. Kohl et M. Mitterrand, dont les gouvernements avaient, au début de la crise, défendu des philosophies quelque peu différentes sur la crise yougoslave, semblent aujourd'hui beaucoup plus proches l'un de l'autre. M. Kohl a réaffirmé clairement que, en attendant la poursuite des négociations, une reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie n'était pas d'actualité.

" J'ai défendu au sein de la Communauté européenne la médiation, le mandat donné à la " troïka pour préserver les chances de dialogue ", a affirmé de son côté le chef de l'Etat français, en laissant entendre qu'en cas d'échec lui aussi était prêt à prendre en compte un éclatement de la fédération yougoslave. " La médiation européenne a réussi à obtenir une trêve pendant laquelle, nous l'espérons, le dialogue pourra se nouer. Cette trêve est fragile. On peut penser qu'à l'issue de ce moment d'attente les éléments de solution seront plus clairs qu'au début ", a-t-il déclaré. " On ne peut, a-t-il poursuivi, sauver une fédération par la force. Nous n'en sommes plus au temps où les empires se partageaient les Balkans. Il faut donc un consentement mutuel. Cela suppose un dialogue pour aboutir à un contrat. "

3 août 1991, page 4

YUGOSLAVIE : alors que les combats se poursuivent en Slavonie Les Européens s'interrogent sur l'envoi d'une force d'intervention

Les combats se sont poursuivis, jeudi 1 août, en Slavonie, notamment dans le village de Dalj, près de Borovo-Sélo, là même où le 2 mai une attaque d'autonomistes serbes s'était soldée par la mort d'une douzaine de policiers croates. Le bilan de ces nouveaux affrontements paraît, pour le moment, impossible à établir précisément, compte tenu des déclarations contradictoires des parties en présence. Si la radio serbe annonce la mort de sept " défenseurs serbes ", la police croate fait état, pour sa part, de la mort de trois militaires croates et d'une vingtaine de blessés. Du côté croate, on déclare aussi que le village a été bombardé par des chars de l'armée fédérale, provoquant la mort de quinze policiers.

Ces incidents sont intervenus alors que la troïka européenne était attendue, vendredi, à Belgrade pour proposer notamment l'élargissement à la Croatie du rôle - actuellement limité à la Slovénie - de la mission de contrôle de la CEE. Le ministre luxembourgeois des affaires étrangères, M. Jacques Poos, qui fait partie de cette troïka avec ses homologues néerlandais et portugais, a déclaré, jeudi à Londres, que l'envoi d'une force militaire européenne pourrait être nécessaire afin d'empêcher la partition du pays.

Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a estimé, dans un entretien accordé jeudi à la télévision croate, que l'éventuel envoi d'une force d'interposition était " une bonne idée qui répond à une certaine logique ". " Dans une situation d'urgence, a-t-il ajouté, il faut quelquefois faire prévaloir le dessein politique sur les subtilités juridiques. "

Vendredi, le gouvernement allemand a pris position officiellement, en se prononçant pour l'envoi d'une force d'interposition de la CEE ou de la CSCE. " Si le déploiement d'unités de casques bleus européens est considéré par toutes les parties comme utile à une détente et réclamé par elles, ni la CSCE ni l'UEO ne devront refuser ", a estimé le chef de la diplomatie allemande dans une déclaration écrite. La veille, M. Hans-Dietrich Genscher avait été beaucoup plus réservé alors qu'il réagissait à une proposition du secrétaire général de la CDU (chrétiens-démocrates) favorable à une force de paix de la CEE.

Le pape Jean-Paul II a décidé d'envoyer en mission en Yougoslavie Mgr Jean-Louis Tauran, responsable de la section des relations avec les Etats à la secrétairerie d'Etat du Vatican qui se déclare à son tour favorable au déploiement d'une " force de paix ". Le premier ministre soviétique, M. Valentin Pavlov, a réaffirmé, pour sa part, jeudi, l'attachement de Moscou au maintien de l'intégrité territoriale de la Yougoslavie. - (AFP, Reuter.)

7 août 1991, page 3

YUGOSLAVIE Les Douze se concertent sur la saisine du Conseil de sécurité de l'ONU

Réunis d'urgence à La Haye, après le refus de la Serbie de se soumettre à la médiation de la troïka européenne (le Monde du 6 août), les ministres des affaires étrangères des Douze devaient se concerter, mardi 6 août, sur les suggestions de l'Allemagne et de la France pour rétablir la paix en Yougoslavie.

Paris devait faire part à ses partenaires de son intention de saisir le Conseil de sécurité des Nations unies dans les prochains jours. Cette saisine se ferait en vertu de l'article 39 de la Charte de l'ONU, qui prévoit qu'en cas de " menace contre la paix " le Conseil décide des mesures à prendre pour maintenir la paix et la sécurité internationales.

La France " pense que la situation est suffisamment grave pour que tout soit fait pour empêcher l'aggravation du conflit sur place " estimait-on au Quay d'Orsay lundi. Au terme d'entretiens téléphoniques avec ses homologues néerlandais, yougoslave et allemand, le chef de la diplomatie française, M. Roland Dumas, a écrit à M. Hans-Dietrich Genscher afin de lui demander d'organiser une réunion du Conseil permanent de l'Union de l'Europe occidentale (l'UEO, seule organisation européenne compétente en matière de défense, et actuellement présidée par l'Allemagne).

Le Conseil permanent de l'UEO, composé des ambassadeurs à Londres des pays membres de l'organisation - les Douze de la CEE, moins le Danemark, la Grèce et l'Irlande - devrait étudier, selon Paris, " la mise en place éventuelle d'une force d'interposition " européenne.

A Bonn, M. Genscher a exhorté la Communauté européenne à ne pas baisser les bras.

Dans un entretien à la radio, le chef de la diplomatie allemande a prôné lundi une éventuelle reconnaissance de l'indépendance des Républiques sécessionnistes. La reconnaissance de la souveraineté de la Croatie et de la Slovénie est " une des possibilités que la CEE étudiera avec beaucoup de soin ", a souligné M. Genscher. Le ministre allemand a également fait part de son intention de suggérer à ses homologues la prise de sanctions économiques de la Communauté européenne à l'encontre de la Serbie, et la saisine du Conseil de sécurité des Nations unies.

Réunis également mardi à La Haye, les directeurs politiques des douze ministères des affaires étrangères devaient quant à eux se retrouver jeudi à Prague pour une réunion de deux jours du mécanisme d'urgence de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Lors d'une première réunion dans la capitale tchécoslovaque, les 3 et 4 juillet, ce comité, composé de hauts fonctionnaires des trente-cinq pays membres de la CSCE (tous les pays européens, plus les Etats-Unis et le Canada), avait simplement approuvé la décision de la CEE d'envoyer une mission d'observateurs en Yougoslavie.

Enfin, le responsable des affaires étrangères du Vatican, Mgr Jean-Louis Tauran, est arrivé lundi en Yougoslavie où il conduit une mission pour tenter de lancer un mouvement de réconciliation nationale. La mission que lui a confiée Jean-Paul II a également pour but d'instaurer une plus grande unité entre les évêques yougoslaves. Après un séjour à Zagreb, l'évêque français devait se rendre mercredi à Belgrade. - (AFP, Reuter.)

15 août 1991, page 20

YUGOSLAVIE Nouveaux combats entre Serbes et Croates

De nouveaux combats entre Serbes et Croates ont fait deux morts et plusieurs blessés, mardi soir 13 août, en Slavonie, dans l'est de la Croatie, selon la police croate. Plusieurs violations du cessez-le-feu entré en vigueur le 7 août ont été signalées dans la journée par le ministère croate de l'intérieur.

L'annonce de ces accrochages a coïncidé avec une déclaration relativement optimiste de la présidence collégiale de Yougoslavie, réunie à Belgrade pour étudier les moyens de consolider la trêve. Dans un communiqué, la présidence a estimé en effet que le cessez-le-feu, bien que " fragile ", était respecté. D'autre part, selon l'agence Tanjug, l'échange de soixante-quinze prisonniers serbes et croates qui avait été différé depuis lundi a finalement pu avoir lieu mardi soir.

La tension demeure très vive en Croatie. Pour Milan Martić, chef des milices serbes dans la région de la Krajina, fief serbe en Croatie, " le cessez-le-feu ne va pas durer longtemps et le grand affrontement approche. [Les Serbes] feront la guerre si un règlement pacifique n'est pas possible. "

De son côté, le président de Bosnie-Herzégovine, l'une des six Républiques qui forment la Yougoslavie, M. Alija Izetbegović, a annoncé mardi qu'un référendum serait prochainement organisé dans cette République pour permettre à la population de se prononcer sur " la forme de communauté yougoslave dans laquelle elle souhaite vivre ". La population de Bosnie-Herzégovine est composée de musulmans, de Serbes et de Croates. La Macédoine a elle aussi décidé d'organiser un référendum sur son indépendance, le 8 septembre.

Sur le front diplomatique enfin, le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a proposé mardi, dans une lettre à son collègue néerlandais M. Hans Van den Broek, que la CEE se charge d'organiser une conférence constitutionnelle susceptible de servir de cadre aux négociations des dirigeants yougoslaves. - (AFP, Reuter.)

7 août 1991, page 5

YUGOSLAVIE Nouvelle mission de bons offices de la CEE

Quatre-vingt-cinq prisonniers serbes et croates ont été échangés, jeudi 15 août, en Croatie, à l'issue de plusieurs heures de négociations entre la commission fédérale de contrôle du cessez-le-feu et des représentants des autorités croates et des autonomistes serbes de Slavonie. Des affrontements sporadiques se poursuivent en dépit de la trêve : un garde national croate a été tué, jeudi, par des Serbes près du village de Kostajnica, au sud-est de Zagreb. D'autre part, l'ambassadeur de Yougoslavie en Inde, M. Ernest Petric (Slovène), a démissionné en raison de la crise.

LA HAYE de notre correspondant

Le président en exercice de la CEE, M. Hans Van den Broek, ministre néerlandais des affaires étrangères, a confié une nouvelle mission à son émissaire spécial dans la crise yougoslave, M. Henry Wijnaendts, ambassadeur des Pays-Bas en France. Celui-ci est arrivé, jeudi après-midi 15 août à Belgrade, pour exhorter les parties en conflit " à un début immédiat des négociations sur l'avenir de la Yougoslavie ".

Les trente-cinq pays membres de la Conférence sur la sécurité et la coopération (CSCE) avaient adressé la semaine dernière la même requête aux autorités yougoslaves, souhaitant que les négociations s'ouvrent " le 15 août au plus tard " (le Monde des 11 et 12 août). Ce délai est passé et la table ronde demandée n'a toujours pas commencé. M. Wijnaendts est chargé, au nom des Douze, de réitérer le souhait de pourparlers rapides. Il indiquera à ses interlocuteurs (le gouvernement fédéral, la présidence collégiale, et des représentants des Républiques), " de quelle façon la CEE, en étroite coopération avec la CSCE et le Conseil de l'Europe, pourra y aider ". Mercredi, Belgrade avait annoncé la réunion, les 20 et 21 août, de la direction collégiale et des représentants des six Républiques.

CHARTIER CHRISTIAN

19 août 1991, page 3

YUGOSLAVIE La Bosnie, otage des nationalistes Dans cette République peuplée de musulmans, de Serbes et de Croates, personne n'exclut un conflit sanglant

SARAJEVO de notre envoyée spéciale

La menace pèse. Elle hante même les esprits les plus sensés, elle s'insinue chaque jour davantage dans une population qui se sent impuissante. Otages des nationalistes serbes et croates, les Bosniaques devront-ils subir une guerre civile aujourd'hui à leur porte ? Personne, à Sarajevo, n'exclut l'éventualité d'un conflit sur le territoire de la République de Bosnie-Herzégovine.

" Mon fils est réserviste, si un jour il doit tirer, est-ce que ce sera sur quelqu'un du peuple de son père - Serbe -, de sa mère - Croate - ou de sa petite amie - musulmane ? " Des milliers de mères partagent ce type d'interrogation. La Bosnie-Herzégovine (4,3 millions d'habitants) est peuplée à 44 % de musulmans, à 31 % de Serbes et à 17 % de Croates, selon le recensement d'avril dernier. Près d'un tiers des couples sont mixtes. A Sarajevo, pas une rue, pas un immeuble, n'est occupé par des habitants d'une même nationalité. Mais malgré le brassage, malgré plus de quarante années de vie en bonne intelligence, les Bosniaques ont peur d'être obligés de se battre entre eux.

Pendant des siècles " à la croisée de deux civilisations ", la Bosnie-Herzégovine est aujourd'hui " à la croisée de deux propagandes ". Avec, d'un côté, la Croatie, qui a proclamé son indépendance, le 25 juin dernier, et combat les " terroristes " serbes sur son territoire; de l'autre, la Serbie, dont on connaît les velléités expansionnistes ou, plus officiellement, le souci de défendre les intérêts des Serbes qui ne vivent pas sur son territoire.

Deux régions de Bosnie-Herzégovine, peuplées majoritairement de Serbes, suivent le même chemin que la Krajina et la Slavonie, les deux régions de Croatie où les Serbes ont formé leur gouvernement local. La Bosanska Krajina, qui jouxte la Krajina croate, s'est déclarée autonome; elle a son gouvernement, sa police. L'Herzégovine de l'Est n'a pour l'instant constitué qu'une " communauté de communes ", mais les Serbes commencent à s'y organiser, et M. Seselj, le " patron " de l'extrême droite de Serbie, affirme y avoir envoyé des combattants.

Dans ces deux régions, comme dans l'Herzégovine de l'Ouest, peuplée, elle, essentiellement de Croates, chacun fourbit ses armes au sens propre du terme : ici, tout homme est armé. Les musulmans le sont beaucoup moins que les autres, mais leur implication est la même car ils se sentent le jouet d'une volonté d'hégémonie de part et d'autre.

Les uns et les autres défendent un principe : l'intégrité des frontières de la République. Les présidents serbe et croate, MM. Slobodan Milosevic et Franjo Tudjman, ont envisagé, un temps, de procéder à des échanges de territoires basés sur une refonte des frontières de la Bosnie-Herzégovine. L'idée a été reprise à Belgrade par un opposant de M. Milosevic. Et bien qu'elle n'ait pas eu de suites, les Bosniaques ont peur qu'elle revienne à l'ordre du jour. Mais ce qu'ils redoutent avant tout, c'est de voir la Slovénie et la Croatie quitter la fédération. Resterait alors ce qu'ils appellent la " Yougoslavie amputée ", soit quatre Républiques, dont trois, tôt ou tard, tomberaient dans le giron de la Serbie. Un scénario dont ni les Croates, ni les musulmans de Bosnie-Herzégovine ne veulent entendre parler.

Encore que... A la surprise générale, un parti musulman, le MBO (Organisation musulmane bosniaque), vient d'annoncer qu'il allait signer un accord avec le parti serbe. Ce qui lui a valu de perdre la petite audience dont il bénéficiait, de l'aveu même de l'un de ses dirigeants, qui justifie cependant le geste : " La priorité, c'est de préserver la paix, il faut éviter le risque d'une guerre civile. " Le parti musulman majoritaire, SAD (Parti d'action démocratique), plus populiste, est catégoriquement contre toute alliance avec les Serbes.

Le président de la République de Bosnie-Herzégovine, M. Alija Izetbegovic, issu de ce parti, vient de piquer un coup de colère : lundi 12 août, le président du Parlement, qui est serbe, est allé à Belgrade convenir avec les présidents de la Serbie et du Monténégro d'un accord entre les trois Républiques. M. Izetbegovic l'a évidemment dénoncé. Pour lui, Croates et Serbes ont des visées sur sa République. Mais, dit-il, " la Croatie se contenterait d'une partie de la Bosnie-Herzégovine tandis que la Serbie la veut tout entière ". Les adversaires de M. Izetbegovic lui prêtent le désir de créer une République musulmane et veulent en voir le signe dans les récents voyages du président en Iran, en Turquie et en Libye. Il est vrai qu'un courant - minoritaire - du SAD milite en ce sens, mais M. Izetbegovic dément en faire partie, en affirmant qu'il s'agit d'une " invention " de ses ennemis politiques.

Ses " ennemis " sont, en fait, ses propres collaborateurs. Le grand handicap du pouvoir en Bosnie-Herzégovine est là : collégiale, la présidence est composée de deux représentants musulmans, de deux Croates, deux Serbes et un " Yougoslave ". Le gouvernement aussi est composé, à parts égales, de ministres des trois nationalités. Résultat : les institutions sont régulièrement bloquées, ce qui est le cas actuellement de la présidence, les deux représentants serbes refusant de participer aux prises de décision. Les activités du Parlement risquent également d'être paralysées lors de la prochaine session qui doit débiter le 27 septembre. Car les musulmans et les Croates ont l'intention d'inscrire à l'ordre du jour l'organisation d'un référendum sur la souveraineté de la Bosnie-Herzégovine, ce dont les Serbes ne veulent pas entendre parler.

Je ne pense pas qu'un référendum soit la solution ", dit le vice-président du Parti socialiste démocratique (SDP, ex-communiste), M. Ivo Komsic. " Les résultats sont connus d'avance : les Croates et les musulmans voteront oui, les Serbes boycotteront et ne reconnaîtront pas les résultats. "

Le président du parti serbe, le SDS (Parti démocratique serbe), M. Radovan Karadzic, va plus loin : " Si la réponse au référendum est oui, les trois régions où les Serbes sont majoritaires feront sécession; nous ne voulons pas sortir de la Yougoslavie. Pour nous y obliger, il faudrait qu'ils nous tuent ou qu'ils nous mettent dans un camp de concentration comme ils l'ont fait en 1941. " Le langage est le même que celui des extrémistes de Serbie, la détermination et la méthode sont identiques. "

Apparemment, seules de nouvelles élections pourraient débloquer une situation viciée par le partage du pouvoir entre nationalistes serbes, croates et musulmans. Lors des élections de novembre 1990, les partis non nationalistes n'avaient obtenu, au total, que 17 % des suffrages. Le " ras-le-bol " de la population, le risque de guerre civile, pourraient-ils provoquer un renversement de tendance ? Pas sûr. Mais l'organisation d'élections semble être la seule issue de secours. Et ceux qui y sont favorables comptent beaucoup sur les tensions sociales qui ne manqueront pas de se produire à l'automne. Du moins espèrent-ils que le mécontentement général, canalisé autour des revendications à la fois " pacifistes " et sociales, mènera à un changement de gouvernement.

Les " non-nationalistes " en sont persuadés : la crise économique est telle que le peuple descendra dans la rue prochainement... " Un mois après avoir dû allumer le chauffage ", prédit M. Bozidar Matic, président de Energoinvest, un énorme consortium, premier exportateur de Yougoslavie. M. Matic est inquiet. Les partenaires étrangers de l'entreprise annulent tous les contrats, refusent sa participation aux appels d'offres internationaux, le carnet de commandes se vide faute d'appuis bancaires.

" Les hommes politiques ont détruit le système bancaire yougoslave, affirme-t-il, la politique en Yougoslavie tue l'économie avec une efficacité exceptionnelle; Dieu pardonnera peut-être aux politiciens, le peuple, lui, ne leur pardonnera pas. " " Il y a une chose qui me console, ajoute-t-il, l'écroulement économique se fait déjà sentir, le peuple affamé finira par comprendre où ses leaders nationalistes l'ont mené. "

La crise économique comme planche de salut ... Voilà la seule issue qu'envisagent les plus raisonnables. Une solution à double tranchant : les nationalistes pourraient tirer profit du mécontentement en le canalisant contre telle ou telle autre nationalité. A moins, comme dit M. Matic, que " la faim unisse les Serbes, les Croates, et les musulmans ". " Si ce n'est pas le cas, estime un autre, ce sera très, très sanglant; et si ça craque ici, en Bosnie-Herzégovine, c'est fini. "

SUBTIL MARIE PIERRE

19 août 1991, page 3

YUGOSLAVIE: Les Serbes de Slavonie occidentale proclament leur autonomie

De violents combats ont opposé, vendredi après-midi 16 août, des autonomistes serbes aux forces croates dans les environs d'Okucani, dans l'est de la Croatie. Selon un correspondant de Radio Belgrade, les forces de police et la garde nationale croates ont attaqué les " défenseurs " serbes d'Okucani une demi-heure après l'expiration d'un ultimatum lancé par la " défense territoriale de la région autonome de la Slavonie de l'Ouest ", ordonnant aux Croates de quitter la ville.

Un homme a été tué et neuf autres ont été blessés, a indiqué l'agence yougoslave Tanjug. Toutes les victimes sont croates. Zagreb, qui donne une tout autre version des événements, a rejeté la responsabilité de la rupture du cessez-le-feu sur les " terroristes " serbes. Okucani est entouré d'une trentaine de villages occupés en majorité par des Serbes. La localité, à population mixte serbo-croate, était désertée par ses habitants depuis quarante-huit heures. Bien que largement minoritaires dans cette région, les Serbes ont proclamé l'autonomie de la Slavonie de l'Ouest - ce qui constitue l'ouverture d'un nouveau front - et mis sur pied des formations paramilitaires, appelées " défense territoriale ".

Les Serbes de la Krajina (arrière-pays dalmate) et ceux de la Slavonie de l'Est, théâtre au début du mois d'affrontements interethniques meurtriers, avaient déjà, suivant le même scénario, décrété leur autonomie. La Serbie a, vendredi 16 août, célébré pour la première fois depuis la chute de la monarchie yougoslave, en 1941, l'anniversaire de la mort, il y a soixante-dix ans, du roi Pierre I de Yougoslavie. La cérémonie, retransmise par la

télévision de Belgrade, a été marquée par un incident au cours duquel plusieurs milliers de personnes ont hué les représentants officiels du régime serbe.

Au Kosovo, l'opposition albanaise durcit sa position. Son chef de file, l'écrivain Ibrahim Rugova, s'adressant à la presse, a prédit des troubles dans cette province serbe, à très large majorité albanaise, si les Albanais n'étaient pas inclus dans les négociations sur l'avenir de la Yougoslavie " à titre de peuple et non pas de minorité ethnique ". Il a annoncé la prochaine organisation d'un référendum, sans fournir d'autres précisions. - (AFP.)

26 août 1991, page 16

YUGOSLAVIE Alors que les autonomistes serbes gagnent du terrain La Croatie se prépare à une guerre totale

La Croatie se prépare à une guerre totale contre les autonomistes serbes et l'armée fédérale. Le premier ministre de cette République, M. Franjo Greguric, a appelé la population, vendredi, " à se préparer et à s'organiser pour la défense de l'intégrité et de l'indépendance de la Croatie ", tandis que le " gouvernement " des autonomistes serbes de Slavonie (est de la Croatie) a lancé un ordre de mobilisation aux Serbes âgés de 18 à 60 ans.

Selon M. Greguric, " la Croatie ne peut plus affronter l'agression " et doit " changer de stratégie ". " Il n'y a plus qu'une solution, une défense active, nous devons nous y préparer, préparer la population et préparer également les pays étrangers, a-t-il dit au cours d'une conférence de presse, nous n'avons plus le temps d'écouter les discours vides de la présidence [fédérale] qui ne servent qu'à camoufler l'occupation rampante de la Croatie. "

" La guerre nous attend, qui sera peut-être longue ", a déclaré pour sa part le ministre croate de la défense, M. Luka Bebic. Il a indiqué qu'une partie de l'industrie de la République avait déjà été reconvertie en industrie militaire et fabriquait des mines, des grenades, des lance-roquettes " et d'autres armements ".

De leur côté, les autonomistes serbes ont accentué leur pression en Slavonie, région à population mixte où la garde nationale croate cède chaque jour un peu plus de terrain. Les violents combats qui ont débuté il y a une semaine pour le contrôle d'Okucani se poursuivent de façon sporadique dans l'ensemble de la région. Selon la télévision de Zagreb, les avions de l'armée fédérale ont mitraillé, jeudi soir, un barrage de camions à l'entrée du village de Bilje (Slavonie) ainsi qu'un pont sur la Sava, à proximité de la frontière avec la République voisine de Bosnie Herzégovine.

Les Serbes âgés de dix-huit à soixante ans ayant quitté la Slavonie de l'Est (160 kilomètres à l'ouest de Belgrade) ont été appelés à se mettre dans un délai de huit jours à la disposition des états-majors de défense sur leurs lieux de résidence, a annoncé l'agence Tanjug citant un communiqué du " gouvernement " des autonomistes serbes. Côté croate, l'état-major de crise du district de Sisak (sud-est de Zagreb) a appelé tous les habitants de la région âgés de dix-huit à cinquante ans à se présenter avant dimanche au siège local de l'état-major de la garde nationale croate.

La présidence collégiale yougo- slave, réunie vendredi à huis clos à Belgrade afin d'examiner l'ultimatum croate exigeant que les autorités fédérales " prennent les mesures qui s'imposent " d'ici au 31 août (le Monde du 24 août), n'a pas pu parvenir à une décision, en raison de ses divisions. Trois membres de la présidence ont rejeté les affirmations du président croate Franjo Tudjman selon lesquelles la Croatie est victime d'une " agression ouverte de la Serbie et de l'armée yougo- slave ", tandis que deux autres membres y ont souscrit (les septième et huitième étant absents).

M. Tudjman, qui s'est entretenu vendredi à Zagreb avec l'ambassadeur des Etats-Unis en Yougoslavie, M. Waren Zimmermann, a une nouvelle fois déclaré que seule l'internationalisation de la crise pouvait ramener la paix dans le pays. Le ministre croate des affaires étrangères, M. Zvonimir Separovic, a fait part à l'ambassadeur américain du souhait de la Croatie de voir les Etats-Unis engager une démarche auprès des Nations unies en vue de la convocation d'une conférence de paix pour le règlement de la crise yougoslave. Il a en outre demandé que les Etats-Unis envoient des observateurs dans les zones de crise en Croatie. - (AFP, Reuter, AP.)

29 août 1991, page 8

YUGOSLAVIE:nouvelle tentative de médiation Les Douze proposent une conférence de paix M. Mitterrand reçoit les présidents croate et serbe

Les douze pays de la CEE ont proposé, mardi soir 27 août, à Bruxelles d'organiser une conférence de paix sur la Yougoslavie à condition que les parties en conflit - et en particulier les Serbes - cessent les hostilités avant le dimanche 1 septembre. Sur proposition de la France, les Douze proposent également de mettre en place une commission d'arbitrage. La CEE lance ainsi un " appel de la dernière chance " et constate que " c'est une erreur profonde de la part des rebelles serbes que d'essayer de résoudre les problèmes (...) par des moyens militaires ". Elle demande d'autre part au gouvernement fédéral à Belgrade de mettre fin à l'utilisation " illégale " des forces armées aux côtés des Serbes. Le président croate, M. Franjo Tudjman, devait être reçu, mercredi 28 août, par M. François Mitterrand à l'Élysée. Cette demande avait notamment été transmise à l'Élysée par M. Jean-François Deniau, qui rentre d'un séjour en Yougoslavie. Le chef de l'État français doit, dans les jours qui viennent, rencontrer aussi le président de la Serbie, M. Slobodan Milosevic.

3 septembre 1991, page 7

YUGOSLAVIE : en posant certaines conditions La Serbie accepte le plan de paix proposé par les Douze

Les présidents des six Républiques yougoslaves ainsi que le président et le premier ministre de la fédération, MM. Stipe Mesic et Ante Markovic, ont signé, lundi 2 septembre à Belgrade, en présence de M. Hans Van den Broek, ministre néerlandais des affaires étrangères représentant la CEE, un mémorandum par lequel ils acceptent le plan de paix proposé la semaine dernière par la Communauté européenne. Ce plan prévoit un cessez-le-feu en Croatie, contrôlé par des observateurs internationaux, la mise sur pied d'une conférence internationale sur la Yougoslavie et la désignation d'une commission d'arbitrage sur le différend entre Serbes et Croates.

" Le plus important à présent est de parvenir à un cessez-le-feu effectif en Croatie ", a déclaré M. Hans Van den Broek après la signature de l'accord intervenu dans la nuit du dimanche 1 au lundi 2 septembre. Il a précisé que trois cents observateurs environ seront prochainement dépêchés en Croatie.

Le président de Serbie, M. Slobodan Milosevic, a estimé pour sa part que cet accord était " meilleur que ceux conclus auparavant ", en ajoutant toutefois : " Si les Croates continuent de nous attaquer, il n'y aura pas de paix. " Des observateurs de la Communauté européenne contrôlent déjà la bonne tenue d'une trêve en Slovénie, mais la Serbie refusait jusque-là l'extension de leur mission en Croatie.

Cet accord n'a pas été obtenu sans mal. La veille, la Serbie et son allié, le Monténégro, se montraient encore très réticents, et la CEE, par la voix des Néerlandais qui assument actuellement la présidence tournante, avait haussé le ton, menaçant de sanctions ceux qui s'opposeraient à sa dernière tentative de médiation.

Samedi soir, on annonçait que la Serbie acceptait la venue d'observateurs européens dans les régions troublées de Croatie, moyennant certaines conditions, notamment qu'il ne s'agisse pas de militaires mais de civils. M. Hans Van den Broek décidait immédiatement de se rendre dimanche à Belgrade, porteur du mémorandum qu'il entendait faire signer aux instances fédérales et aux présidents des six Républiques. Il y parvint finalement dans la nuit, après de longues heures de discussions.

16 septembre 1991, page 3

YUGOSLAVIE Impasse à la conférence de paix de La Haye

La première réunion de travail de la conférence de paix sur la Yougoslavie, s'est terminée, vendredi 13 septembre, à La Haye sans résultat. Le ministre croate des affaires étrangères, M. Zvonimir Separovic, a clairement menacé ses collègues des cinq autres Républiques yougoslaves de se retirer si la conférence ne se transformait pas rapidement en véritable conférence de paix. Un groupe de travail avait été créé pour réfléchir à l'avenir constitutionnel de la Yougoslavie. Cette initiative a été rejetée catégoriquement par la délégation croate : " nous voulons une conférence de paix, pas une autre conférence sur la Yougoslavie ", a déclaré M. Separovic. Le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Hans Van den Broek, a estimé qu'un retrait de la Croatie " n'empêcherait pas lord Carrington (qui préside la conférence) de mener à bien sa mission ". Le chef de la diplomatie néerlandaise a aussi suggéré d'étendre à la Bosnie-Herzégovine (où les tensions entre Serbes, musulmans et Croates s'accroissent) le mandat des observateurs européens.

Lord Carrington a également annoncé son intention de se rendre, lundi 16 septembre, en Yougoslavie pour y rencontrer " ensemble " les présidents serbe, M. Slobodan Milosevic, et croate, M. Franjo Tudjman. Le ministre

serbe des affaires étrangères, M. Jovinovic, a présenté une proposition concernant les Serbes de Croatie. Il souhaite qu'un référendum soit organisé au sein de cette communauté, qui aurait à choisir entre le rattachement à une Croatie indépendante ou la " loyauté " à l'égard de la Yougoslavie dans le cadre d'une " entité séparée ", qui ne serait pas rattachée à la Serbie. Le ministre serbe s'est par ailleurs déclaré hostile à toute présence militaire étrangère en Yougoslavie, rejetant de la sorte l'idée française d'envoyer des casques bleus sur le terrain. - (AFP.)

18 septembre 1991, page 3

YUGOSLAVIE : la poursuite des combats et la recherche d'un règlement La présidence néerlandaise de la CEE préconise l'envoi d'une force européenne d'interposition

A l'initiative des Pays-Bas, les neuf pays membres de l'Union de l'Europe occidentale (les Douze moins le Danemark, la Grèce et l'Irlande), se réuniront, jeudi 19 septembre, à La Haye pour décider de l'envoi éventuel d'une force de maintien de la paix en Yougoslavie

LA HAYE de notre correspondant

Assurant la présidence tournante de l'UEO, l'Allemagne a entrepris de consulter ses huit partenaires, à la demande expresse, lundi 16 septembre, du ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Hans Van den Broek, qui est également président en exercice de la CEE. La décision des Neuf sera préparée par les Douze, dont les ministres des affaires étrangères sont convoqués, également jeudi, à La Haye, pour évaluer la situation en Yougoslavie, à l'aide notamment du bilan que Lord Carrington dressera de ses entretiens, lundi 16 et mardi 17 septembre, avec les dirigeants croates et serbes. Les ministres européens feront ensuite le point sur le déroulement de la Conférence de paix, dont la deuxième séance de travail sera alors tout juste achevée, avant de se réunir avec leurs collègues de la défense concernés, dans le cadre de l'UEO.

Cette dernière est la seule institution européenne compétente en matière de défense et de sécurité. Elle a permis aux pays membres de coordonner l'intervention de leurs marines, d'abord dans le Golfe persique en 1987, ensuite pendant la crise puis la guerre du Golfe, en 1990 et 1991. L'organisation, sous cette bannière, d'une force de maintien de la paix en Yougoslavie constituerait un triple événement : militairement, ce serait la première opération terrestre de l'UEO; juridiquement, l'Union se profilerait comme une véritable organisation régionale de sécurité dotée d'un bras armé; diplomatiquement, le lien CEE-UEO deviendrait plus évident que jamais, avant même que n'aient formellement abouti les discussions que mènent les Douze sur une politique de défense et de sécurité commune et sur le développement, au sein de l'OTAN, d'un " pilier européen " de défense.

Dans l'esprit de M. Van den Broek, la force d'interposition de l'UEO serait calquée sur le modèle des " casques bleus " de l'ONU : " Il ne s'agira pas d'une force d'intervention à des fins offensives mais d'une force de maintien de la paix, composée de militaires légèrement armés et ayant une mission strictement défensive. " Selon le porte-parole du ministre néerlandais, les capitales européennes doivent répondre d'ici à jeudi à deux questions principales : " Est-il possible " de constituer une telle force et, si oui, " comment faire en pratique " ? Il est entendu à La Haye que le déploiement effectif de soldats de la paix ne pourra pas avoir lieu " sans l'accord de la Yougoslavie ".

Or, M. Van den Broek n'ignore pas que la Serbie refuse toute présence militaire étrangère en Yougoslavie et que la Croatie n'a toujours pas répondu à la proposition de l'émissaire de la CEE, M. Henry Wijnaendts, d'instituer des zones-tampons entre les combattants. En l'absence d'informations sur un éventuel revirement de ces deux Républiques, l'initiative du président de la CEE peut s'expliquer par sa volonté de ne pas jeter l'éponge malgré le déchaînement de violence des derniers jours et malgré l'échec du déploiement des observateurs européens en Croatie. " Ce sont des civils, non armés, qui refusent donc de prendre de trop grands risques pour leur sécurité ", a expliqué M. Van den Broek, qui estime que l'envoi de militaires pour surveiller le respect du cessez-le-feu aurait " un effet plus décourageant pour les parties en conflit ".

M. Van den Broek a nié que son initiative ait pour objectif direct de couper l'herbe sous le pied à l'Allemagne et à l'Italie, qui ont clairement parlé d'une reconnaissance de la Croatie en cas de poursuite des hostilités, en essayant de regrouper les Européens sur une même ligne. " Il faut regarder la réalité en face, a-t-il dit. Si les Allemands sont inquiets des dangers encourus par les observateurs civils, la solution d'observateurs militaires, qui sont moins vulnérables, s'impose. "

CHARTIER CHRISTIAN

Yougoslavie les initiatives diplomatique pour parvenir à un règlement pacifique du conflit Le rejet, par les Douze, d'une intervention militaire immédiate constitue un échec pour la France et l'Allemagne

LA HAYE de nos envoyés spéciaux

A l'initiative des ministres croate et slovène, la conférence de paix convoquée par la Communauté européenne a décidé, jeudi 19 septembre, de suspendre ses travaux. " Nous ne quittons pas la conférence, mais cela n'a aucun sens de continuer à débattre ici à La Haye, alors que sur le terrain le cessez-le-feu est rompu et que les combats font rage ", a commenté M. Z. Separovic, le ministre des affaires étrangères croate.

Lord Carrington, qui préside la conférence, ne désespère cependant pas d'amener encore les différentes parties yougoslaves ayant signé l'accord du 17 septembre à Igano à respecter le cessez-le-feu et à l'imposer aux troupes qu'elles contrôlent. Il s'est donné grosso modo une semaine pour tenter de faire aboutir cette ultime tentative. Faute d'y parvenir, la conférence serait alors bel et bien morte.

Dans cette ambiance peu propice, les Douze, freinés par les Anglais, ont adopté une déclaration de portée minimaliste. Il n'y est plus question, comme dans le texte de la présidence néerlandaise ou dans celui rendu public le matin même par le président Mitterrand et le chancelier Kohl, de déployer aux confins serbes et croates une puissante force d'interposition composée de plusieurs milliers d'hommes, mais bien plus modestement de dépêcher quelques unités afin de protéger les observateurs de la CEE pour leur permettre d'accomplir leur mission.

Un groupe de travail de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) va se réunir à partir de lundi pour définir les modalités de cette action. Les Douze se retrouveront la semaine prochaine à New-York en marge de la session des Nations unies afin de décider comment poursuivre leurs efforts de médiation.

En se réunissant une nouvelle fois pour évaluer la situation en Yougoslavie, les Douze avaient pour objectif de dynamiser, voire de relancer le processus de paix quarante-huit heures après que lord Carrington, le président de la conférence de La Haye, eut arraché un accord de cessez-le-feu dit " de la dernière chance ", mais bafoué. Ils ont échoué.

L'échec de la présidence néerlandaise de la CEE, qui préconisait l'envoi d'une force d'interposition sous la bannière de l'UEO, est patent. Il s'était dessiné au fil des jours précédant la réunion des ministres des affaires étrangères, et il a été consommé. Le terme même de " force de maintien de la paix " ne figure pas dans la déclaration finale des Douze, qui parle simplement de leurs " efforts de maintien de paix ". Paris et Bonn ont également essuyé un revers diplomatique cuisant.

Il n'y a en effet aucune commune mesure entre l'ambition exprimée dans l'initiative franco-allemande de Berlin et la démarche extrêmement prudente et progressive finalement retenue par les Douze.

Un seul aspect de l'initiative franco-allemande a en définitive survécu, fût-ce sous une forme édulcorée : la France estimait que le moment était venu pour les Douze d'exprimer leur volonté de saisir l'ONU, et la déclaration finale signale qu'ils " ont l'intention de chercher le soutien des nations de la CSCE au travers du Conseil de sécurité des Nations unies et de la communauté internationale dans son ensemble ". Mais, plus que celui de tel ou tel pays, l'échec enregistré à La Haye est l'échec collectif d'une Communauté qui a préservé son unité en trouvant le plus petit dénominateur commun entre le volontarisme des uns et la réserve des autres. Le résultat est un compromis paradoxal, puisque la réunion des Douze, convoquée avec un sentiment d'urgence, a débouché sur une décision de temporisation.

Prenant ainsi le risque de suggérer un ralentissement, sinon un certain enlèvement de leur action diplomatique, les Européens donnent l'impression de freiner leur effort et de vouloir s'adapter au tempo fixé par les Yougoslaves eux-mêmes. Ce n'est peut-être pas un hasard si les Européens se sont accordé un répit de quelques heures, seulement après que la conférence de La Haye eut décidé de suspendre ses travaux jusqu'à l'établissement d'un cessez-le-feu.

Lors de la deuxième séance plénière de la conférence, la Slovénie et surtout la Croatie ont estimé qu'il était vain de continuer à parler tant que les armes ne se seraient pas tues. La Serbie a également reconnu que " le succès de la conférence dépend de la situation en Croatie ". Prenant acte de ce consensus dans l'analyse, lord Carrington a

décidé de laisser aux parties au conflit un délai de cinq à sept jours pour parvenir à appliquer le cessez-le-feu signé en début de semaine à Igalo.

Lord Carrington et, dans la foulée, les Européens, veulent croire que les Yougoslaves ont encore la volonté politique de s'entendre. Mais les obstacles restent toujours aussi importants. Le ministre fédéral des affaires étrangères a souligné qu'un cessez-le-feu dépendait de la capacité des signataires à faire respecter leurs ordres par leurs subordonnés. La Croatie a souhaité que les Européens déploient une force d'intervention pour imposer la paix, alors que la Serbie a une nouvelle fois rejeté toute présence militaire étrangère en Yougoslavie : " Une force de paix qui entre dans un pays sans son accord est une force d'invasion ", a déclaré le ministre serbe des affaires étrangères, M. V. Jovanovic.

Si l'intensification des combats n'était pas de nature à faciliter les efforts de médiation, les divisions des Douze rendirent vite illusoire l'espoir de se mettre d'accord sur une initiative d'envergure de la Communauté. Apparemment pourtant, M. Roland Dumas, qui arrivait de Berlin avec l'intention d'amener ses partenaires à souscrire à la déclaration franco-allemande, y croyait.

Au dire de M. Daniel Bernard, son porte-parole, il déploya ses efforts au début de la rencontre pour " compléter et améliorer " le projet de la présidence néerlandaise demandant que figure dans le texte un " clair signal " politique des Douze quant à leur volonté d'obtenir un accord de paix en Yougoslavie. M. Hans-Dietrich Genscher, plus prudent, constatant que le " papier " préparé par M. Van den Broeke allait dans le même sens que la déclaration franco-allemande, s'en montrait satisfait. Mais il a fallu bien vite déchanter.

M. Douglas Hurd, appuyé par ses collègues danois et portugais, exprima à nouveau son allergie à l'idée d'une force d'interposition, faisant implicitement référence à l'expérience du Royaume-Uni en Irlande du Nord : " Il est facile d'envoyer des hommes, il est plus difficile de les faire revenir ", expliqua-t-il. Peut-être parce que les autres n'étaient ni exactement au clair ni d'accord entre eux sur ce qu'il fallait entreprendre, l'invitation à la prudence formulée par les Anglais fut très vite entendue : " Le texte adopté est plus que satisfaisant ", commentait alors cruellement un porte-parole du Foreign Office. Les Français, piteux, se taisaient.

Dans la foulée, les ministres des affaires étrangères et de la défense des neuf pays de l'UEO (les Douze de la CEE moins le Danemark, la Grèce et l'Irlande, qui avaient cependant été invités à envoyer des observateurs, de même que la Turquie et la Norvège) décidèrent en moins d'une heure la création d'un groupe de travail dont le mandat est d'examiner comment assurer une protection efficace aux observateurs de la CEE : avec combien d'hommes ? Disposant de quels moyens logistiques ? De quel armement ? Le groupe fera rapport dans les meilleurs délais.

" C'est une question de jours ; à partir du rapport, des décisions politiques auront à être prises. Si les experts proposent des modalités crédibles et si les Yougoslaves acceptent ce renforcement de nos activités, je ne crois pas que nous aurons beaucoup de difficultés à nous entendre ", a commenté M. Guy Coëme, le ministre belge de la défense, refusant de considérer que l'Europe baissait les bras, mais reconnaissant qu' " il avait fallu faire la synthèse " entre la position franco-allemande et celle déjà exprimée deux jours plus tôt par M. John Major.

La semaine à venir pourrait être déterminante, pas seulement sur le terrain, mais aussi sur celui, pourtant bien chahuté, de la diplomatie. Les Douze ont eu le sentiment de donner une semaine à lord Carrington, qui réclamait un tel répit pour sauver l'accord d'Igalo. La présidence néerlandaise, la France, l'Italie, d'autres, s'efforceront durant ce délai de convaincre Belgrade de lever son veto à la venue de militaires de la CEE.

Des contacts seront pris aux Nations unies, mais aussi avec les Etats-Unis et l'URSS, pour obtenir un appui international à la tentative communautaire. En attendant le rapport de l'UEO, les Douze s'emploieront peut-être à mieux accorder leurs volontés. S'ils n'y parviennent pas, l'étape suivante consistera, les Français l'ont annoncé, à saisir le Conseil de sécurité pour qu'il envisage une intervention plus directe des Nations unies dans la crise. Une démarche qui illustrerait cette fois, de manière définitive, l'échec de la médiation européenne.

LEMAITRE PHILIPPE

CHARTIER CHRISTIAN

3 octobre 1991, page 3

YUGOSLAVIE la guerre en Croatie Les forces fédérales encerclent Dubrovnik

Le commandement de l'armée fédérale yougoslave a écarté, mardi soir 1 octobre, toute possibilité de négociations avec les autorités croates et réitéré sa décision d'appliquer contre la Croatie les " mesures " de représailles comprises dans son ultimatum de mardi matin. Un communiqué émanant de l'état-major des forces armées déclare que c'en est " définitivement fini " avec l'" occupation forcée " d'objectifs militaires par les forces croates et leurs " pressions brutales " contre les unités de l'armée ainsi que contre les membres de leurs familles. La Croatie est accusée par l'armée de " renforcer le blocage des unités et garnisons ", de " continuer à mobiliser, regrouper et concentrer de nouvelles forces " et d'avoir attaqué mardi, " sans justification ", des unités de l'armée à Vukovar (Slavonie, est de la Croatie, à 150 km au nord-ouest de Belgrade), et dans plusieurs autres régions de Croatie.

HARTMANN FLORENCE

Yugoslavie Les mots et la guerre

La Croatie n'est pas le théâtre d'une guerre civile comme on le répète à l'envi, mais d'une invasion militaire. La marine, les Mig, les chars, la puissance de feu sont d'un seul côté : l'armée " fédérale ".

Cette armée n'est pas fédérale mais communiste dans ce qui lui reste d'idéologie et serbe dans son encadrement. Elle ne combat pas la renaissance du fascisme oustachi, mais la décision prise démocratiquement par les Croates d'être maîtres de leur propre destinée, de ne plus subventionner un gouvernement ennemi et de constituer un Etat souverain à l'intérieur de l'Europe communautaire. Elle ne cherche pas à protéger la minorité serbe de Croatie, mais à punir les Croates en traitant leurs monuments comme des ennemis, et à gagner des territoires pour le compte de la Serbie. L'antifascisme cautionne ici la volonté de puissance et sert de prétexte à l'écrasement d'un peuple coupable du crime d'autodétermination.

Quant aux " autonomistes " serbes de Krajina ou de Slavonie, ils sont sans doute légitimement inquiets de leur avenir, mais ce n'est pas pour l'autonomie qu'ils luttent ni pour le respect ou le renforcement de leurs droits politiques et culturels : c'est pour que tous les Serbes, où qu'ils vivent, soient citoyens d'un seul et même Etat. L'idée yougoslave n'a désormais plus d'autre sens.

Ce ne sont pas deux nationalismes archaïques et barbares qui s'affrontent aujourd'hui dans les Balkans, mais un pouvoir impérialiste et une volonté d'émancipation, comme à Budapest en 1956 et à Prague en 1968.

En renvoyant dos à dos les adversaires, les médias n'informent pas l'opinion, mais l'endorment. Si, cependant, l'Europe avalise cette guerre de conquête et se donne bonne conscience demain en reconnaissant la Croatie dans les limites inviolables que lui aura fixées l'envahisseur, cela voudra dire que, après quarante-cinq ans d'interdiction, il est à nouveau possible et licite de s'agrandir par la force sur le Vieux Continent. On peut être sûr, dans ce cas, que d'autres suivront tôt ou tard l'exemple de la Serbie.

FINKIELKRAUT ALAIN

5 octobre 1991, page 1

Tandis que de violents combats se poursuivent dans la région de Dubrovnik Un " coup de force " de la Serbie et de l'armée consacre l'éclatement de la Yougoslavie

Les présidents de la Serbie, M. Milosevic, de la Croatie, M. Tudjman, ainsi que le ministre yougoslave de la défense, le général Kadijevic, se trouvaient, vendredi matin à La Haye. M. Hans Van den Broek, le ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, qui exerce la présidence de la CEE, les avait convoqués d'urgence pour examiner les ruptures du cessez-le-feu et les conséquences du " coup de force " de la Serbie et de l'armée lors de la dernière réunion de la présidence fédérale, coup de force qui consacre l'éclatement de la fédération. Jeudi, à Belgrade, la direction collégiale - en l'absence de la Croatie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Slovénie et de la Macédoine - avait en effet décidé de s'arroger certains pouvoirs du Parlement fédéral. Cependant, sur le terrain, de violents combats se poursuivaient dans la région de Dubrovnik.

7 octobre 1991, page 3

YUGOSLAVIE Combats acharnés à Vukovar

Alors que la marine yougoslave maintenait le blocus de plusieurs ports de la côte adriatique, dont Dubrovnik, des combats de rue et de violentes attaques au mortier, à l'artillerie lourde et au canon de char se poursuivaient, vendredi 5 octobre, à Vukovar (est de la Croatie, 150 km à l'ouest de Belgrade), a constaté sur place l'envoyé spécial de l'AFP, Nicolas Miletitch.

" Vukovar sera peut-être rasée de la surface de la Terre. Si les Croates ne sortent pas de leurs abris, nous détruirons toute la ville. Il n'y a plus de compromis possible avec eux ", a déclaré le commandant Veselin Sljivancanin, responsable d'une " unité spéciale " de l'armée fédérale engagée en première ligne de l'offensive. Les affrontements de ces derniers jours ont entraîné des destructions impressionnantes. Désertés par les civils, avec désormais pour seuls occupants des centaines de soldats et autant de blindés, canons et camions militaires, plusieurs villages environnants, comme Ilaca et Tovarnik, offrent un spectacle de totale désolation : maisons dont il ne reste que quelques murs, toits éventrés, ruines encore fumantes, clocher d'église arraché, carcasses calcinées de voitures, de blindés ou d'animaux abandonnées au bord de la route.

Malgré une concentration spectaculaire des forces de l'armée dans la région (blindés, artillerie, infanterie, hélicoptères), les Croates tiennent toujours plusieurs points importants à Vukovar, y compris au centre-ville. " La résistance des Croates est incroyable. Il faudra au moins quinze jours pour prendre la ville. Nous avançons maison par maison, cour par cour, rue par rue ", raconte Alexandre, un soldat monténégrin de vingt-quatre ans. Epaulés par des unités de volontaires comme celle dont fait partie Alexandre, les militaires ne cachent pas les difficultés qu'ils rencontrent dans les combats de rue : tireurs embusqués dans les caves qui détruisent facilement les blindés, mines antipersonnelles cachées dans les maisons et tirs de mortier venant de positions croates encore bien protégées en ville. Les Croates disposent d'un armement très moderne d'origine allemande et autrichienne, et leurs combattants sont drogués avant d'aller au combat, affirment les militaires pour expliquer la résistance acharnée à laquelle ils font face à Vukovar.

La caserne du bataillon de blindés de Vukovar, libérée il y a deux jours par l'offensive de l'armée, est toujours sans eau, sans électricité et sans téléphone, et soumise à des tirs réguliers de mortiers. " Pour libérer les autres casernes encerclées, nous sommes prêts à aller jusqu'à Zagreb s'il le faut ", assure le commandant Sljivancanin. Dans le bunker souterrain, qui sert maintenant de salle de commandement, le commandant et ses officiers soulignent tous qu'ils luttent " contre les fascistes croates " et non contre le peuple croate, avec lequel, disent-ils, ils vivaient en bonne intelligence jusqu'à un passé récent. - (AFP.)

11 octobre 1991, page 3

YUGOSLAVIE M. Roland Dumas : " Sous nos yeux, s'opère une partition de fait "

" La Yougoslavie n'existe déjà plus sous sa forme originelle (...) Nous sommes obligés de constater que, sous nos yeux, s'opère une partition de fait, du fait de la volonté exprimée par deux Républiques (la Croatie et la Slovénie, NDLR) qui faisaient partie de l'ensemble de s'en séparer ", a déclaré le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, mercredi 9 octobre, lors de la séance des questions à l'Assemblée nationale. Il a appelé la CEE à tirer les conclusions juridiques de cette situation. A ses yeux, la Communauté doit " continuer d'agir en parfaite solidarité pour tirer de cette situation de fait les conséquences juridiques au regard du droit international qui s'imposent et s'imposeront à nous. (...) Il faut aider les peuples yougoslaves, brûlés par leur passion, à trouver la satisfaction qu'ils sont en droit d'exiger et qu'ils recherchent, et ceci dans des structures adaptées au mouvement irrésistible qui les anime et qui est le mouvement commun à tous les peuples : la recherche de la liberté et de la souveraineté ".

Le chef de la diplomatie française a estimé qu'il était " apparu très tôt qu'une solution à la crise yougoslave ne serait trouvée qu'au prix d'une très forte résolution et d'un esprit d'adaptation, (...) en même temps que le prix en serait pour la communauté internationale un effort d'imagination ". Il a indiqué que le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, se rendrait en Yougoslavie " dès la fin de la semaine pour ajouter (...) un soulagement, autant que faire se pourra, qui sera porté par la France dans toutes les zones de combat

YUGOSLAVIE : à la conférence de La Haye La Serbie a rejeté le plan européen de règlement de la crise

La Communauté européenne a obtenu vendredi 18 octobre à La Haye des parties yougoslaves en conflit un nouvel ordre de cessez-le-feu, le dixième, et l'accord de cinq Républiques sur six sur une proposition de remodelage de la fédération, rejetée par la Serbie. Les négociations se poursuivent : les groupes de travail de la conférence de La Haye se réuniront mercredi 23 octobre et les présidents des six Républiques vendredi 25. Dans un communiqué commun publié vendredi à La Haye, les Etats-Unis et l'URSS réitèrent leur soutien aux efforts de la Communauté européenne et se déclarent prêts à " soutenir des mesures restrictives de la CEE pour aboutir à un succès de la conférence sur la Yougoslavie ". (Nos dernières éditions du 19 octobre).

LA HAYE de nos envoyés spéciaux

On pouvait s'y attendre : la Serbie a rejeté, poliment mais fermement, la proposition de règlement politique en douze points présentée, vendredi 18 octobre à La Haye, par la présidence de la conférence de paix sur la Yougoslavie. Selon le leader serbe, M. Slobodan Milosevic, ce plan, qui n'est qu'une " base de discussion ", est inacceptable parce que les Européens ont l'audace d'entériner l'éclatement définitif de la fédération yougoslave et d'envisager un nouveau modèle constitutionnel pour ce pays.

" Les mesures proposées pour résoudre la crise suspendent l'ordre constitutionnel et légal en vigueur en Yougoslavie (...) et abolissent la Yougoslavie elle-même en tant qu'Etat existant depuis plus de soixante-dix ans. La décision d'abolir un Etat ne peut être prise par un forum international (...) mais par les citoyens. " Seuls ces derniers " peuvent décider de la fin de l'existence [de ce pays] par un référendum populaire ".

Les déclarations de M. Slobodan Milosevic sont dans la logique de la politique serbe : Belgrade se considère comme l'héritier et le garant du modèle yougoslave unifié, tel qu'il a existé, à partir de 1918, sous la forme du Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes, et après la guerre dans le cadre fédéral instauré par Tito-dont ils estiment pourtant être les victimes. Certes, la Serbie est isolée puisque les cinq autres Républiques (Bosnie-Herzégovine, Slovénie, Croatie, Monténégro et Macédoine) adhèrent au texte des médiateurs européens. Belgrade n'a pas claqué la porte, mais les fortes réticences exprimées compromettent la suite du processus.

La réunion de La Haye était, pour reprendre les termes de M. Hans van den Broek, le ministre néerlandais des affaires étrangères, d'une " importance critique ", en raison notamment de l'escalade des combats ces derniers jours et de l'impasse dans laquelle se trouvaient les négociations. Les médiateurs avaient donc élaboré et soumis aux présidents des Républiques ainsi qu'à la direction collégiale un ensemble de propositions " pour un règlement général " de la crise.

Il prévoit notamment le droit à l'indépendance des Républiques qui le désirent " dans les frontières actuelles, sauf changements convenus ", et la reconnaissance de cette indépendance dans le cadre d'un accord général; la création d'une libre association de Républiques; des accords détaillés pour la protection des droits de l'homme et l'attribution d'un " statut spécial " à " certains groupes ethniques et zones de population ". En ce qui concerne ces minorités ethniques ou nationales, qui dans certaines régions forment en fait une majorité, les auteurs du texte recommandent l'autonomie, un organe législatif propre, une force de police, un système judiciaire.

Ce statut s'appliquerait " en particulier aux Serbes majoritaires dans certaines provinces de Croatie ". En revanche, les médiateurs ne font pas mention des Albanais de souche au Kosovo, sous tutelle serbe. Au cours d'une conférence de presse, le président croate, M. Franjo Tudjman, assurait qu'il était prêt à garantir " tous les droits des Serbes et des autres minorités vivant en Croatie " et, si besoin était " sous contrôle international ".

De l'avis général, cette sixième séance plénière s'est déroulée dans une atmosphère moins glaciale que la réunion de lundi dernier des ministres des affaires étrangères. Selon des participants, M. Milosevic, après son intervention plutôt dure du début de séance, aurait participé ensuite aux débats de façon " constructive ". Cela explique peut-être les commentaires prudents et relativement optimistes - mais peut-être obligés ? - de M. van de Broek et de lord Carrington, le président de la conférence.

" Nous avons le sentiment, disait le chef de la diplomatie néerlandaise, d'avoir établi une bonne base pour continuer à négocier. " Pour sa part, l'ancien secrétaire au Foreign Office estimait que " des petits pas en avant ont été faits ". On est loin de la percée politique que certains attendaient, mais " il n'y a pas d'autre solution que de continuer ", relevait M. van den Broek.

DEBOVE ALAIN; CHARTIER CHRISTIAN

31 octobre 1991, page 8

YUGOSLAVIE La Serbie rejette l'ultimatum des Douze

BELGRADE de notre correspondante

En dehors de l'opposition réformiste, qui exige l'arrêt de la guerre et soutient le plan de paix de la Communauté européenne, les dirigeants de la Serbie condamnent l'ultimatum lancé, lundi 28 octobre, à Bruxelles, par la Communauté européenne, qui demande à Belgrade de cesser de bloquer le processus de paix amorcé à La Haye, sous peine de sanctions économiques (Le Monde du 30 octobre).

HARTMANN FLORENCE

14 novembre 1991, page 3

YUGOSLAVIE : alors que lord Carrington reprend sa mission de médiation les Douze font appel au Conseil de sécurité des Nations unies

Réunis mardi 12 novembre à Noordwijk (au nord de La Haye) les ministres des affaires étrangères des Douze ont demandé que le Conseil de sécurité " examine urgemment les implications des récentes demandes des parties yougoslaves " (pour l'envoi de forces de paix de l'ONU).

Mais les Douze n'ont pas pour autant renoncé au rôle de médiateur qu'ils jouent dans la crise yougoslave depuis environ quatre mois, et ils ont décidé d'envoyer de nouveau en Yougoslavie, dès mercredi matin, lord Carrington, le président de la Conférence de paix de La Haye. Ils l'ont chargé d'examiner si un " accord " sur le déploiement de forces internationales de maintien de la paix dans les zones de crise [pouvait] être atteint ", à condition qu'au préalable soit établi un cessez-le-feu " effectif ". Evoquant l'appel au Conseil de sécurité, le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a estimé que la tâche de la CEE se trouvait " facilitée par le fait que la Serbie et la Croatie ont demandé à l'ONU d'intervenir " dans la crise.

Tout en condamnant l' " escalade des attaques contre Vukovar, Dubrovnik et d'autres villes de Croatie ", les Douze constatent que " pour la première fois, à la fois la présidence [yougoslave] tronquée, qui se compose des représentants de la Serbie et du Monténégro, et le gouvernement de Croatie ont appelé au déploiement de forces de maintien de la paix internationales dans les zones de crises ". La CEE a donc tenu à profiter le plus vite possible de cette " ouverture juridique " des Serbes et des Croates, selon l'expression de M. Dumas, pour saisir cette nouvelle chance de mettre fin au conflit. A Londres, le premier ministre britannique, M. John Major, a réaffirmé, mardi, son opposition à l'envoi d'une force de maintien de la paix, pour séparer les combattants, tant qu'un règlement politique de la crise n'aura pas été conclu. Par ailleurs, M. Dumas a présenté à ses partenaires l'initiative humanitaire française : saisir l'UNICEF pour envisager la création de couloirs de sécurité permettant l'évacuation des enfants, d'abord de Dubrovnik et ensuite de Vukovar.

18 novembre 1991, page 5

YUGOSLAVIE Troisième mission de M. Cyrus Vance

Le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, a demandé, vendredi 15 novembre, à son émissaire spécial, M. Cyrus Vance, de retourner en Yougoslavie, durant le week-end, pour explorer, sur place, les possibilités de consolider un cessez-le-feu qui devrait être " effectif et durable " et d'envisager " une éventuelle présence des Nations unies " destinée à séparer Serbes et Croates. Cette troisième mission de l'ancien secrétaire d'Etat américain devrait durer une semaine.

L'idée d'envoyer des " casques bleus " onusiens en Yougoslavie continue à soulever de nombreuses réticences, notamment dans la délégation britannique qui, compte tenu de son expérience en Irlande du Nord, hésite à s'engager dans une opération conjointe de maintien de la paix dans un autre pays européen, même sous couverture des Nations unies. - (Corresp.)

28 novembre 1991, page 3

Une question de Lord Carrington à la commission d'arbitrage La République fédérative de Yougoslavie existe-t-elle encore ?

La commission d'arbitrage, mise en place dans la cadre de la Conférence de paix de La Haye, va devoir se prononcer prochainement sur une question extrêmement délicate : après les proclamations d'indépendance de la Slovénie et de la Croatie, après plus de quatre mois de combats sanglants, la République socialiste fédérative de Yougoslavie (RSFY) existe-t-elle toujours du point de vue du droit international ? M. Robert Badinter, qui préside cette commission, doit réunir prochainement ses quatre collègues des cours ou conseils constitutionnels européens (Italie, Allemagne, Espagne, Belgique) pour répondre à cette question, qui selon Lord Carrington, est l'une de celles qui bloquent les négociations.

Pour la Slovénie et la Croatie, les choses sont claires : la Yougoslavie n'existe plus, elle est désintégrée, éclatée. Il y a à présent six Républiques - indépendantes, souveraines ou autonomes - et aucune d'entre elles ne peut prétendre récupérer l'héritage de l'ancien Etat fédéré et se présenter, en quelque sorte, comme le " continuateur " d'une Yougoslavie défunte.

Ce n'est pas du tout le point de vue de la Serbie pour laquelle la RSFY existe toujours. Selon Belgrade, la Slovénie et la Croatie sont des Républiques " sécessionnistes ", qui veulent sortir " illégalement " de la Fédération. Lorsque, le mois dernier, la Conférence de La Haye avait proposé la transformation de la Yougoslavie en une forme d'alliance d'Etats souverains entretenant des liens économiques étroits, le président serbe, M. Slobodan Milosevic, s'était empressé de rétorquer que les médiateurs européens n'étaient pas habilités à " tirer un trait " sur la Yougoslavie, Etat légitime toujours reconnu dans les instances internationales. La Serbie ne cesse de dire qu'elle est légaliste et qu'elle n'est pas en guerre contre Zagreb. Pour Belgrade, ce sont les quelque 600 000 Serbes de Croatie qui ont pris les armes pour défendre leurs droits bafoués dans la Constitution de la République sécessionniste de Croatie.

Après deux ou trois " coups de force " politiques, M. Milosevic et les dirigeants de Belgrade ont pris le contrôle de certaines instances fédérales : la présidence collégiale de l'Etat, où la Serbie ne siège plus qu'avec ses alliés et bientôt également le gouvernement dont M. Ante Markovic a été écarté. Cela ne les empêche pas de continuer à parler au nom d'une Yougoslavie qui pourrait regrouper les " régions autonomes " serbes de Croatie et de Bosnie-Herzégovine, ainsi que " les Républiques qui souhaitent rester dans un Etat fédéral yougoslave ". En d'autres termes, M. Milosevic dit : " La Yougoslavie, c'est moi ! ".

Si l'on suit ce raisonnement, la Serbie récupère tous les attributs de la RSFY : le siège à l'ONU et dans les instances internationales, les ambassades, les consulats, les éventuels avoirs et intérêts financiers à l'étranger, les bases militaires dans le pays - et notamment en Croatie - les aéroports, etc. Ou faut-il considérer qu'à présent toutes les Républiques sont sur le même pied ? La tâche de M. Robert Badinter et de ses collègues européens dans cette question de droit international, sans véritable précédent, est délicate . L'avis qu'ils émettront sera nécessairement critiqué par l'un ou l'autre des protagonistes. Comme le dit le président du Conseil constitutionnel : " De toute façon, les juges seront maudits à la sortie... "

DEBOVE ALAIN

29 novembre 1991, page 7

YUGOSLAVIE Le Conseil de sécurité approuve à l'unanimité la nouvelle mission de M. Cyrus Vance

Les quinze membres du Conseil de sécurité des Nations unies ont adopté, mercredi 27 novembre, à l'unanimité une résolution (721) appuyant la nouvelle mission en Yougoslavie de l'émissaire de l'ONU, M. Cyrus Vance. Celui-ci doit notamment examiner la possibilité d'un déploiement de " casques bleus " dans le pays. Selon le texte voté, l'envoi d'une force de maintien de la paix " ne peut être envisagé sans un respect complet, par toutes les parties, de l'accord signé le 23 novembre à Genève ". Les responsables croates, serbes et le chef de l'armée fédérale avaient alors accepté un cessez-le-feu - le quatorzième depuis le début de la guerre - la levée du blocus des casernes yougoslaves en Croatie et l'évacuation de leurs personnels avec leurs équipements.

La résolution 721 vise, dans l'esprit de leurs auteurs (Belgique, France, Grande-Bretagne), à préparer le terrain à un important engagement de l'ONU en Yougoslavie - une opération qui a toutes les chances d'être l'une des plus

risquées jamais entreprises par les Nations unies (1). L'idée est de déployer " en peau de léopard " les " casques bleus " (une dizaine de milliers d'hommes, dit-on) dans les zones de combat, de sorte à créer des " zones de sécurité neutralisées ". On ne sait encore si ces différentes zones seront reliées ou non entre elles par des " couloirs de sécurité ".

A Bonn, le chancelier Helmut Kohl, qui parlait, mercredi, devant le Bundestag, a déclaré que son gouvernement était décidé à reconnaître l'indépendance des Républiques sécessionnistes - Croatie et Slovénie. " Cette question, a-t-il dit, ne doit pas être repoussée aux calendes grecques, mais devait être décidée avant Noël. " M. Kohl a exprimé l'espoir que les douze pays membres de la CEE se déclareront individuellement pour la reconnaissance des deux Républiques après le sommet de Maastricht. C'est également le point de vue du ministre italien des affaires étrangères, M. Gianni De Michelis.

Pour sa part, le premier ministre britannique, M. John Major, a estimé, mercredi, qu'une reconnaissance européenne de la Croatie et de la Slovénie était " inévitable " mais qu'elle devait se faire " en commun ". " La question qui se pose, a-t-il ajouté, est de savoir quand " et de voir ce qui " complique ou aide " les efforts de paix. - (Reuter, AFP.)

2 décembre 1991, page 4

YUGOSLAVIE Les déclarations de M. Mitterrand à la " Frankfurter Allgemeine Zeitung " " La frontière intérieure devient-elle automatiquement une frontière internationale ? "

Dans l'entretien publié, vendredi 29 novembre, par le quotidien allemand Frankfurter Allgemeine Zeitung, M. François Mitterrand se refuse à désigner dans le conflit yougoslave un agresseur et un agressé. " Ce que je sais, dit-il, c'est que l'histoire de la Serbie et de la Croatie est depuis longtemps pleine de tels drames. En particulier pendant la deuxième guerre mondiale, où de nombreux Serbes sont morts dans des camps croates. Comme vous le savez, la Croatie faisait partie du bloc nazi, pas la Serbie. Après la mort de Tito, le conflit latent entre Serbes et Croates devait éclater. On en est là. Je ne crois pas que la Serbie veuille faire la guerre pour s'emparer de la Croatie, mais pour obtenir un déplacement des frontières et une forme de contrôle direct ou indirect sur les minorités serbes [de Croatie]. "

La France, rappelle le président de la République, reconnaît le droit à l'autodétermination des Serbes et des Croates. " La question que nous posons est la suivante : ces deux futurs Etats peuvent-ils devenir souverains au regard du droit international sans une forme de caution internationale ? La frontière intérieure qui sépare la Croatie de la Serbie devient-elle automatiquement une frontière internationale ? " demande-t-il, avant de souligner qu'on doit se préoccuper aussi du sort des minorités et de rappeler que la commission dirigée par M. Badinter se penche sur ces problèmes. M. Mitterrand affirme que la France est prête à participer à une force de maintien de la paix des Nations unies. " Je crois en l'indépendance de ces pays, dit-il encore. Je suis d'avis qu'il faut les reconnaître internationalement dès que les conditions sont remplies. Cela ne peut être un acte unilatéral. Je ne crois pas que la déclaration d'indépendance de la Croatie améliorerait pour l'instant la situation. Tout cela doit être garanti internationalement. "

Le président de la République espère que cette question pourra être réglée dans la Communauté européenne : " L'Allemagne pousse à la reconnaissance. La France n'est pas contre. Elle croit seulement qu'il doit s'agir d'une décision communautaire, et non d'une décision prise individuellement par chaque pays.

9 décembre 1991, page 7

YUGOSLAVIE Les Etats-Unis imposent des sanctions à l'ensemble des Républiques

Les Etats-Unis se sont démarqués, vendredi 6 décembre, de la Communauté européenne en annonçant des sanctions économiques contre les six Républiques yougoslaves. Le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiler, a précisé que le système de préférences commerciales, l'aide américaine et un accord bilatéral sur les textiles étaient ainsi suspendus pour l'ensemble de la Yougoslavie. La CEE a, quant à elle, levé les sanctions qu'elle avait précédemment prises contre la Croatie, la Slovénie, la Macédoine et la Bosnie-Herzégovine, pour ne maintenir que celles visant la Serbie et son allié, le Monténégro.

Aux journalistes qui lui demandaient pourquoi les sanctions américaines s'appliquaient à tout le pays, Mme Tutwiler a simplement répondu : " C'est ainsi que les Etats-Unis ont décidé d'agir. " Le président Bush avait

annoncé le mois dernier sa décision d'imposer des sanctions à la Yougoslavie, mais les modalités n'en avaient pas été dévoilées. En 1990, les Etats-Unis ont importé pour 776 millions de dollars de produits et de services yougoslaves, ce qui représentait environ 5 % des échanges extérieurs de la Yougoslavie.

Parallèlement, le département d'Etat a publié un communiqué condamnant vigoureusement la Serbie et le Monténégro pour leurs violations du cessez-le-feu et leurs attaques contre des civils en Croatie. " La poursuite du recours à la force et à l'intimidation contre la Croatie et la Bosnie par les dirigeants serbes et leurs alliés du Monténégro ainsi que par l'armée yougoslave constitue le principal obstacle à un règlement pacifique ", indique ce communiqué.

L'initiative américaine souligne, une fois de plus, les divergences apparues au sein de la communauté internationale sur la crise yougoslave. Alors que certaines capitales européennes, au premier rang desquelles Bonn, poussent à la reconnaissance des Républiques sécessionnistes, les Etats-Unis s'opposent fermement à une telle reconnaissance. Washington redoute, en effet, que les protagonistes de la crise soient encore moins incités à faire la paix et que la guerre s'étende à la Bosnie et à la Macédoine. - (Reuter.)

10 décembre 1991, page 5

YUGOSLAVIE Selon la commission d'arbitrage de la Conférence de La Haye La Fédération est " engagée dans un processus de dissolution "

" La République socialiste fédérative de Yougoslavie (RSFY) est engagée dans un processus de dissolution ", a conclu la commission d'arbitrage de la conférence pour la paix en Yougoslavie, ajoutant qu'" il appartient aux Républiques de régler les problèmes de succession d'Etats pouvant résulter de ce processus, conformément aux principes et aux règles du droit international, en assurant en particulier le respect des droits de l'homme et celui des peuples et minorités. "

L'avis de la commission d'arbitrage, présidée par M. Robert Badinter, a été publié, samedi 7 décembre, à la veille de l'ouverture du sommet européen de Maastricht et de la reprise, lundi à La Haye, de la conférence pour la paix, en présence des présidents des six Républiques yougoslaves. La commission considère également qu'" il revient aux Républiques qui en manifesteraient la volonté de constituer ensemble une nouvelle association dotée des institutions démocratiques de leur choix ". La commission de cinq membres avait été saisie, le 20 novembre, par lord Carrington, président de la conférence, pour trancher, en droit, entre les positions des parties au conflit yougoslave.

La Serbie, avait signalé lord Carrington, " considère que le fait que des Républiques se soient déclarées ou voudraient se déclarer indépendantes ou souveraines, aient fait ou feraient sécession de la RSFY, n'affecte pas l'existence de celle-ci ". " D'autres Républiques, avait poursuivi lord Carrington, considèrent au contraire qu'il n'est pas question de sécession mais qu'on assiste à la désintégration ou à l'éclatement de la RSFY sous l'effet de la volonté convergente d'un certain nombre de Républiques. Elles considèrent que les six Républiques doivent être tenues comme succédant chacune à part entière à la RSFY sans qu'aucune d'entre elles ou groupe quelconque d'entre elles puissent prétendre en être le continuateur.

19 décembre 1991, page 3

YUGOSLAVIE Le compromis des Douze tire le chancelier Kohl d'un mauvais pas

BERLIN de notre correspondant

Le gouvernement allemand peut respirer. Le compromis sur la Yougoslavie obtenu à Bruxelles tire le chancelier Helmut Kohl d'un risque d'isolement qui était loin de plaire à tout le monde à Bonn et lui permet de " vendre " à domicile un succès diplomatique.

Il a annoncé lui-même la bonne nouvelle, mardi 17 décembre, à Dresde devant le congrès de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), dont les délégués se sont levés d'un seul bloc pour applaudir la confirmation de la reconnaissance imminente de la Croatie et de la Slovénie par l'Allemagne. Cette reconnaissance, le chancelier, emboitant le pas à son ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, l'avait promise pour Noël.

Elle devait être formellement décidée, jeudi 19 décembre, par le conseil des ministres et prendre effet le 15 janvier, date prévue par la CEE pour la reconnaissance des Républiques qui rempliraient les conditions requises.

Bonn a d'emblée annoncé qu'à cette date, des ambassadeurs prendraient leurs fonctions à Zagreb et à Ljubljana. Le chancelier a souligné que la décision des Douze était " un signal clair " aux Serbes et aux militaires yougoslaves. " Les responsables sont fermement priés d'arrêter de faire couler le sang et de laisser venir des forces de paix ", a-t-il dit, qualifiant le compromis de " grand succès pour nous, pour l'Allemagne, pour la politique européenne " .

Sous la pression d'une grande partie des médias et de la classe politique, devant les images des villes croates ravagées, la reconnaissance de la Croatie et de la Slovénie était devenue ces derniers mois une cause très populaire en Allemagne. Elle était devenue confusément un test pour la diplomatie de la nouvelle Allemagne unifiée, qui cherche à s'affirmer.

BRESSON HENRI DE

23 décembre 1991, page 21

YUGOSLAVIE Les " disparus de Vukovar "

Au rythme d'une cinquantaine de blessés quotidiennement - ce chiffre pouvant doubler certains jours, - les chirurgiens de Vukovar opéraient couramment vingt heures d'affilée. L'hôpital de cette ville de l'est de la Croatie, tombée en novembre après trois mois de siège et de pilonnage intensif, était devenu le coeur de ce symbole de la résistance croate à l'agression serbo-fédérale.

Sa directrice, le docteur Vesna Bosanac, a " tenu " son établissement d'une main de fer, assurant sans interruption son fonctionnement malgré des conditions dramatiques (manque de médicaments, blessés (parmi lesquels 70 % de civils) et personnels confinés dans les sous-sols,...). Puis, elle a passé trois semaines en détention, aux mains de l'armée " fédérale ". A peine libérée, elle n'a qu'une idée : se rendre à Osijek, ville voisine de Vukovar en voie de subir le sort de celle-ci, afin de faire profiter de son " expérience " l'hôpital local.

Hôte, vendredi 20 décembre, du secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, lors d'un bref séjour à Paris, le docteur Bosanac veut, aujourd'hui, sensibiliser l'Europe au sort des quelque 5 000 survivants de Vukovar toujours internés en Serbie. Un internement, dont elle-même et son mari, Lavoslav, ont raconté la dureté (coups, humiliations de la part de soldats). Elle s'est, en outre, interrogée sur le sort de quatre cents de " ses " blessés (dont un Français et deux Allemands), " disparus " lors de l'évacuation de l'hôpital, assurée par l'armée : ils étaient 650 lors de la chute de la ville, or 250 d'entre eux seulement ont pu rejoindre la Croatie....

HELLER YVES

25 décembre 1991, page 3

YUGOSLAVIE:conformément à sa promesse L'Allemagne a officiellement reconnu la Slovénie et la Croatie

L'Allemagne a reconnu officiellement, lundi 23 décembre, la Slovénie et la Croatie, dans l'espoir que son geste sera prochainement imité par les autres Etats européens (nos dernières éditions du 24 décembre). Le chancelier Helmut Kohl a ainsi tenu sa promesse, faite fin novembre, de reconnaître " avant Noël " les deux Républiques, qui se considèrent comme pleinement indépendantes depuis le 7 octobre. La décision de Bonn avait été prise jeudi lors du dernier conseil des ministres de l'année.

6 janvier 1992, page 3

YUGOSLAVIE : après un nouvel accord de cessez-le-feu Les combats se sont apaisés en Croatie

Après une journée de violents affrontements, les combats entre forces croates et unités de l'armée serbo-fédérale se sont apaisés, vendredi soir 3 janvier, en Croatie, où un nouvel accord de cessez-le-feu - le quinzième depuis le

début des hostilités, il y a six mois - a été conclu jeudi, parallèlement à l'adoption par Belgrade et Zagreb d'un plan de déploiement de " casques bleus " dans les zones de guerre.

11 janvier 1992, page 4

YUGOSLAVIE Les Serbes de Bosnie-Herzégovine ont décidé de créer une huitième " République "

La République socialiste fédérative de Yougoslavie était composée de six Républiques. Pourtant, avant de disparaître définitivement des registres internationaux en tant que deuxième Yougoslavie, elle s'est dotée d'une huitième République, la septième ayant été proclamée unilatéralement en décembre 1991 en Krajina, l'une des enclaves serbes de Croatie. Elle avait pris le nom de République serbe de Krajina. Jeudi 9 janvier, les Serbes de Bosnie-Herzégovine ont, à leur tour, proclamé une nouvelle République, lui donnant le nom de République serbe de Bosnie-Herzégovine.

BELGRADE de notre correspondante

Le démantèlement de la Bosnie-Herzégovine, République constituée notamment par des Serbes (31,5 %), des musulmans (44 %) et des Croates (17 %), intervient à quelques jours du 15 janvier, date à laquelle la Communauté européenne pourrait entériner la fin de cette deuxième Yougoslavie en reconnaissant l'indépendance de certaines de ses Républiques. La Bosnie-Herzégovine est l'une des Républiques à avoir demandé sa reconnaissance auprès de la commission d'arbitrage de la conférence de paix sur la Yougoslavie, présidée par M. Robert Badinter. Les élus serbes de Bosnie-Herzégovine s'y sont opposés, estimant qu'elle devait rester dans un Etat commun avec la Serbie.

Lorsque le Parlement de Sarajevo, craignant que le démembrement de la Yougoslavie n'entraîne, tôt ou tard, le partage de la Bosnie-Herzégovine, avait tenté, à l'automne 1991, de proclamer " la souveraineté, la neutralité et l'indivisibilité " de cette République multinationale, les députés serbes avaient boycotté la séance, arguant qu'il s'agissait " d'une tentative de sécession ". Réaffirmant leur volonté de " rester en Yougoslavie ", même si celle-ci se réduisait à la Serbie, ils avaient claqué la porte du Parlement, créé leur propre Assemblée et proclamé leur autonomie régionale en vertu de la carte ethnique.

La nouvelle République serbe de Bosnie-Herzégovine proclamée à l'unanimité par l'Assemblée serbe de Sarajevo comprend " les régions autonome serbes " constituées unilatéralement à la fin de l'automne 1991, l'ensemble des autres enclaves serbes de Bosnie-Herzégovine ainsi que " les régions où les Serbes sont restés minoritaires à la suite du génocide perpétré contre eux lors de la deuxième guerre mondiale ". Au terme de cette proclamation, la République serbe de Bosnie-Herzégovine " fait partie de l'Etat yougoslave en tant qu'unité fédérale ". Si le document ne définit pas précisément les frontières de cette nouvelle République serbe, il souligne cependant qu'elles seront négociées " dans le respect des principes du droit international (...) et en vertu des critères ethniques, historiques, géographiques et économiques ". En attendant de promulguer une nouvelle Constitution, la République serbe de Bosnie-Herzégovine, dont la capitale sera Sarajevo, appliquera la législation fédérale en vigueur dans la République voisine de Serbie.

L'éclatement de la Bosnie-Herzégovine pourrait avoir des conséquences dramatiques puisqu'il ouvrirait la porte à la formation d'une Bosnie croate et d'une Bosnie musulmane qui, vraisemblablement, revendiqueraient chacune Sarajevo comme capitale. Cette nouvelle étape dans la dislocation de la Yougoslavie pourrait déboucher sur une guerre civile sanglante, car " le partage " de la Bosnie-Herzégovine sera sujet à une surenchère nationaliste qui pourrait aboutir à une tentative d'annexion de ces territoires par la Croatie et la Serbie. Les risques de dérapage sont multiples : l'éventuelle création d'une République musulmane en Bosnie pourrait, par exemple, donner un nouvel élan aux revendications autonomistes des musulmans du Sandjak voisin, l'enclave musulmane divisée entre la Serbie et le Monténégro.

D'autre part, la proclamation de la République serbe de Bosnie-Herzégovine, considérée dans le contexte de la réunion des Douze du 15 janvier, est une réaffirmation de la volonté des Serbes de créer une nouvelle Yougoslavie. Les négociations en cours depuis longtemps avaient été réactivées la semaine dernière avec l'élaboration d'une " convention yougoslave " soumise au vote de tous les partis politiques de Yougoslavie désireux de sauvegarder un Etat fédéral à l'image de celui qui vient de se désintégrer. Ce projet, élaboré à l'instigation de la Serbie et de son président, M. Slobodan Milosevic, avait été accepté par le Monténégro, les leaders des enclaves serbes de Croatie et de Bosnie et des mouvements communistes (pro-yougoslaves) de Macédoine.

Par ailleurs, la réorganisation de l'armée fédérale en quatre - au lieu de cinq - régions militaires, décidée le 2 janvier dernier et entraînant de facto la perte de contrôle par l'armée fédérale du nord-ouest de l'ex-Yougoslavie, laisse présager la création rapide de cette nouvelle Yougoslavie. Cette réorganisation territoriale de l'armée fédérale, recommandée par la présidence yougoslave réduite à la Serbie et au Monténégro, dessine clairement les contours de cette troisième Yougoslavie englobant la Serbie, le Monténégro, la Macédoine et la Bosnie-Herzégovine. En outre, la nomination des commandants des quatre régions militaires indique que cette " Yougoslavie " sera sous le contrôle du pouvoir serbe et d'une armée pro-serbe.

HARTMANN FLORENCE

18 janvier 1992, page 1

YUGOSLAVIE Selon un rapport d'observateurs internationaux L'armée fédérale a commis des atrocités en Croatie

L'armée fédérale et les milices serbes se sont livrées à des atrocités contre des populations civiles de Croatie, selon le rapport établi par une équipe internationale d'observateurs et qui porte sur les quatre derniers mois de l'année 1991. Selon les indiscrétions qui ont filtré jeudi 16 janvier à propos de ce rapport, en principe confidentiel, il s'est agi d'une campagne systématique visant à vider certaines zones de leur population d'origine croate.

28 janvier 1992, page 3

YUGOSLAVIE : malgré l'opposition des Serbes Le Parlement de Bosnie-Herzégovine a décidé d'organiser un référendum sur l'indépendance

HARTMANN FLORENCE

Le Parlement de Bosnie-Herzégovine a décidé, samedi 25 janvier, d'organiser un référendum sur l'indépendance de la République. Les 29 février et 1 mars, les électeurs de Bosnie devront répondre à la question suivante : " Êtes-vous pour une Bosnie souveraine et indépendante où tous les citoyens et les peuples de cet Etat - Musulmans, Serbes, Croates et membres des autres peuples qui y vivent - seraient égaux en droit ? " Cette résolution a été votée sans les députés serbes, qui ont quitté l'Assemblée en signe de protestation contre l'idée d'une Bosnie indépendante.

BELGRADE de notre correspondante

Dimanche 26 février, les députés serbes siégeaient seuls au Parlement et qualifiaient par avance " d'illégitimes et de nulles " les décisions résultant du référendum. A la place, ils réclament l'élaboration immédiate d'une nouvelle Constitution prévoyant la transformation de la République en une confédération de trois Etats-nations : serbe, croate et musulman. Trente jours après cette transformation, les députés serbes envisagent, " si cela est demandé par la Communauté européenne ", l'organisation d'un référendum sur " la confédéralisation de la Bosnie-Herzégovine ".

L'éclatement de la Yougoslavie, marqué en un premier temps par la reconnaissance de l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie, n'a fait que commencer. L'avenir est difficile à prévoir mais risque d'être douloureux. La Bosnie-Herzégovine résistera-t-elle à cette atomisation d'une société multinationale - telle était la Yougoslavie - en de multiples Etats-nations ? Cette République centrale de l'ex-Fédération a tout pour craindre l'avenir : trois peuples y cohabitent, 44 % de Musulmans, 31,5 % de Serbes et 17 % de Croates. La Bosnie-Herzégovine est une Yougoslavie en miniature, où les peuples sont entremêlés. 16 % des enfants sont, selon de récentes statistiques, issus de mariages mixtes. Pour la majorité des observateurs, l'éclatement de la Bosnie à l'intérieur de la Yougoslavie pourrait être sanglant et provoquerait " inéluctablement " la guerre. D'où les pronostics d'un journaliste d'un quotidien de Sarajevo, Oslobodjenje, qui écrivait, à l'issue de la session parlementaire de ce week-end, que " la guerre est désormais fixée pour début mars ".

Les 29 février et 1 mars, les Serbes de Bosnie-Herzégovine, selon les directives de leur parti, le Parti démocrate serbe (SDS), ne participeront pas au référendum sur la souveraineté et l'indépendance de la Bosnie. Ils estiment

qu'ils se sont déjà prononcés lors du plébiscite organisé les 9 et 10 novembre dernier pour rester en " Yougoslavie ", rejetant ainsi l'idée d'une Bosnie indépendante. Peu de temps après, les Serbes de Bosnie avaient réaffirmé leur intention de s'opposer à ce qu'ils appellent la " sécession " de la Bosnie-Herzégovine et fait savoir que, quelle que soit la décision des Musulmans et des Croates, ils resteraient, avec les territoires où ils sont majoritaires, dans un Etat fédéral yougoslave uni à la Serbie. Dimanche, ils sont allés encore plus loin. Face à la détermination des Musulmans et des Croates d'entériner l'indépendance de la Bosnie par voie référendaire, ils ont décidé d'élaborer pour la mi-février un projet de Constitution pour la " République serbe de Bosnie-Herzégovine ", de créer d'urgence des ministères de la défense, de l'intérieur et des affaires étrangères et de demander aux instances fédérales ainsi qu'à l'armée yougoslave de leur garantir le droit de " rester en Yougoslavie ". La course contre la montre a commencé et, avant la tenue du référendum sur l'indépendance de la Bosnie, les Serbes entendent partager la République. Pour M. Momeilo Krajisnik, membre du SDS et président du Parlement bosniaque, si la Bosnie est une Yougoslavie en miniature, elle est condamnée à partager les destinées de la Yougoslavie. En d'autres termes, si la Yougoslavie actuelle disparaît, la Bosnie-Herzégovine actuelle disparaît aussi. Toutefois, estime-t-il, pour " sauvegarder " l'espace bosniaque, la République pourrait se transformer, se " cantonnaliser " et opter pour un modèle suisse. Il préconise ainsi la transformation en confédération de la Bosnie, où chacune des trois communautés - serbe, croate et musulmane - formerait son propre Etat, permettant à chacune de s'associer ensuite comme bon lui semble avec les autres Républiques de l'ex-Yougoslavie. Il explique que la proclamation de la République serbe de Bosnie est un " appel " aux autres nations pour qu'elles créent une Bosnie croate et une Bosnie musulmane. Et d'ajouter que le peuple serbe ne peut concevoir de demeurer dans une Bosnie-Herzégovine indépendante qui, " dans une dizaine d'années, deviendrait inéluctablement un Etat musulman ". Proclamer l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine contre le gré des Serbes mènerait à la catastrophe et à la guerre, avertit enfin M. Krujnisnik.

Si l'Union démocratique croate (HDZ), qui regroupe les Croates de Bosnie-Herzégovine, prône l'indépendance et la souveraineté de la République dans ses frontières actuelles, certains Croates ne s'opposent pas, non plus, à l'idée du partage de la Bosnie (loin d'être exclue par le président croate, M. Franjo Tudjman) espérant ainsi pouvoir se rattacher à la Croatie indépendante. En effet, une grande partie des quelque 700 000 Croates qui vivent en Bosnie-Herzégovine sont regroupés en Herzégovine occidentale, limitrophe de la Croatie.

La récente rencontre du vice-président du SDS, M. Nikola Koljevic, et de M. Tudjman, à l'occasion de laquelle il avait été question de la " transformation " de la Bosnie-Herzégovine, avait fortement inquiété les Musulmans, qui soupçonnaient un compromis secret entre la Serbie et la Croatie sur le partage de la Bosnie. Le Parti d'action démocratique (SDA), qui regroupe les Musulmans, estime que la seule issue possible est l'indivisibilité et l'indépendance de la République de Bosnie-Herzégovine. Aussi, M. Alija Izetbegovic, leader du SDA et président de Bosnie, préconise une République démocratique qui mettrait l'intérêt du citoyen au-dessus du nationalisme afin d'éviter l'éclatement de la Bosnie-Herzégovine en trois micro-Etats. En affirmant son indépendance et sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire, la Bosnie mettrait un terme aux prétentions territoriales de ses voisins et pourrait alors prôner " la création d'une confédération balkanique " des Slaves du Sud avec toutes les Républiques indépendantes de l'ex-Yougoslavie qui le souhaitent.

HARTMANN FLORENCE

13 février 1992, page 7

YUGOSLAVIE La Serbie et la Croatie confirment leur acceptation du plan de paix de l'ONU

Affirmant une fois de plus que tous les obstacles étaient désormais éliminés, les autorités croates et serbes ont demandé, mardi 11 février, aux Nations unies de prendre au plus vite une décision concernant l'envoi des " casques bleus " en Croatie. Belgrade et Zagreb sont convenus d'accélérer la mise en place du processus de paix proposé par l'émissaire spécial de l'ONU, M. Cyrus Vance. Le président de la Croatie, M. Franjo Tudjman, et le représentant serbe à la présidence yougoslave, M. Borisav Jovic, se sont adressés, mardi, directement au secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali.

M. Jovic demande au Conseil de sécurité de donner le feu vert au déploiement des forces de paix en Croatie. M. Franjo Tudjman réaffirme, pour sa part, que la Croatie accepte tous les paragraphes du plan de M. Vance et annonce que son gouvernement a réclamé l'application immédiate du plan de paix. D'autre part, les Nations unies ont été sollicitées par le leader de la Krajina (enclave serbe de la Croatie), M. Milan Babic, qui demande l'envoi de cinq cents observateurs pour superviser le référendum des 22 et 23 février prochain. - (Corresp.)

YUGOSLAVIE Le déploiement des "casques bleus" dans les zones de crise Le texte de la résolution du Conseil de sécurité

Voici les principaux extraits de la résolution 743 adoptée, vendredi 21 février, par le Conseil de sécurité de l'ONU autorisant la création d'une force de 14 000 " casques bleus " pour la Yougoslavie.

Le Conseil de sécurité :

- Décide d'établir, sous son autorité, une force de protection des Nations unies conformément au rapport [du secrétaire général en date du 15 février] et au plan de maintien de la paix de l'ONU, et demande au secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour garantir son déploiement le plus tôt possible.

- Décide que, pour mettre en oeuvre les recommandations de l'alinéa n 30 du rapport du secrétaire général, la force est créée conformément à l'alinéa n 4 suivant, pour une période initiale de douze mois, sauf si le Conseil en décide autrement entre-temps.

- Demande au secrétaire général d'envoyer immédiatement les éléments de cette force qui peuvent aider à mettre en oeuvre un plan permettant le déploiement complet de la force le plus rapidement possible, dans l'optique d'un budget qui porte à son maximum la contribution des parties yougoslaves pour compenser les coûts et réaliser une opération la plus rentable possible sur le terrain et en termes de coût.

- Rappelle que, conformément à l'alinéa n1 du plan de maintien de la paix des Nations unies, la force devrait être une solution provisoire visant à créer les conditions de la paix et de la sécurité nécessaires pour la négociation et un règlement global de la crise yougoslave.

- Invite en conséquence le secrétaire général à rendre compte comme il convient, au moins une fois tous les six mois, des progrès en vue d'un règlement politique pacifique et de la situation sur le terrain, et à soumettre un premier rapport sur l'établissement de la force dans les deux mois consécutifs à l'adoption de cette résolution.

- Entreprind, à cet effet, d'examiner sans attendre toutes les recommandations que le secrétaire général pourrait faire dans son rapport concernant la force, y compris la durée de sa mission, et d'adopter des décisions appropriées.

- Invite toutes les parties prenantes à respecter strictement les accords de cessez-le-feu signés à Genève le 23 novembre 1991 et à Sarajevo le 2 janvier 1992, et à coopérer pleinement et sans condition à la mise en oeuvre du plan de maintien de la paix.

- Exige que toutes les parties en présence prennent toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité du personnel envoyé par les Nations unies ainsi que celui de la mission de contrôle de la CEE.

- Appelle de nouveau les parties yougoslaves à coopérer pleinement avec la conférence sur la Yougoslavie à l'objectif qui consiste à parvenir à un règlement politique conforme aux principes de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, et réaffirme que le plan de maintien de la paix des Nations unies et sa mise en oeuvre ne vise en aucune manière à préjuger des conditions d'un règlement politique.

- Décide dans le même cadre que l'embargo imposé par l'alinéa n6 de la résolution 713 du Conseil de sécurité (1991) ne s'appliquera pas aux armes et autres équipements militaires destinés au seul usage de la force de protection de l'ONU.

- Demande à tous les Etats de fournir le soutien adéquat à la force de protection de l'ONU, en particulier pour permettre et faciliter le transit de son personnel et de son matériel.

Décide de rester activement saisi de cette question jusqu'à ce qu'une solution pacifique soit trouvée.

24 février 1992, page 3

YUGOSLAVIE Le déploiement des "casques bleus" dans les zones de crise"La FORPRONU sera composée de 14 000 hommes

La force dite de maintien de la paix de l'ONU (appelée FORPRONU ou " Force de protection des Nations unies") sera composée de près de 14 000 hommes : dix " bataillons " d'infanterie motorisée - soit l'équivalent anglo-saxon d'un régiment français - qui devront être déployés sur vingt-deux positions différentes en Yougoslavie, avec un PC principal à Banja-Luka, en Bosnie-Herzégovine, aux ordres probablement d'un général indien, et des annexes à Zagreb et à Belgrade. Dans ce cadre, qui réunira quelque 14 000 hommes, la France fournira au moins 1 000 hommes, à partir d'un bataillon équipé de véhicules blindés, et elle est prête à en détacher 1 000 autres, si le secrétariat général de l'ONU le demande, et à participer aux unités de soutien logistique de la force.

Pour cette opération, qui est la plus importante jamais montée par les Nations unies depuis le Congo où, durant les années 60, il y eut environ 20 000 " casques bleus ", l'ONU a calqué son organisation sur le déploiement rapide de " modules " composés d'un millier d'hommes par nationalité. Il s'agit de bataillons de 1 000 hommes chacun, avec leurs impédiments, à partir desquels on peut aligner 900 fantassins opérationnels.

Au total, la force " onusienne ", outre ses dix bataillons, comprendra 2 900 hommes assurant son soutien, 100 observateurs militaires et 530 contrôleurs civils de police. Elle disposera de quatre avions de transport et de vingt-six hélicoptères.

Le contingent international - jusqu'à trente et un pays ont été sollicités d'y participer à un titre ou à un autre pour un coût global estimé à plus de 3,5 milliards de francs pour un an - sera déployé sur vingt-deux positions différentes en trois " zones protégées " : Slavonie orientale, Slavonie occidentale et Krajina. Ce sont, en quelque sorte, les trois " fronts " le long desquels a eu lieu, ces derniers mois, l'avancée de l'armée fédérale et des miliciens serbes. Les " casques bleus " devront prendre position non pas sur la frontière entre la Serbie et la Croatie, mais dans les zones actuellement contrôlées par les soldats fédéraux et leurs alliés plus ou moins réguliers.

Chacune des trois zones ainsi définies devra accueillir deux bataillons d'infanterie, qui seront assistés d'un soutien logistique et qui mettront en oeuvre leurs véhicules blindés. A charge pour les " casques bleus " de chercher à désarmer les milices locales et d'obtenir de l'armée fédérale qu'elle se retire des parties de la Croatie tombées sous son contrôle.

La France a fait savoir à l'ONU (le Monde du 6 février) que les autorités hongroises seraient favorables à un déploiement de son bataillon en Slavonie orientale, c'est-à-dire la région frontière avec la Hongrie et avec la Voïvodine, où vit une importante minorité hongroise. Le ministre français de la défense, M. Pierre Joxe, se dit, en effet, très préoccupé par le sort du peuple magyar, très dispersé dans de nombreux pays. La France a conclu des accords de coopération militaire avec la Hongrie : des officiers hongrois sont en stage à Paris et des industriels français ont monté des matériels d'observation à bord d'avions de surveillance hongrois dans le cadre des négociations " ciel ouvert " au-dessus du continent européen.

Ce sont des éléments de la I armée et des détachements de la Force d'action rapide (FAR), notamment à la 9 division d'infanterie de marine stationnée dans l'ouest de la France, qui devraient composer le bataillon français. La majorité des " casques bleus " français seront des engagés.

Mais, d'ores et déjà, des appelés effectuant un service de dix mois ou un volontariat pour un service long (VSL), ont été incités, par une instruction provisoire qui en détermine les modalités, à faire acte de candidature pour une solde mensuelle de l'ordre de 4 500 francs. Le mandat de l'ONU en Yougoslavie est d'un an. Financièrement, le ministère français de la défense fait l'avance aux Nations unies qui remboursent avec retard, comme en témoigne le défraiement du contingent au sud du Liban.

ISNARD JACQUES

3 mars 1992, page 1

Après le référendum en faveur de l'indépendance La Bosnie-Herzégovine en proie aux violences ethniques

Le référendum en faveur de l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine s'est achevé, dimanche 1 mars, sur des fusillades à Sarajevo, paralysée par des barricades derrière lesquelles Serbes et Musulmans se sont retranchés.

SARAJEVO de notre envoyée spéciale

" La Bosnie-Herzégovine est déjà indépendante et sera bientôt reconnue. " A la clôture des bureaux de vote, dimanche 1 mars à 19 heures, M. Alija Izetbegovic, président bosniaque et leader du parti musulman, était satisfait du taux de participation au référendum sur l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine, qui, selon les premières estimations, atteignait les 58,1 %.

Samedi et dimanche, la communauté serbe (32 %), qui s'oppose à l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine, voulant " demeurer en Yougoslavie ", a suivi les directives de son parti et a boycotté le scrutin. A l'inverse, la communauté musulmane (44 %) et une majorité de Croates (17 %) se sont rendus aux urnes pour se prononcer, en général, en faveur de l'indépendance. Les premières estimations relatives au taux de participation étaient par conséquent suffisantes pour savoir, dès dimanche, que le " oui " l'emporterait.

Mais dimanche soir Sarajevo n'a pas fêté l'indépendance. Les salves de victoire ont été remplacées par de véritables fusillades, par des tirs meurtriers entre communautés ethniques. Havre de coexistence entre les trois communautés, Sarajevo, capitale de la Bosnie-Herzégovine, prenait les armes et connaissait ses premiers incidents interethniques.

Vers 22 heures, tous les accès conduisant du centre au quartier serbe de la nouvelle ville, sur l'autre rive de la Miljacka, étaient bloqués par des autobus rouges de la ville. De jeunes Serbes armés de fusils automatiques avaient dressé les premières barricades et montaient la garde. Peu de temps après, la ville était complètement paralysée et tous les accès bloqués.

" Les Serbes de Sarajevo se sont soulevés parce qu'ils se sentent menacés ", explique un grand barbu coiffé de la toque serbe ornée d'une cocarde de tchetnik (du nom des maquisards monarchistes serbes pendant la seconde guerre mondiale). " A partir d'ici, c'est notre territoire, c'est notre canton, et il doit être relié à Pale. " L'homme en armes trace, par ces mots, la carte de " sa " future Bosnie partagée en trois Etats.

Dans cette partition, les dirigeants de la communauté serbe réclament un tiers de la capitale qui serait rattaché à la commune voisine de Pale, où ils sont majoritaires, puis à tous les autres territoires de la Bosnie, où ils sont - ou ont été - majoritaires avant la guerre. Au total, les deux tiers de l'actuelle Bosnie-Herzégovine, qui comptait, en ce jour, fêter son indépendance en maintenant son intégrité territoriale. Dans la montagne, sur la route qui relie Pale au vieux centre de Sarajevo, d'autres barricades ont été placées pour empêcher les musulmans et les Croates de " pénétrer dans les terres serbes ".

A cette " frontière ethnique ", les civils serbes ont ouvert le feu sur une automobile, blessant une jeune fille et un jeune homme. La nervosité et l'angoisse se sont emparées des " rebelles " qui ont tiré toute la nuit des rafales dans le centre de la capitale pour faire monter la tension. Un mécanisme irréversible semblait se mettre en place, laissant craindre des affrontements sanglants dans un milieu multinational très imbriqué.

La tension survenue avec le référendum sur l'indépendance est montée subitement dimanche en milieu d'après-midi, après l'assassinat d'un Serbe dans le quartier oriental du vieux Sarajevo, aux petites échoppes et aux nombreuses mosquées. L'incident a éclaté lorsque des jeunes gens, vraisemblablement d'origine musulmane, arrachèrent puis brûlèrent un drapeau serbe frappé du symbole religieux que brandissait un cortège de noces.

Des coups de feu ont été tirés, tuant sur le coup le père du marié et blessant son beau-frère. Ce premier crime dans le Bascarsija de Sarajevo, immédiatement condamné par tous les leaders nationaux, et notamment par le président Izetbegovic, selon qui il s'agissait d'un " coup de feu contre la Bosnie ", avait déjà déclenché la machine infernale. Les appels au calme restaient vains.

Habituellement inondé par la foule, le Bascarsija était presque désert dimanche soir. Une atmosphère étrange y régnait. Habité par une forte majorité musulmane, le Bascarsija était en train de prendre les armes. " Les Serbes nous ont provoqués. Ils n'avaient pas à venir nous narguer avec le drapeau serbe le jour de l'indépendance ", tempêtait un chauffeur de taxi affirmant s'être muni d'un pistolet mitrailleur et de trois grenades.

Quelques heures plus tard, des coups de feu retentissaient dans la nuit. Les Serbes avaient placé leurs barricades et le vieux quartier de Sarajevo les siennes. " C'est la guerre, vous ne pouvez pas aller plus loin. " A l'entrée du

Bascarsija, sur la route qui mène au " territoire serbe " de Pale, la police locale " protège les gens du quartier, qui craignent la vengeance des Serbes ".

Armés de kalachnikovs et se réchauffant avec une tasse de thé chaud, les policiers montent la garde derrière des camions, prêts à barrer complètement la route. Des voitures arrivent sans cesse en trombe avec des renforts, des civils en armes. Sur le côté, un jeune Musulman porte le béret rouge avec un écusson à fleur de lys, emblème du premier Etat bosniaque, que l'on retrouve sur toutes les affiches du référendum. Serait-ce l'embryon de la milice musulmane dont on parle, mais que l'on ne voit jamais ? " Les musulmans se sont révoltés, la ville s'est soulevée pour empêcher les Serbes d'entraver l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine ", disait-on dans le Bascarsija.

A Donja-Vakuf, où les Serbes avaient, vendredi et samedi, dressé des barricades et ouvert le feu sur les passagers d'un minibus, faisant deux morts, le maire musulman de cette ville du centre de la Bosnie, où s'élèvent côte à côte une mosquée et une église orthodoxe, avait reconnu que, compte tenu de la dégradation des relations interethniques, les musulmans " avaient prévu des mesures de défense et possédaient déjà des structures pouvant évoluer rapidement en milice. En politique, il faut toujours prévoir le pire. Nous ne sommes pas naïfs ", avait-il déclaré, constatant que les deux autres communautés sont armées depuis que la situation s'est dégradée en Yougoslavie.

Pendant les deux jours de référendum, les barricades se sont multipliées un peu partout en Bosnie-Herzégovine, et notamment sur les axes principaux empruntés par les émigrés bosniaques, venus massivement de l'étranger voter pour l'indépendance. Dispersés, ces incidents n'ont pas entravé le scrutin, mais montrent bien la méfiance et les rivalités existant désormais entre les trois communautés.

La profanation des lieux sacrés, les attentats à la bombe dans les bureaux de vote ou dans les sièges des partis, les barricades serbes contre des villages musulmans ou croates ou les barricades contre l'armée yougoslave et ses installations laissent craindre une rapide " libanisation " dans cette poudrière bosniaque où chacun est désormais armé jusqu'aux dents.

HARTMANN FLORENCE

12 mars 1992, page 4

M. James Baker à Bruxelles Les Etats-Unis et les Douze vont coordonner leurs politiques à l'égard de l'ex-Yougoslavie

Les Etats-Unis et la Communauté, qui, depuis la décision de cette dernière en décembre 1991 de reconnaître la Slovénie et la Croatie, suivaient des voies sensiblement divergentes, ont décidé, mardi 10 mars à Bruxelles, de désormais étroitement coordonner leurs politiques à l'égard de l'ex-Yougoslavie. Cette concertation devrait aboutir à la reconnaissance rapide de la Slovénie et de la Croatie par les Etats-Unis, puis, en principe d'ici au 6 avril, date de la prochaine session des ministres des affaires étrangères des Douze, à celle conjointe, c'est-à-dire par Washington et la Communauté, de la Bosnie-Herzégovine et de la Macédoine.

9 avril 1992, page 4

S'alignant sur la Communauté européenne Washington reconnaît la Slovénie la Croatie et la Bosnie-Herzégovine

WASHINGTON de notre correspondant

Suivant l'exemple de la Communauté européenne, les Etats-Unis ont annoncé, mardi 7 avril, une décision longuement mûrie sinon acquise avec réticence : la reconnaissance de la Croatie, de la Slovénie et de la Bosnie-Herzégovine. Dans un communiqué, la Maison Blanche souligne que cette décision a été prise en " étroite consultation " avec la Communauté européenne qui avait reconnu les deux premières de ces Républiques ex-yougoslaves en janvier et la troisième lundi 6 avril. Le geste de l'administration Bush intervient au moment où l'ONU a finalement autorisé le déploiement de quatorze mille " casques bleus " en Croatie.

Pour les Etats-Unis, cette reconnaissance est l'aboutissement d'une réflexion souvent embarrassée sur l'attitude à suivre face à l'éclatement de la Yougoslavie. Au début du réveil nationaliste dans les Balkans, le gouvernement

américain avait donné l'impression de " surtout ne vouloir rien faire qui puisse encourager le séparatisme ", explique au Monde le professeur Janusz Bugajski, du Centre d'études stratégiques et internationales de Washington (CSIS). Quitte à se voir reprocher, au Congrès et dans la communauté croate américaine notamment, d'avoir ainsi, indirectement, incité les Serbes à passer à l'action violente contre la Croatie. C'est que les enjeux, pour les Etats-Unis, dépassaient alors le cadre de la Fédération de Yougoslavie : l'administration craignait que l'exemple yougoslave fasse tache d'huile dans ce qui était encore l'URSS, ébranlant ainsi un peu plus le pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev. Cette préoccupation a naturellement évolué avec la disparition de l'Union soviétique et le départ de M. Gorbatchev. A plusieurs reprises, le département d'Etat a désigné les Serbes comme les principaux responsables du conflit avec la Croatie. Mais avec la fin de la guerre froide, et faute d'intérêts stratégiques à défendre dans cette ancienne zone-tampon qu'était la Yougoslavie, les Etats-Unis se sont réfugiés dans une attitude que le professeur Bugajski qualifie d'" indifférence relative ".

L'administration a laissé faire la CEE tout en ne cachant pas, parfois, une certaine " déception " devant le peu de résultats obtenus par les Européens. Pour certains commentateurs américains, la Communauté, par son impuissance devant les mini-guerres yougoslaves, a lamentablement raté le premier grand test destiné à manifester qu'elle pouvait être une force politique autonome.

Washington avait très modérément apprécié le leadership exercé par l'Allemagne qui a poussé les Européens à reconnaître la Croatie. Ils ne s'en sont pas moins résolus à emboîter le pas aux Européens lorsque ceux-ci suivirent l'initiative de Bonn. Les Etats-Unis ont constaté, dit le communiqué de la Maison Blanche, " l'expression pacifique et démocratique de la volonté des citoyens " de Croatie, de Slovénie et de Bosnie-Herzégovine. Des relations diplomatiques devraient être établies incessamment avec ces Républiques.

FRACHON ALAIN

4 mai 1992, page 5

Les Douze et l'ex-Yougoslavie M. Roland Dumas propose de nouvelles actions de la Communauté et de l'ONU

GUIMARAES de notre envoyé spécial

Le moment est-il opportun pour relancer les efforts en faveur de la paix entrepris par la Communauté européenne et par l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, et en particulier en Bosnie-Herzégovine ? M. Roland Dumas en est convaincu et a présenté un nouveau plan d'action à ses collègues de la CEE réunis pour deux jours, vendredi et samedi, à Guimaraes, dans le nord du Portugal. Les ministres des affaires étrangères devaient examiner ces propositions samedi matin.

C'est une nouvelle mobilisation des Douze, " un effort d'imagination supplémentaire " que réclame M. Dumas. A l'évidence, dans son esprit, le moment n'est venu ni de baisser les bras ni de limiter l'intervention de l'Europe ou bien de l'Occident à des pressions sur les Serbes. Le plan qu'il propose comporterait trois principaux volets :

- Une aide humanitaire : " Il faut systématiquement, à partir de l'Allemagne et de l'Autriche, poursuivre le pont aérien vers Sarajevo qui permet d'acheminer vivres et médicaments et de réembarquer vers des zones plus calmes les blessés ainsi que les femmes, les enfants et les personnes les plus vulnérables. "

- Une action sur le terrain " pour séparer les combattants ". M. Dumas, observant que les esprits ne sont pas mûrs pour envoyer les " casques bleus " en Bosnie-Herzégovine, distingue deux étapes. En premier lieu : envoi d'une mission d'évaluation de l'ONU en Bosnie-Herzégovine; le ministre français a récemment rencontré M. Boutros-Ghali, le secrétaire général de l'ONU, qui a donné son accord. Deuxième phase : envoi par l'ONU de quelques centaines d'hommes chargés de la protection par exemple, du siège de l'ONU à Sarajevo, des hôpitaux, et dans la mesure du possible de la population civile. Certains observateurs, pourvus d'armes légères pour leur autodéfense, rendraient compte de l'évolution de la situation. La France est prête à y prendre sa part.

- Une action diplomatique renforcée : M. Dumas plaide pour une accélération des travaux diplomatiques engagés.

A propos de l'attitude à observer à l'égard de la nouvelle fédération formée par la Serbie et le Monténégro, M. Dumas a déclaré : " C'est un fait. La Yougoslavie a été engagée dans un processus de désagrégation.

Parallèlement, de nouvelles Républiques se sont proclamées indépendantes et nous les avons reconnues. Au-delà de ce phénomène de séparation, deux Etats, la Serbie et le Monténégro, se sont rassemblés. Il faut tirer les conclusions de cette nouvelle situation. Je souhaite une position commune à douze. Pourquoi ne pas envisager une reconnaissance réciproque de ces Républiques et de la fédération de la Serbie et du Monténégro : une telle initiative permettrait d'ouvrir le débat sur l'avenir de l'armée fédérale ", a noté M. Dumas. Il souhaite, par ailleurs, que la commission Badinter hâte ses travaux sur le statut des personnes et des groupes minoritaires.

A propos de la Macédoine, dont la reconnaissance voulue par onze Etats membres est source de conflit avec le douzième, la Grèce, M. Dumas a estimé que la situation avait évolué. Cependant, M. Mitsotakis, le premier ministre et ministre des affaires étrangères grec, qu'il venait de rencontrer, ne semble pas encore convaincu qu'une solution acceptable pour tous puisse être maintenant adoptée.

LEMAITRE PHILIPPE

4 mai 1992, page 5

L'ex-Yougoslavie Plus d'un million de réfugiés

Le nombre des réfugiés et personnes déplacées en Yougoslavie est d'au moins 1 240 000, et cette crise est la pire depuis la fin de la seconde guerre mondiale en Europe.

Le haut-commissaire aux réfugiés, Mme Sadako Ogato, lançant un appel, jeudi 30 avril, aux pays donateurs, exprime sa profonde inquiétude alors que le nombre des réfugiés augmente " presque d'heure en heure ". Il faudrait 150 millions de dollars pour les prochains mois au Haut-Commissariat des Nations unies, alors qu'à ce jour les contributions se montent à 14 millions de dollars seulement.

Selon une porte-parole du HCR, 150 000 personnes ont un besoin urgent d'hébergement. Les stocks alimentaires et en secours sont épuisés dans plusieurs régions.

Au 30 avril, le total des réfugiés et déplacés atteignait 545 000 en Croatie, 233 000 en Serbie, 224 000 en Bosnie-Herzégovine, 15 000 en Slovénie, 20 000 au Monténégro et 4 000 en Macédoine. - (AFP.)

5 juin 1992, page 3

La Bosnie-Herzégovine menacée d'éclatement

Si le découpage de la République en cantons, de façon à assurer une égalité entre Serbes, Musulmans et Croates, se révèle impossible, beaucoup pensent au partage...

CAPLJINA (Bosnie-Herzégovine) de notre envoyé spécial

Les couleurs croates (rouge, blanc, bleu en bandes horizontales) flottent sur l'Herzégovine occidentale, cette province du sud-ouest de la Bosnie-Herzégovine limitrophe de la côte dalmate et peuplée à quelque 90 % de Croates. On y arbore également le damier rouge et blanc croate (loin des fleurs de lys formant l'emblème officiel de la République bosniaque) ainsi que la tenue camouflée de rigueur dans les forces armées croates. On y est, donc, comme en Croatie, à quelques détails près. Ainsi le célèbre damier historique n'est-il pas, comme en Croatie, surmonté des cinq blasons de villes croates, et les forces armées locales ne s'y appellent-elles pas HV (Hrvatska Vojska ou Forces armées croates), mais HVO (Hrvatsko Vijeće Obrane ou Conseil de défense croate). A ces menues différences près et à un semblant de contrôle à la " frontière ", on serait bien en peine de dire dans quelle République l'on est, la bosniaque ou la croate.

" L'Herzégovine a, de tout temps, donné les Croates les plus purs ", s'entend-on, d'ailleurs, dire à Capljina, commune de 28 000 habitants située sur la Neretva, à une quinzaine de kilomètres de la frontière croate et à une trentaine de kilomètres de la " capitale " herzégovienne, Mostar, théâtre de violents combats entre forces croato-musulmanes et serbes.

La Neretva forme la ligne de partage actuelle entre les zones tenues par les Croates (rive ouest) et celles contrôlées par les Serbes, c'est-à-dire, sur la rive est, le plateau de Dubrava. Capljina est sur le front et tout, ici, le

rappelle : pont sur la Neretva coupé, chicanes de sable, maisons et immeubles endommagés, carcasses de voitures détruites, chaussée défoncée par endroits, arbres déchiquetés. Les bombardements y sont quotidiens mais relativement peu meurtriers puisque le bilan que l'on y donne de source militaire est de sept tués et d'une quinzaine de blessés. C'est qu'une grande partie des habitants ont déserté la ville, où l'on compte 54 % de Croates, 27,7 % de Musulmans et 13,5 % de Serbes. La plupart de ces derniers ont quitté la région, mais, selon le commandement local du Conseil de défense, une centaine d'entre eux sont tout de même restés.

Ce commandement " est entièrement croate ", explique M. Mirko Pehar, chef-adjoint du HVO de Capljina. Mais, précise cet ancien commerçant en textile reconverti en militaire, " quatre cents Musulmans environ, dont un ancien colonel de réserve, et même quelques Serbes " se battent dans les rangs du Conseil de défense, portant tous, à l'épaule, le même insigne, à savoir le damier croate. Et " nous tâcherons de récupérer, le plus rapidement possible, le plateau de Dubrava occupé par les Serbes, bien qu'ils n'y forment que 8 % de la population, celle-ci étant en majorité musulmane ", assure M. Pehar. Pour ce dernier, il était important de former, dans toutes les régions de Bosnie-Herzégovine à majorité croate, un Conseil de défense croate " de façon à ce que l'on sache bien, quand la guerre sera terminée, qui a défendu le territoire " (contre les Serbes). Dans quel but : cantonisation ou, carrément, partage de la République ? " Cantonisation ", répond M. Pehar, car " on ne peut pas créer un Etat croate (élargi) en démantelant un autre Etat ".

Reste que " nous (Croates d'Herzégovine) aimerions faire partie d'un Etat réunissant tous les Croates ". En effet, souligne M. Pehar, responsable pour Capljina de l'Union démocratique croate (HDZ, au pouvoir à Zagreb), " depuis toujours, les Croates d'Herzégovine désirent se rattacher à la Croatie, mais la décision doit se prendre à un niveau élevé ", et, si le président croate Franjo Tudjman a repoussé, à l'automne, la demande des maires d'Herzégovine occidentale de rattachement à sa République, " il a dû le faire sous la pression de la communauté internationale ". " Nous sommes conscients d'être citoyens de Bosnie-Herzégovine, dit, comme à regret, M. Pehar, mais cela n'exclut pas une double nationalité et de nous sentir ressortissants croates de plein droit en Croatie ", République avec laquelle " nous avons des contacts constants car nous sommes un seul peuple " et " l'Herzégovine occidentale penche évidemment du côté de la Croatie ". Reprenant le discours officiel croate, M. Pehar assure que la seule aide que les Herzégoviens reçoivent de la République soeur est " humanitaire ". En aucun cas, affirme-t-il, des unités constituées de l'armée croate ne se battent en Herzégovine, " seulement des volontaires ". Quant aux armes, déclare-t-il encore, " nous les avons achetées nous-mêmes et avons été parmi les premiers à prendre une caserne de l'armée (serbo-fédérale), ce qui nous a permis de récupérer de l'armement ". Pour le moment, " la priorité pour les Croates et les Musulmans est de se battre contre les Serbes. Après, poursuit le notable de Capljina, on négociera, on se mettra d'accord avec les autres sur le statut à adopter : cantons (musulmans, serbes et croates) au sein de la République de Bosnie-Herzégovine ou confédération de cette dernière avec la Croatie ". Et si ces solutions ne peuvent aboutir, si la formation de cantons en Bosnie-Herzégovine est impossible ? " On cherchera à assurer l'intégrité du territoire et du peuple croates ", répond, sans hésitation, M. Pehar.

A Zagreb, le propos est bien plus direct, la menace plus claire. Si le découpage de la Bosnie-Herzégovine en cantons, de façon à assurer une véritable égalité entre les trois composantes - Musulmans, Serbes et Croates - de cette République, se révèle impossible, " alors, nous ne voyons pas d'autre solution que le partage de la Bosnie-Herzégovine ". Bien sûr, Zagreb a reconnu l'Etat bosniaque dont, officiellement, il ne veut pas l'éclatement; bien sûr, les Croates sont les alliés des Musulmans, bien que ceux-ci veuillent préserver l'unité de la Bosnie et ne soient pas particulièrement enthousiastes à l'idée d'une " cantonisation ", favorisant, au contraire, la création d'une " République une et indivisible ". Mais on cache de moins en moins, au sein du régime du président Franjo Tudjman, un agacement certain devant la façon dont le président (musulman) bosniaque Alija Izetbegovic " louvoie ".

" La Croatie a reconnu la Bosnie-Herzégovine, ce qui n'est pas le cas de la Serbie. Nous avons donc implicitement accepté un Etat souverain indépendant qui est la Bosnie-Herzégovine. Dans cet Etat, vivent trois communautés : Musulmans, Serbes et Croates. Nous, bien sûr, sommes obligés de protéger les intérêts du peuple croate en Bosnie-Herzégovine. Or, le seul mode de protection est d'avoir une union des trois composantes dans une organisation cantonale ", souligne l'un des plus proches collaborateurs du président Tudjman, M. Hrvoje Sarinic. Mais, dans le cas où cette solution ne pourrait pas être mise en oeuvre, indique-t-il, c'est alors qu'il faudrait se rabattre sur le " partage ", que Zagreb, assure-t-il, ne privilégie pourtant pas; du moins, pas encore.

De leur côté, les Musulmans, totalement opposés à l'éclatement de leur République, ont dû tenir compte de " l'intensification de l'agression serbe ". " Pris dans cet engrenage que les Serbes lui ont imposé, le président Izetbegovic a accepté la confédération avec la Croatie. Mais, après cela, il n'est pas resté de façon claire derrière ce contrat. Les Musulmans sont en train de louvoyer ", regrette M. Sarinic. Et le directeur de cabinet du président

Tudjman de relever que, lors de la cérémonie d'admission aux Nations unies de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie et de la Slovénie, la délégation bosniaque présente à New-York était uniquement composée de Musulmans, sans un seul Croate. Or, souligne M. Sarinic, s'ils sont logiques avec eux-mêmes, les Musulmans doivent tenir compte des Croates et respecter leurs droits. De plus, Zagreb n'est pas avare de critiques contre le manque de clairvoyance du président Izetbegovic qui, selon M. Sarinic, est le seul à ne pas avoir prévu le conflit actuel en Bosnie-Herzégovine et " paie, malheureusement, le prix de sa politique : il voulait avoir la Bosnie sans guerre; et maintenant, il a la guerre mais plus de Bosnie ".

Quant aux pourparlers que les Croates ont eus avec les Serbes - et pour lesquels Zagreb a été vivement critiqué -, M. Sarinic les défend en arguant que le meilleur moyen de résoudre un conflit est que tout le monde se parle. Avec les Serbes, les contacts étaient destinés à " définir les problèmes ", notamment géographiques; puis, " on doit essayer d'harmoniser tout cela ". Pour le vice-ministre croate des affaires étrangères, M. Bozidar Gagro, originaire d'Herzégovine - tout comme un certain nombre d'autres responsables politiques de Zagreb - et dont le frère est maire de Mostar, les différentes rencontres qui ont eu lieu entre Croates et Serbes d'une part et Croates et Musulmans d'autre part entrent dans le cadre d'" une tentative de préciser les données de base pour un arrangement ultérieur ".

Sur place, en Herzégovine occidentale, cependant, certains voient mal comment parvenir à un accord, notamment avec les Serbes. Ainsi de M. Milan Simic, maire de Ljubuski, commune de 27 000 habitants à plus de 92 % croates (les Musulmans ne représentent que près de 6 % de la population et les Serbes sont... 64). Pour l'instant, en attendant une Bosnie-Herzégovine " idéale ", dont il affirme ne pas encore voir très bien la structure - cantons, confédération croato-bosniaque, " autonomie très large " des régions à majorité croate... - M. Simic voit sa commune vivre déjà sous un régime d'autonomie, " faire Etat à part " en l'absence de tout contact avec Sarajevo depuis plus de deux mois, à l'image de l'ensemble de la province. " Concrètement, le pouvoir bosniaque n'existe plus ", estime-t-il. Sur le plan " civil ", selon M. Simic, il existe une coordination entre communes sous l'égide de l'Union des Croates d'Herzégovine occidentale, dont la direction est composée des maires des localités à majorité croate ainsi que des chefs HDZ des communes à minorité croate. Cette Union, reconnaît-il toutefois, est actuellement en sommeil, ses réunions s'étant largement espacées. Il n'en est pas de même dans le domaine de la défense puisque, à en croire le maire de Ljubuski, l'Herzégovine occidentale est " la seule région de Bosnie-Herzégovine à disposer d'une défense organisée, sous un commandement central " (le Conseil de défense croate ou HVO).

Aujourd'hui, " notre seul lien avec l'extérieur est la Croatie, vers laquelle nous penchons " et dont l'Herzégovine occidentale reçoit son approvisionnement. Une fois oubliées les précautions dues au langage officiel, on ne se fait pas prier pour reconnaître qu'ici, " évidemment, on se sent beaucoup plus près de Zagreb que de Sarajevo ".

HELLER YVES

4 juin 1992, page 3

Selon un rapport de l'ONU Les Serbes ne sont pas seuls responsables de la guerre en Bosnie-Herzégovine

NEW-YORK (Nations unies), correspondance

Trois jours après le début de l'embargo économique, décrété par le Conseil de sécurité à l'encontre de la Serbie, le secrétaire général des Nations unies estime que la responsabilité de la guerre en Bosnie-Herzégovine est très partagée.

Dans un rapport publié mardi 2 juin, M. Boutros Boutros-Ghali met en doute le fait que le gouvernement de Belgrade contrôlerait les " irréguliers " serbes en Bosnie-Herzégovine et critique le pouvoir croate à Zagreb. " Il n'est pas sûr, écrit le secrétaire général, que les autorités de Belgrade soient en mesure d'influer sur le général Mladic [chef de l'armée de la " République serbe " - autoproclamée - en Bosnie-Herzégovine] qui s'est dissocié de l'armée yougoslave. (...) L'incertitude qui pèse sur la question de savoir qui contrôle politiquement les forces serbes en Bosnie-Herzégovine " a encore compliqué la situation dans ce pays. Les dirigeants de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) croient savoir que l'état-major de l'armée ex-yougoslave à Belgrade est disposé à laisser le gros de ses armes sur place lors de son retrait de Bosnie-Herzégovine, ce que, selon le rapport, les chefs de l'armée de la prétendue " République serbe " de Bosnie-Herzégovine ne sont pas disposés à accepter.

Hormis le rôle joué par les unités irrégulières serbes, le rapport de M. Boutros-Gali met sérieusement en cause l'armée croate dans le conflit en Bosnie-Herzégovine. Selon le secrétaire général, la FORPRONU a reçu des informations " dignes de foi " selon lesquelles des éléments de l'armée croate en uniforme opéreraient en Bosnie-Herzégovine. Les autorités de Zagreb ont constamment affirmé que les soldats croates en Bosnie-Herzégovine avaient quitté l'armée croate et n'étaient plus sous l'autorité de celle-ci. Mais les observateurs internationaux sont " convaincus " que certaines parties de la Bosnie-Herzégovine sont contrôlées par des unités militaires croates. M. Boutros-Ghali ajoute : " Dans ces conditions, on ne sait trop comment leur retrait ou leur dissolution pourrait s'effectuer ", comme le demande le Conseil de sécurité.

Le secrétaire général estime que la " position aberrante " du général Mladic qui " n'est soumis " ni à l'autorité de Belgrade ni à celle de Bosnie-Herzégovine, " devra être clarifiée " dans la perspective d'un accord sur le retrait de troupes de Bosnie sous surveillance internationale. Dans son rapport, M. Boutros-Ghali souligne que cette présence internationale a jusqu'à présent " moins inspiré le respect " dans l'ex-Yougoslavie que dans d'autres endroits du monde où les forces de l'ONU ont été déployées.

Par ailleurs, certaines délégations, y compris celle de Russie, expliquent que ce rapport du secrétaire général n'est " pas une surprise ". Paris a toujours estimé que les responsabilités de la guerre en Bosnie-Herzégovine étaient " largement partagées ". Les diplomates considèrent cependant que si M. Slobodan Milosevic, le président serbe, avait la " volonté " de contrôler les éléments irréguliers serbes en Bosnie-Herzégovine, " il en aurait sans doute les moyens ". Les quinze membres du Conseil de sécurité devaient se réunir mercredi 3 juin afin d'examiner le rapport du secrétaire général de l'ONU.

BASSIR POUR AFSANE

7 juin 1992, page 5

La situation dans l'ex-Yougoslavie Lord Carrington se montre pessimiste sur les chances d'un règlement pacifique

Lord Carrington, président de la conférence européenne sur la Yougoslavie, a qualifié de " décevantes " ses rencontres, jeudi 25 juin à Strasbourg, avec les autorités serbes, croates et bosniaques. Le président de Serbie, M. Slobodan Milosevic, a écarté toute idée de reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine. A propos de la situation au Kosovo, le représentant des Douze, qui doit faire un rapport sur sa mission au conseil européen qui se tient à Lisbonne, a estimé que les pourparlers étaient dans un " cul-de-sac".

STRASBOURG de notre correspondant

Le président serbe a été reçu le premier et le plus longuement (deux heures) par lord Carrington à la résidence du représentant permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Europe. Mine renfrognée, M. Milosevic s'est montré égal à lui-même en distillant un discours désormais bien connu : " La Serbie appuiera toute solution pour la paix en Bosnie-Herzégovine reposant sur un consensus trilatéral. " Il a répété une fois de plus que son pays se limitait à une " action humanitaire " en faveur des Serbes de Bosnie et que les accusations d'" agression serbe " à Sarajevo étaient sans fondement.

Son ministre des affaires étrangères, M. Vladislav Jovanovic, a, de son côté, affirmé que Croates et Bosniaques avaient conclu une alliance militaire, matérialisée par l'envoi à Sarajevo d'une colonne blindée équipée de " chars Léopard et de canons allemands ". Avec de telles déclarations, les autorités serbes ne pouvaient s'être déplacées à Strasbourg dans un état d'esprit propice au dialogue.

D'autant moins que M. Milosevic a fait valoir des arguments juridiques pour évacuer la question de la reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine : " Elle ne relève pas de mes compétences constitutionnelles mais de celles des nouvelles autorités fédérales. " Or, ces dernières ne sont pas reconnues par la CEE. A l'inverse, le président serbe s'est retranché derrière la Constitution de la Serbie pour refuser de discuter des droits des Albanais de souche du Kosovo.

Lord Carrington s'est montré presque aussi déçu après son entretien avec M. Franjo Tudjman. Selon le diplomate britannique, le président croate n'a donné aucune assurance quant à l'arrêt de l'intervention de forces croates en Krajina (territoire croate contrôlé par les Serbes qui constituent une écrasante majorité de la population locale)

en dépit d'un accord de cessez-le-feu. M. Tudjman s'est surtout attaché à démentir les rumeurs sur le pacte militaire entre son pays et les responsables bosniaques. Pour sa part, M. Haris Silajdzic, ministre des affaires étrangères de Bosnie-Herzégovine, venu dans la capitale alsacienne afin de représenter son président, M. Alija Izetbegovic, bloqué dans Sarajevo assiégée, a insisté sur l'urgence pour le Conseil de sécurité des Nations unies de décider une intervention militaire.

Lord Carrington n'a pas voulu se prononcer sur l'opportunité, pour l'ONU, de faire usage de la force pour sauver Sarajevo, considérant que sa mission restait la recherche de la paix par la voie politique. Il s'est néanmoins félicité de l'intention manifestée par les troupes serbes de relancer le processus de réouverture de l'aéroport de la capitale bosniaque.

SCOTTO MARCEL

2 juillet 1992, page 5

La situation dans l'ex-Yougoslavie Le " forcing " français a déclenché l'aide internationale pour Sarajevo

Après l'ouverture par la France d'une brèche dans le blocus, la communauté internationale commence à se mobiliser pour fournir une aide humanitaire à la population de Sarajevo.

Dans le sillage de la visite surprise de M. François Mitterrand à Sarajevo, cent vingt militaires français de la 9 DIMA (Division d'infanterie de marine) ont quitté Nantes, mercredi 1 juillet, par avion à destination de la capitale bosniaque. Ils feront partie des mille " casques bleus ", de l'ONU chargés d'assurer la sécurité de l'aéroport. Des éléments canadiens sont également attendus mercredi. Cinq appareils français chargés de vivres et de médicaments s'étaient posés mardi soir sur la piste, en dépit des mises en garde du chef de la FORPRONU, le général Lewis MacKenzie. La distribution de cette première livraison de 33 tonnes d'aide n'a toutefois pu commencer mardi. Le déchargement des appareils a dû en effet être interrompu dans l'après-midi, les bombardements ayant repris aux abords de l'aéroport. Une trentaine de tonnes d'aide de l'Action humanitaire française est également arrivée par la route mardi après-midi, dans le sixième convoi de ce type.

La Communauté européenne a décidé mardi à Bruxelles d'ouvrir à partir de jeudi un pont aérien au moyen de six avions (cinq français et un britannique) pour acheminer vers Sarajevo l'aide de la CEE entreposée à Zagreb (1 650 tonnes de produits de première nécessité ont été entreposés par la CEE dans la capitale croate depuis le début du mois de mai). En outre, divers pays de la Communauté (Luxembourg, Danemark, Allemagne) ont annoncé qu'ils fourniraient des vivres et des médicaments. La Grande-Bretagne, la Belgique et l'Espagne enverront des avions de transport. M. James Baker a pour sa part fait savoir que les Etats-Unis attendraient le feu vert de l'ONU pour lancer leur propre pont aérien.

Si la situation se rétablit autour de l'aéroport, la FORPRONU prévoit de pouvoir faire face à huit vols quotidiens d'aide humanitaire d'une quarantaine de tonnes chacun, soit environ 300 tonnes par jour au total. Une fois déchargé, l'aide devra être acheminée par camions jusqu'à Sarajevo à travers une zone de front actuellement très dangereuse aux abords de l'aéroport. Les véhicules blindés du bataillon canadien escorteront les camions à travers ce secteur, avant qu'ils ne soient pris en charge par la police bosniaque et remis aux divers organismes chargés de sa distribution à la population.

M. Mitterrand a eu droit mardi aux " félicitations " téléphoniques du président Bush. Lors d'un entretien avec le ministre allemand des affaires étrangères, M. Klaus Kinkel, le président américain a en outre déclaré, à propos du chef de l'Etat français : " Il a fait du bon travail. Les fournitures arrivent à Sarajevo aujourd'hui et c'est très bien. "

D'autre part, le secrétaire américain à la défense, M. Richard Cheney, a précisé mardi que les Etats-Unis, s'ils en recevaient la demande de l'ONU, seraient prêts à offrir un soutien aérien et naval aux opérations humanitaires sur Sarajevo, mais qu'ils excluent l'envoi de troupes terrestres en Yougoslavie.

" S'il n'y a pas de cessez-le-feu (sur l'aéroport de Sarajevo), cela reviendra à fournir une assistance humanitaire dans un environnement où il pourrait y avoir une résistance militaire ou des combats en cours. Je pense que l'engagement américain serait alors limité à un soutien naval et aérien. Nous apporterions notre soutien aux autres forces qui seraient sur le terrain ", a-t-il déclaré.

Six navires de la sixième flotte américaine, ordinairement stationnée en Méditerranée, ont été envoyés en Adriatique, a déclaré le porte-parole du Pentagone, Pete Williams. Ces bateaux - quatre navires amphibies, un destroyer et un croiseur - constituent le Groupe d'intervention amphibie en Méditerranée (Mediterranean Amphibious Ready Group, MARG). Le porte-avions de cette flotte, le Saratoga, effectue actuellement une " visite de ports ", et se trouve à Cannes, a ajouté M. Williams. - (AFP, Reuter.)

3 juillet 1992, page 6

BOSNIE-HERZÉGOVINE : alors que l'aide humanitaire commence à être distribuée dans Sarajevo le président Bush est réticent à l'envoi de soldats américains

Le président George Bush, tout en se déclarant " épouvanté " par la situation à Sarajevo, a clairement exprimé, mercredi 1 juillet, une très grande réticence à utiliser des forces américaines dans l'ex-Yougoslavie en année électorale américaine. Rappelant que les Etats-Unis disposaient actuellement de deux groupes navals croisant en Méditerranée et dans l'Adriatique, le président Bush a indiqué qu'il " n'envisageait pas pour le moment " d'utiliser ces forces et a exprimé l'espoir que la situation puisse s'améliorer " sans que les forces américaines aient à intervenir ". Ces propos interviennent, rapporte notre correspondant à New-York Serge Marti, après l'annonce mardi par le secrétaire à la défense, M. Dick Cheney, que les Etats-Unis se contenteraient de fournir, sous les auspices des Nations unies, un appui aérien et naval pour protéger l'acheminement des convois humanitaires vers Sarajevo. De son côté, le secrétaire d'Etat, M. James Baker, a indiqué, le 1 juillet, que deux avions militaire C-130 avaient été mis à la disposition de l'ONU, à la demande de celle-ci, pour transporter les vivres destinées à la Bosnie-Herzégovine.

Les déclarations américaines ont été sévèrement critiquées à Belgrade. Même si le Pentagone a souligné qu'aucun soldat ne serait déployé en Yougoslavie, l'agence officielle Tanjug estime qu'" il est probable que Washington attend l'occasion d'intervenir " et que " ce n'est un secret pour personne que les Américains veulent la chute du gouvernement serbe ". En revanche, il semble que le gouvernement de Belgrade cherche à apaiser ses relations avec Washington avec la nomination, mercredi, de M. Milan Panic au poste de premier ministre de la Yougoslavie, désormais réduite à la Serbie et au Monténégro. M. Panic, un homme d'affaires californien possédant la double nationalité américaine et yougoslave, aurait, selon certaines sources gouvernementales, repoussé une première offre à la mi-juin en attendant que les autorités américaines l'assurent qu'il pourrait conserver sa double nationalité.

Quatre pays de la CEE (la Grèce, l'Italie, l'Espagne et la Grande-Bretagne) ont par ailleurs proposé de nouveaux avions pour participer au pont aérien de la Communauté européenne entre la capitale croate, Zagreb, et Sarajevo, a annoncé, mercredi, un porte-parole de la Commission européenne. Pour le moment, six avions (cinq français et un britannique) sont prévus pour participer au pont aérien en faveur des habitants de la capitale bosniaque, qui commencera jeudi si les conditions d'accès à l'aéroport le permettent.

A Sarajevo même, une trentaine de tonnes d'aide humanitaire française, la première à être parvenue dans la ville par avion, ont commencé à être distribuées mercredi à la population, assiégée depuis près de trois mois. Les vivres ont été acheminés par camion de l'aéroport à quatre entrepôts répartis dans le centre-ville et confiés aux associations caritatives locales. Il s'agit encore de quantités modestes, puisque les besoins de base quotidiens des 400 000 habitants sont évalués à environ 250 tonnes par jour.

Le premier convoi canadien de mille " casques bleus " de l'ONU est arrivé jeudi matin à Sarajevo pour assurer la sécurité de l'aéroport, après avoir été retardé en raison de petits accrochages au nord de la ville. Les premiers éléments d'un régiment d'infanterie de marine dépêché par la France ont d'autre part atterri mercredi à Sarajevo pour aider à la mise en place du pont aérien humanitaire. Ces soldats, qui font partie d'une unité qui a activement participé à la guerre du Golfe, vont prêter main forte aux " casques bleus " déjà sur place, dont le travail est sérieusement entravé par les champs de mines et la poursuite des combats entre factions rivales. Leur tâche prioritaire est d'assurer la sécurité du couloir humanitaire reliant l'aéroport à la ville. Malgré ces difficultés, M. Roland Dumas, le ministre français des affaires étrangères, s'est félicité de l'amélioration de la situation, estimant que " le bilan est là " après le voyage du président Mitterrand à Sarajevo.

Le président serbe, M. Slobodan Milosevic, rendu responsable par une grande partie de la communauté internationale pour la détérioration du conflit en Bosnie-Herzégovine, continue de subir la pression de l'opposition à Belgrade. Mercredi soir, environ 80 000 personnes ont défilé dans le centre de la capitale à l'appel du Mouvement démocratique de Serbie (DEPOS), qui manifeste depuis dimanche pour réclamer la démission de

M. Milosevic. Un porte-parole du DEPOS a informé la foule qu'il avait été décidé de mettre jeudi un terme à ce mouvement continu de protestation. - (AFP., Reuter, AP.)

10 juillet 1992, page 5

A l'issue du Sommet de Munich M. Mitterrand défend l'idée d'une conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie

MUNICH de notre envoyée spéciale

M. François Mitterrand s'est assez longuement exprimé sur ses positions dans la crise yougoslave lors de la conférence de presse qu'il a donnée, mercredi 8 juillet, à Munich à l'issue du sommet des sept pays les plus industrialisés.

Il s'est félicité du soutien recueilli par la proposition française de mettre sur pied une conférence internationale sous l'égide de l'ONU, du type de celle qui s'est tenue sur le Cambodge. Il s'agirait d'accroître la pression internationale en vue d'un règlement politique à tous les problèmes provoqués par la dislocation de l'ex-Fédération yougoslave. Ce forum serait un cadre plus large et plus solennel que celui de la " conférence Carrington ". Il associerait à la recherche d'un règlement tous les États voisins de l'ex-Yougoslavie, y compris, probablement, la Russie.

M. Mitterrand a rappelé, d'autre part, que la menace d'un éventuel recours à la force, formulé successivement à Lisbonne par les Douze puis à Munich par les Sept, ne vise qu'à protéger ceux qui acheminent ou accompagnent l'aide humanitaire; " Nous n'avons pas parlé d'autre chose, c'est-à-dire de présence militaire sur le terrain lui-même ", a-t-il précisé.

Dans la salle de presse voisine, M. Bush déclarait lui aussi que, ni les États-Unis ni l'OTAN n'avaient l'intention d'intervenir militairement, et M. Major affirmait que " le langage de Munich " n'avait pas été " plus guerrier que celui de Lisbonne ". Des experts des pays membres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) devaient se réunir, jeudi, à Helsinki, pour dresser la liste des mesures militaires envisageables pour garantir l'acheminement des secours aux populations de Bosnie.

Au-delà de ces considérations immédiates, M. Mitterrand a fait, sur les origines et la nature du conflit, un exposé qui montre que, sur le fond, il n'a pas varié. Il continue de penser que les Européens s'y sont mal pris, que l'État unitaire yougoslave avait ses vertus, que la reconnaissance de l'indépendance des Républiques, hormis pour la Slovaquie " à population homogène ", a été prématurée : " J'aurais préféré, a-t-il dit, qu'on définisse le droit des minorités avant de reconnaître les souverainetés. "

Le chef de l'État a même donné l'impression de regretter la reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine, comme si elle faisait aujourd'hui obstacle à une solution possible au conflit qui la déchire. Evoquant les " initiatives fâcheuses " auxquelles se livrent sur le territoire bosniaque la Serbie et aujourd'hui la Croatie, il s'est demandé : " La solution se trouvera-t-elle dans un partage [entre Serbie et Croatie] ? Je n'en sais rien mais a priori non, puisque la Bosnie a été reconnue. "

" Nous sommes là devant un produit de l'Histoire qui a fait que pendant des siècles ces populations se sont combattues ", a encore dit M. Mitterrand, confirmant ainsi que dans son esprit la guerre dans les Républiques yougoslaves est une fatalité et non l'effet de l'agression de l'une des parties contre les autres. D'autres régions, d'autres peuples d'Europe, sont et seront soumis à cette fatalité historique, qu'ont enrayée pendant plus d'un demi-siècle les États unitaires communistes, et à laquelle M. Mitterrand ne voit qu'un seul moyen de s'opposer : le droit.

" Le Serbe de Croatie pouvait se sentir menacé, mais il se sentait aussi protégé par un pouvoir fédéral, a expliqué le président. Il était yougoslave. Dans une Croatie indépendante, il devient croate. Comme la protection des minorités n'est plus assurée par un pouvoir central, ou du moins le pense-t-il, il faut créer un pouvoir supérieur qui impose le droit. " C'est le sens de la proposition faite par la France dans le cadre de la CSCE, visant à créer une cour d'arbitrage et de conciliation, que M. Mitterrand s'appropriait encore à défendre, jeudi à Helsinki.

TREAN CLAIRE

23 juillet 1992, page 4

La situation en Bosnie-Herzégovine et dans l'ex-Yougoslavie Lord Carrington rejette sur tous les camps la responsabilité des combats Les présidents croate et bosniaque concluent un accord de coopération militaire

Les combats se sont poursuivis, mardi 21 juillet, en Bosnie-Herzégovine, où l'aéroport de Sarajevo a de nouveau dû être fermé pendant près d'une heure (nos dernières éditions du 22 juillet). Le médiateur européen, lord Carrington, de même que le chef des " casques bleus " dans la capitale bosniaque, le général canadien Lewis Mackenzie, ont rejeté sur tous les camps la responsabilité de l'échec du cessez-le-feu qui aurait dû entrer en vigueur dimanche. De leur côté, les responsables bosniaque et croate ont conclu un accord de coopération, notamment militaire, entre leurs deux pays.

L'ONU a " la preuve que chaque camp tire sur lui-même afin de donner de l'autre l'image de celui qui lance les attaques ", a déclaré le général Mackenzie, tandis que Lord Carrington a souligné, lors d'une conférence de presse à Belgrade, que, selon les informations dont il dispose, les trois protagonistes (musulmans, serbes et croates) avaient violé la dernière trêve, ajoutant que les " Musulmans violent autant, si ce n'est plus le cessez-le-feu ". Le général Mackenzie a, d'autre part, estimé qu'une force d'interposition de l'ONU à Sarajevo nécessiterait le déploiement d'au moins 40 000 hommes. " C'est la première fois qu'une force de maintien de la paix est déployée à un endroit où il n'y a pas de paix à maintenir ", a-t-il encore dit.

Par ailleurs, le président croate, M. Franjo Tudjman, et son homologue bosniaque, M. Alija Izetbegovic, ont signé, mardi à Zagreb, un accord " sur l'amitié et la coopération " entre la Croatie et la Bosnie-Herzégovine. M. Izetbegovic avait dû retarder de vingt-quatre heures sa visite à Zagreb, à l'occasion de laquelle les deux pays ont également établi des relations diplomatiques.

Selon la télévision croate, les deux présidents sont convenus que l'organisation future de la Bosnie-Herzégovine serait fondée " sur le principe de l'égalité des trois peuples constitutifs qui y vivent : Musulmans, Croates et Serbes ". L'ordre constitutionnel et politique de la République sera basé " sur des unités constitutives qui tiendront compte notamment des aspects nationaux, historiques, culturels et économiques de chacune ", ont-ils encore décidé.

Sur les questions de défense, l'accord précise que les éléments armés de la population croate de Bosnie sont une " composante des forces armées unies de la Bosnie-Herzégovine " et que " le Conseil de défense croate aura des représentants dans le commandement commun des forces armées de la Bosnie-Herzégovine ". " Les autorités civiles temporaires créées dans les conditions de guerre dans le cadre du Conseil croate de défense se mettront en accord au plus tôt avec l'ordre constitutionnel de la Bosnie-Herzégovine ", précise le communiqué commun publié à l'issue des discussions entre MM. Tudjman et Izetbegovic.

" Tenant compte du fait que l'agression des forces militaires serbes et monténégrines se poursuit contre la Bosnie-Herzégovine, mais également contre la Croatie ", les deux Etats lancent un appel à la Communauté internationale pour qu'elle entreprenne " des mesures efficaces pour empêcher l'agression ". Cependant, la coopération et la coordination entre les deux Etats dans la défense des zones frontalières, " qui se déroulent jusqu'à présent avec succès ", seront poursuivies, indique le communiqué. Si les efforts de la communauté internationale restent sans résultats, les deux Etats examineront et entreprendront toutes les formes nécessaires d' " une coopération plus large dans le domaine militaire et dans la coordination des opérations militaires ".

L'accord porte aussi sur la coopération future dans de nombreux domaines - économie, social, justice et culture, ainsi que sur le problème des réfugiés. Enfin, les deux Etats permettront à leurs citoyens d'obtenir la double nationalité . - (AFP, Reuter.)

23 juillet 1992, page 4

La situation en Bosnie-Herzégovine et dans l'ex-Yougoslavie Une lettre de M. Robert Badinter

M. Robert Badinter, président de la commission d'arbitrage de la conférence pour la paix en Yougoslavie nous écrit :

C'est avec étonnement que j'ai pris connaissance de l'article " Paris face au conflit yougoslave " publié en première page du Monde le 16 juillet. Il est écrit en effet, à propos de la définition du droit des minorités : " La commission d'arbitrage dirigée par M. Badinter n'était-elle pas chargée de cela et n'a-t-on pas, à la demande de la France, attendu des mois qu'elle remette ses conclusions avant cette reconnaissance ? "

Je tiens à ce sujet à préciser que la Commission d'arbitrage n'a jamais été chargée de définir le statut des minorités en Yougoslavie. Elle n'a à cet égard pour mission que de s'assurer que les textes constitutionnels et législatifs des Républiques demandant à être reconnues par les Etats membres de la Communauté européenne respectent les droits des minorités, tels qu'ils ont été définis dans les dispositions du projet de traité soumis le 4 novembre 1991 à l'approbation des représentants des six Républiques issues de l'ex-RFSY. Saisie à ce sujet par lord Carrington, le 16 décembre 1991, la commission a rendu ses avis concernant la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Macédoine, la Slovénie, le 13 janvier 1992.

BADINTER ROBERT

30 juillet 1992, page 5

La conférence de Londres sur la Bosnie-Herzégovine et celle de Genève sur les réfugiés de l'ex-Yougoslavie Les Musulmans insistent sur la nécessité de l'arrêt des combats avant toute discussion de fond

Les pourparlers de Londres sous l'égide de la CEE sur l'avenir constitutionnel de la Bosnie-Herzégovine se sont de nouveau enlisés, mardi 28 juillet, représentants serbes et musulmans campant sur leurs positions : partage pour les premiers et République unitaire pour les seconds. Les Musulmans estiment que toute partition de la Bosnie est non seulement un acte nocif mais impraticable. C'est la raison pour laquelle ils rejettent un plan européen prévoyant une " cantonisation " de la République - également réclamée par les Croates.

Parmi les nouvelles propositions de la CEE figurent, selon des sources concordantes, la délimitation de trois " unités constitutives " (musulmane, serbe et croate) et la mise en place d'un tribunal international pour contrôler le respect des droits de l'homme et des minorités. Refusant d'aborder le volet politique de la crise avant l'arrêt des combats - " Nous ne sommes pas prêts à discuter de l'aspect constitutionnel tant que nos rues sont jonchées de cadavres et que notre peuple est expulsé de chez lui un pistolet sur la tempe. Cela n'a aucun sens ", - le ministre bosniaque des affaires étrangères, M. Haris Silajdzic, qui représente le camp musulman, a demandé à la communauté internationale d'organiser un procès " semblable à celui de Nuremberg " pour juger les " crimes de guerre " des dirigeants serbes, qu'il a comparés à " Hitler et sa bande ". Quant au leader des Serbes de Bosnie, M. Radovan Karadzic, il a demandé " le début immédiat de discussions en tête-à-tête ", ce que ses adversaires musulmans refusent toujours.

A Sarajevo, les autorités bosniaques ont signalé mardi l'entrée sur leur territoire d'une colonne de soixante à cent chars de l'armée serbo-monténégrine yougoslave. Celle-ci a démenti cette information. Pour leur part, les Etats-Unis ont insisté mardi sur la nécessité de mettre un terme immédiat aux " nettoyages ethniques " pratiqués par les Serbes dans les zones contestées de l'ex-Yougoslavie et ont manifesté leur préoccupation sur le sort des populations musulmanes de Bosnie-Herzégovine.

Par ailleurs, le gouvernement serbe de M. Radoman Bozovic fait face à des difficultés qui ont débouché mardi sur une motion de censure présentée par un groupe de trente députés de l'opposition. M. Bozovic, considéré comme le bras droit du président Slobodan Milosevic, a provoqué un véritable tollé parmi l'opposition parlementaire et l'opinion publique serbes en tentant de faire passer à tout prix un projet de loi prévoyant la nationalisation de la maison Politika, le plus important groupe de presse des Balkans, évalué à 800 millions de deutschemarks, et une réduction considérable de l'autonomie de l'université.

Après deux jours de débats houleux au Parlement, M. Bozovic a retiré ce projet, le remplaçant par une nouvelle version, qui a suscité le même mécontentement dans les rangs de l'opposition, selon l'agence yougoslave Tanjug. - (AFP, Reuter.)

27 juillet 1992, page 3

La querelle entre M. Boutros-Ghali et le Conseil de sécurité sur la Bosnie-Herzégovine Le secrétaire général de l'ONU juge excessive la part prise par la crise yougoslave

Des combats ont, de nouveau, ensanglanté Sarajevo, vendredi 24 juillet, tandis qu'une tentative de la Force de protection de l'ONU, du HCR et de l'OMS d'atteindre la ville bosniaque de Gorazde, assiégée et bombardée par les forces serbes, a échoué. Après que deux véhicules eurent été endommagés par des mines, le convoi a dû faire demi-tour. Cependant, des milliers de Musulmans et de Croates continuent à affluer en Croatie après avoir fui l'avance des Serbes en Bosnie-Herzégovine. A New-York, le secrétaire général de l'ONU a marqué un point, vendredi, dans sa querelle avec le Conseil de sécurité.

NEW-YORK (Nations unies), correspondance

M. Boutros Boutros-Ghali a exigé et obtenu une déclaration du Conseil de sécurité demandant un engagement de la part des pays européens en vue de lui fournir des informations quant aux " contributions qu'ils seraient disposés à apporter " sous forme " de personnels, de matériels et d'appui logistique " pour assurer la supervision par l'ONU des armes lourdes en Bosnie-Herzégovine, comme le demande l'accord de Londres signé le 17 juin dernier sous l'égide de la Conférence européenne sur la Yougoslavie. C'est seulement ensuite que M. Boutros-Ghali serait disposé à poursuivre ses efforts pour appliquer l'accord de Londres.

Selon la déclaration du Conseil de sécurité adoptée par consensus, vendredi 24 juillet, l'ONU participera en tant que membre à part entière à toutes les négociations de la Communauté européenne concernant l'ex-Yougoslavie. En outre, le Conseil " souscrit à l'opinion du secrétaire général " selon laquelle les conditions sur le terrain ne sont pas encore réunies pour que l'ONU puisse superviser les armes lourdes en Bosnie-Herzégovine. " Toute une journée de négociations au sein du Conseil pour accoucher d'une souris ", a commenté un diplomate bosniaque en lisant la déclaration sur le conflit dans son pays.

Selon les membres du Conseil - de plus en plus irrités par l'attitude du secrétaire général -, les consultations ont traîné parce que M. Boutros-Ghali " tient à négocier chaque phrase ". Les quinze sont toutefois unanimes pour dire que certains points soulevés par M. Boutros-Ghali dans sa lettre de " vive protestation " au Conseil de sécurité sont " légitimes ", à savoir la manière dont les Britanniques ont décidé de confier la tâche difficile de surveillance des armes lourdes en Bosnie à l'ONU, sans avoir consulté le secrétariat. Ce qu'ils reprochent au diplomate égyptien, ce sont ses " manières brutales " aboutissant à l'affrontement ouvert avec le Conseil. Il est vrai que, présentant son rapport sur la Somalie, M. Boutros-Ghali ne s'est pas embarrassé de précautions pour reprocher au Conseil de sécurité et à la CEE de se pencher à l'excès sur la crise yougoslave, une " guerre de riches " aux yeux du secrétaire général.

Un diplomate, qui se félicite du caractère "indépendant " de M. Boutros-Ghali, estime que " bien que le secrétaire général tienne à marquer son territoire (...) le Conseil doit rester et restera l'organe de l'ONU qui décide ", ajoutant : " Le secrétaire général doit exécuter les décisions du Conseil (...) Nous sommes disposés à avoir des consultations avec lui car on n'a pas d'autre choix que de travailler ensemble ". Mais tout le monde n'est pas de cet avis. Un diplomate occidental a déclaré aux journalistes : " Si le secrétaire général de l'ONU ne fait pas ce que les Etats membres lui demandent, on ne contribuera plus au budget de l'ONU, lui rendant la vie très difficile ".

A la fin de cette longue journée de vendredi et dans le cadre du " conflit " du diplomate égyptien avec le Conseil de sécurité, les délégués concèdent qu'au cours de cette trois mille centième réunion officielle du Conseil de sécurité, M. Boutros-Ghali " a gagné un jeu sur la Bosnie car la balle, comme il le voulait, est désormais dans le camp des Européens ". Ils ajoutent aussitôt : " Il reste encore plusieurs manches à jouer. On tient à lui faire savoir notre volonté de travailler avec lui. Mais il faut que cela soit clair : ce n'est pas au secrétaire général d'écrire les résolutions du Conseil de sécurité, car un jour il perdra. "

BASSIR POUR AFSANE

31 juillet 1992, page 4

BOSNIE-HERZEGOVINE La CEE n'a pas obtenu d'accord politique entre Musulmans, Serbes et Croates

Au terme de trois jours de pourparlers indirects, Musulmans, Serbes et Croates de Bosnie-Herzégovine se sont engagés, mercredi 29 juillet à Londres, à mettre un terme aux atrocités contre les civils, malgré leurs précédentes promesses non tenues. Mais la médiation européenne a échoué dans son objectif principal : obtenir un accord politique.

Le diplomate portugais Jose Cutileiro, adjoint de Lord Carrington, président de la Conférence européenne sur la Yougoslavie, a annoncé la création immédiate d'un comité multipartite chargé de veiller au respect des droits de l'homme et de " contrôler la situation sur le terrain ".

Présidé par un représentant de Lord Carrington, ce comité comprendra des délégués des belligérants ainsi que des membres de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), du Haut Commissariat pour les réfugiés et du Comité international de la Croix-Rouge.

Son rôle sera d'assurer que l'aide humanitaire parvienne à la population, de permettre le retour des réfugiés, la libération des civils détenus dans des camps, un échange des prisonniers de guerre, et d' " aider à l'instauration d'un cessez-le-feu ". La plupart de ces mesures étaient contenues dans un précédent accord, conclu le 17 juillet à Londres, mais qui est resté lettre morte.

M. Cutileiro a reconnu l'échec de ses tentatives pour parvenir à un accord politique, seul à même, selon la CEE, de garantir une paix durable. Les Musulmans ont notamment réitéré leur refus d'aborder le volet constitutionnel tant que les combats se poursuivent. Ils rejettent également la notion " d'unités constitutives " prônée par la CEE, qui conduirait à la " cantonalisation ethnique " souhaitée par les Serbes, maîtres actuellement des deux tiers du territoire.

D'autre part, Serbes et Croates sont parvenus à un début d'accord aux termes duquel l'armée serbo-monténégrine aura huit jours pour se retirer de la région de Dubrovnik. Toutefois, la date du début de ce retrait n'a pu être fixée lors des négociations qui se sont tenues mercredi à bord d'un navire britannique en Adriatique, sous l'égide de la CEE et de la FORPRONU.

En revanche, toutes les questions d'ordre pratique concernant le retrait des forces serbo-monténégrines de la région de Dubrovnik ont été résolues, a indiqué le général Philippe Morillon, commandant-adjoint de la FORPRONU.

L'armée yougoslave, selon le général français, a demandé l'ouverture de consultations à haut niveau sur la question de Prevlaka, presqu'île croate qui contrôle l'accès d'une très importante base navale de l'armée yougoslave dans les bouches de Kotor (Monténégro), sur l'Adriatique.

Alors que la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro) a revendiqué la possession de Prevlaka - visiblement pour des raisons purement militaires -, le général Janko Bobetko, qui dirigeait la délégation croate, a insisté sur la souveraineté de la Croatie sur la presqu'île : " La Croatie ne cédera pas sur cette question ", a-t-il déclaré. - (AFP.)

8 août 1992, page 4

Les réactions internationales sur l'existence de camps de détention en Bosnie-Herzégovine Le Conseil de sécurité discute de l'éventualité d'un recours à des moyens militaires

A la demande des Etats-Unis, le Conseil de sécurité de l'ONU devrait discuter de l'éventualité d'un recours à des moyens militaires pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire en Bosnie-Herzégovine. Les diplomates des pays membres de l'OTAN, lors d'une réunion jeudi 6 août à Bruxelles, ont décidé de mettre à l'étude différentes options pour appuyer militairement les résolutions de l'ONU. L'une d'elles porte sur la protection militaire des opérations humanitaires, qui pourrait inclure, selon des sources proches de l'OTAN, la prise de contrôle de l'aéroport de Sarajevo ou l'ouverture d'un couloir terrestre depuis la côte adriatique.

Les résultats de ces discussions ont été envoyés sous forme de " projet de mandat " aux seize capitales. Une fois la décision prise, les autorités militaires de l'OTAN seront chargées de dresser des plans détaillés. On souligne à Bruxelles que toute opération suppose un mandat préalable des Nations unies.

Les deux autres options envisagées portent sur le renforcement de la surveillance navale de l'embargo imposé à la Serbie et au Monténégro et sur le contrôle des armements lourds en Bosnie-Herzégovine. Le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, a demandé aux Européens quels moyens ils étaient prêts à mettre au service de l'ONU pour cette dernière opération, qui suppose l'établissement d'un cessez-le-feu durable. L'idée d'un éventuel recours à la force pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire en Bosnie-Herzégovine avait été évoquée

pour la première fois lors du sommet européen de Lisbonne, le 26 juin dernier. Les Douze avaient déclaré " ne pas exclure " un tel recours. Ils avaient à l'époque précisé que cela supposait une nouvelle résolution des Nations unies, mais les Européens membres du Conseil de sécurité n'en avaient pas pris l'initiative à New-York. - (AFP, Reuter.)

29 août 1992, page 3

La conférence de Londres sur le conflit dans l'ex-Yougoslavie

" Des négociations ? Quelles négociations ? ", a déclaré, furieux, le président serbe Slobodan Milosevic, considéré comme " l'homme fort " à Belgrade, en quittant, jeudi 27 août, la conférence de paix sur l'ex-Yougoslavie, qui s'est achevée dans la soirée à Londres sur une condamnation de sa politique nationaliste et expansionniste. Le leader serbe, qui avait écouté une succession d'orateurs dénoncer les responsabilités serbes, avait même dû entendre en public des reproches du premier ministre de la " nouvelle " Yougoslavie (Serbie, Monténégro), M. Milan Panic, dont le pouvoir à Belgrade semble être moins assuré.

Le leader des Serbes de Bosnie, M. Radovan Karadzic, s'est dit satisfait, vendredi, du résultat de la conférence qui, selon lui, n'a pas fait de " discrimination ". Mais il a d'avance rejeté sur les Musulmans la responsabilité d'un éventuel non-respect du cessez-le-feu. " Nous ne pouvons pas cesser les premiers car ce n'est pas nous qui lançons l'offensive ", a-t-il affirmé à la BBC. M. Karadzic s'est engagé à " faire ce que nous avons promis, peut-être pas immédiatement, mais nous le ferons ".

Estimant que le leader serbe de Bosnie n'accepterait pas " les termes de l'accord de désengagement militaire en Bosnie par philanthropie " mais parce qu'il y serait obligé par son isolement sur le terrain (observateurs à la frontière serbe, sanctions), le secrétaire d'Etat américain par intérim, M. Lawrence Eagleburger, a estimé que le programme d'action prévu par les " décisions spécifiques " de la conférence " a galvanisé l'action internationale pour traiter ce cancer au coeur de l'Europe ". Il a jugé que la conférence avait lancé " un signal clair que l'agression ne serait pas récompensée ". Prudent, M. John Major, le premier ministre britannique qui a coprésidé la conférence avec le secrétaire général de l'ONU, a déclaré que " nous ne pouvons nous fier à la seule bonne volonté [des parties en conflit] et devons maintenir la pression ". Le chef de la diplomatie allemande, M. Klaus Kinkel, a déclaré que malgré son " pessimisme initial, deux résultats concrets " avaient été obtenus, à savoir la détermination des responsabilités et un programme d'action.

Cependant, un porte-parole du gouvernement de la Bosnie-Herzégovine, M. Paul Tvrtkovic, a critiqué, vendredi dans le quotidien londonien The Times, la communauté internationale pour son incapacité à entreprendre une " action décisive " pour mettre fin à la guerre.

Les ministres de la défense et des affaires étrangères des neuf pays de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), l'organisation européenne de défense, devaient se rencontrer vendredi à Londres et devraient décider de mettre à la disposition de l'ONU près de 5 000 hommes pour la protection des convois humanitaires, la supervision des armes lourdes et le contrôle de l'embargo. - (AFP, Reuter, AP.)

24 septembre 1992, page 3

EX-YOUGOSLAVIE M. Panic face aux ultranationalistes serbes

BELGRADE de notre correspondante

Le fait que le premier ministre yougoslave, M. Milan Panic, n'ait pu obtenir un report du vote de l'ONU excluant son pays de l'Assemblée générale, laisse prévoir de nouveaux débats houleux lors de la prochaine session du Parlement fédéral, jeudi 24 septembre, à Belgrade. Les députés ultranationalistes pourraient profiter de la position de " vaincu " de M. Panic pour déposer une nouvelle motion de censure contre son gouvernement.

Mardi, avant le vote de l'Assemblée générale à New-York, le Parti socialiste (ex-communiste, au pouvoir en Serbie) a soumis au vote du Parlement un texte destiné aux Nations unies. Le document, adopté à une très large majorité par les deux chambres, soulignait notamment que l'adoption de la résolution 777 " pourrait avoir des répercussions extrêmement défavorables sur le processus de paix dans l'ex-Yougoslavie ".

Le débat parlementaire de mardi a donné une nouvelle occasion aux socialistes de M. Slobodan Milosevic et à leurs alliés de l'extrême droite nationaliste de condamner la politique du premier ministre. Présentant M. Panic comme " l'ennemi public numéro un " de la nation serbe, l'écrivain nationaliste Brana Crncevic l'a accusé de pousser le pays à la " capitulation ".

" Ce que nous propose M. Panic est une capitulation comme celle de 1941 [face aux Allemands], seulement cette fois-ci l'occupant s'apprête à endosser l'uniforme de l'ONU ", a-t-il déclaré en soulignant qu'il se joindrait aux ultranationalistes de M. Vojislav Seselj. Ces derniers ont réitéré, mardi, leur intention de réclamer la démission de M. Panic, leur chef qualifiant le premier ministre de " désastre pour la Serbie ".

HARTMANN FLORENCE

25 septembre 1992, page 3

EX YUGOSLAVIE Le dirigeant des Serbes indépendantistes réclame de nouveau le partage ethnique de la Bosnie-Herzégovine

BELGRADE de notre correspondante

" Ne laissons pas cette guerre devenir une guerre de religions ", avait lancé, mardi soir 22 septembre à New-York, le premier ministre yougoslave, M. Milan Panic, devant l'Assemblée générale des Nations Unies, qui devait ensuite voter l'exclusion de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro) des travaux de l'ONU. Mercredi, à Belgrade, le leader indépendantiste serbe de Bosnie-Herzégovine, M. Radovan Karadzic, a, lors d'une conférence de presse, menacé l'Occident de déclencher " une véritable guerre de religions " qui provoquerait " un conflit international " si le partage de la Bosnie n'était pas accepté.

Si la communauté internationale continue à livrer des armes aux Musulmans et à tolérer la présence de mercenaires venus de pays islamiques en Bosnie-Herzégovine, " nous ferons venir, a-t-il dit, des volontaires du monde chrétien ". Il a affirmé que " deux mille Cosaques ainsi que des Roumains, des Ukrainiens et des protestants d'Allemagne " attendaient son feu vert pour venir se battre aux côtés des Serbes de Bosnie.

Le docteur Karadzic a ensuite souligné qu'il ne ferait " plus de concessions en Bosnie ". Il exige le partage ethnique de cette République : " Si la Confédération que nous proposons n'est pas acceptée, la République serbe [autoproclamée en Bosnie-Herzégovine] deviendra un Etat indépendant qui pourra s'associer avec les autres Etats serbes. " Il laisse donc entendre que sa République serbe de Bosnie pourrait demander son rattachement à la République serbe de Krajina, autoproclamée en Croatie, et à la nouvelle Yougoslavie. L'alliance de tous les Etats serbes " fondés sur tous les territoires ethniques serbes " ne serait alors autre chose qu'une Grande Serbie.

Cela dit, M. Karadzic estime que la guerre en Bosnie-Herzégovine peut être arrêtée " en deux semaines ". Pour cela, il propose, d'abord, l'annulation de la reconnaissance diplomatique internationale de la Bosnie-Herzégovine et, ensuite, la reconnaissance des trois Etats nationaux issus de cette République. Il s'engage à reconnaître l' " Herceg-bosna " (l'Etat croate autoproclamé dans l'ouest et le centre de la Bosnie-Herzégovine) dès que les Croates accepteront de signer un cessez-le-feu et de reconnaître la République serbe de Bosnie-Herzégovine.

A Belgrade, le vote de l'ONU excluant la nouvelle Yougoslavie de l'Assemblée générale n'a pas provoqué de véritable surprise. L'opposition serbe et la classe politique monténégrine, favorables à la politique d'ouverture et de compromis du gouvernement Panic, estiment qu'il s'agit en fait d'une suite logique des conclusions de la " commission Badinter " qui avait constaté, en décembre 1991, le démantèlement de l'ancienne fédération yougoslave. Plusieurs partis d'opposition estiment que l'isolement de la Serbie est " insoutenable ", mais ils voient dans l'exclusion de la nouvelle Yougoslavie de l'ONU " un dernier avertissement " de la communauté internationale, qui souhaite de profonds changements politiques en Yougoslavie, et notamment en Serbie. " Si nous voulons éviter la catastrophe, il nous reste trois mois (la participation de la Yougoslavie aux travaux de l'ONU sera reconsidérée fin décembre) pour changer pacifiquement de régime et organiser des élections démocratiques ", constate le Parti démocrate de Serbie (DSS). Bien que M. Panic n'ait pu influencer sur la décision de l'Assemblée générale, l'opposition remarque que sa politique a reçu le soutien de tous les pays membres du Conseil de sécurité. Les socialistes serbes (ex-communistes) de M. Milosevic et leurs alliés de l'extrême droite nationaliste soulignent, pour leur part, l'échec de l'offensive diplomatique de M. Panic face " au complot international contre la Serbie ".

HARTMANN FLORENCE

Les violations du droit humanitaire Le Conseil de sécurité de l'ONU institue une commission d'enquête sur les crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie

Pour la première fois depuis le tribunal de Nuremberg, en 1945, la communauté internationale a décidé, par la voie d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, de constituer une commission impartiale d'experts chargée d'enquêter sur les violations du droit humanitaire international dans l'ex-Yougoslavie. C'est à l'unanimité que le Conseil a adopté, mardi 6 octobre, cette résolution 780, qui s'applique notamment à la Bosnie-Herzégovine.

Qualifiée par de nombreux Occidentaux de " courageuse " et " sans précédent ", la résolution 780 est pourtant considérée par la plupart des pays islamiques comme un document " mièvre et insipide " car elle n'établit pas le mécanisme par lequel les personnes identifiées comme " criminels de guerre " pourront être poursuivies en justice. Mais les diplomates, membres du Conseil, expliquent, en privé, qu'aucun tribunal pénal international n'existant actuellement et que la création d'une telle instance " pouvant prendre des années ", le Conseil n'exclut pas que " des tribunaux nationaux " puissent " juger " des criminels identifiés par la commission d'experts.

Afin de ne pas laisser de doute sur leurs intentions, la plupart des membres du Conseil ont estimé, dans leurs interventions, que la résolution 780 n'est qu'" un premier pas vers un châtement adéquat des criminels ". Selon M. Jean-Bernard Mérimée, le représentant de la France qui préside le Conseil pour le mois d'octobre, la résolution " se situe dans la perspective de la création des instances appropriées d'une juridiction pénale internationale qui pourrait se prononcer sur de tels actes ".

Washington, qui est à l'origine de cette résolution sur les atteintes au droit humanitaire dans l'ex-Yougoslavie, estime que ce texte adresse un message clair aux auteurs des crimes de guerre, y compris à ceux qui pratiquent la " purification ethnique " : ils seront poursuivis en justice. Selon l'ambassadeur américain, M. Edward Perkins, le texte servira aussi d'élément de dissuasion dans " d'autres régions du monde où des gens pourraient être tentés de commettre de pareils crimes ".

Les juristes de l'ONU expliquent que la nouvelle commission examinera les violations de la Convention de Genève de 1949 ainsi que les violations du droit humanitaire international reconnu dans la charte du tribunal de Nuremberg. Les quarante mille dossiers du tribunal de Nuremberg concernant les criminels nazis se trouvent dans les archives de l'ONU à Genève.

La résolution 780 demande donc au secrétaire général de constituer " d'urgence " une commission impartiale d'experts chargée d'examiner et d'analyser les informations fournies par les Etats membres de l'ONU. Ceux-ci sont priés de remettre, dans les trente jours suivant l'adoption du texte, tous les renseignements et dossiers utiles au travail de la commission d'experts. Le secrétaire général est en outre prié de présenter un rapport en ce sens au Conseil et d'éventuelles " mesures supplémentaires ". Selon un diplomate occidental, Washington aurait souhaité que le Conseil de sécurité se chargeât de la création de la commission.

Pour le représentant de la Bosnie-Herzégovine à l'ONU, la dernière résolution concernant son pays n'est qu'un " premier pas " qui devrait se traduire par des poursuites judiciaires dans un délai raisonnable. " Sinon, a-t-il dit, cette résolution ne serait qu'un nouvel exercice de relations publiques. " Selon M. Mohammed Sacirbey, les criminels de guerre " ont perdu tout respect pour les résolutions du Conseil et ils continuent de commettre des crimes ". M. Dragomir Djokic, ambassadeur de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro), estime pour sa part que la résolution 780 est " un bon texte qui devrait être appliqué à tous les criminels de guerre ".

Par ailleurs, les négociations relatives à l'interdiction du survol de l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine par des avions militaires continuent entre les Occidentaux membres du Conseil (Le Monde du 4 octobre). Selon des diplomates, un texte en deux étapes devrait être adopté, mercredi ou jeudi. La première étape sera basée sur un projet français de résolution qui interdit les survols militaires au-dessus de la Bosnie-Herzégovine et assortit l'interdiction de représailles.

La deuxième étape, souhaitée publiquement par le président George Bush, se situera dans le cadre du chapitre 7 de la charte autorisant les Etats, à titre national ou par des arrangements régionaux, à prendre les " mesures nécessaires, y compris par la force armée " afin de faire respecter les décisions du Conseil. Selon un diplomate occidental, les Britanniques, soucieux de ne pas compromettre la conférence de Londres sur l'ex-Yougoslavie, ne sont pas favorables à l'utilisation de la force.

BASSIR POUR AFSANE

La position des Occidentaux sur l'ex-Yougoslavie Les pays membres de l'OTAN sont divisés sur l'éventualité de mesures militaires

L'OTAN s'est déclarée prête, jeudi 17 décembre à Bruxelles, à assurer le cas échéant l'application d'une nouvelle résolution des Nations unies qui viserait à faire respecter l'interdiction de survol de la Bosnie. Les ministres des affaires étrangères des seize pays membres ne sont cependant pas parvenus à dégager une position commune sur la forme que pourrait prendre le renforcement de la zone d'exclusion aérienne. Seuls les Etats-Unis et les Pays-Bas ont offert d'envoyer des avions de combat pour cette mission. Plusieurs autres pays ont mis en garde contre toute action qui conduirait à une escalade de la violence.

BRUXELLES de notre correspondant

Les ministres des affaires étrangères de l'OTAN, dans un communiqué adopté, jeudi 17 décembre, se sont montrés très fermes dans la condamnation des " dirigeants de la Serbie et des Serbes de Bosnie, premiers responsables du conflit en Bosnie-Herzégovine ". " Les individus responsables d'atrocités, quel que soit leur camp, sont comptables de leurs actions et seront jugés en conséquence ", menacent les Seize, qui " saluent le projet de constitution d'un tribunal spécial à cette fin ".

Mais le débat sur les moyens de faire respecter la zone d'interdiction aérienne au-dessus de la Bosnie a été laborieux. L'Alliance attend que le Conseil de sécurité de l'ONU examine le projet de résolution déposé à cette fin par la France. " Dans l'hypothèse où une telle résolution serait adoptée et où les violations se poursuivraient néanmoins, nous serions prêts à aider les Nations unies à assurer l'application de cette résolution ", affirme l'Alliance. Elle ne fixe toutefois aucun délai et ne précise pas quels moyens elle mettrait au service des Nations unies ni pour quoi faire (interceptions aériennes, bombardements d'aéroports ou autres). " Une très grande hésitation règne, par crainte d'une escalade du conflit et de représailles contre les forces de l'ONU au sol ", a déclaré le ministre néerlandais des affaires étrangères, M.Hans Van den Broek.

Tenant compte des remarques des Britanniques sur ce risque de représailles serbes contre les " casques bleus " chargés de la protection de l'aide humanitaire, le secrétaire d'Etat américain, M. Lawrence Eagleburger, n'a pas écarté l'hypothèse d'un retrait de ce contingent, au moins dans un premier temps, si une action est engagée. " Si la situation se complique, à mon avis, l'application de la zone d'exclusion aérienne doit peut-être devenir prioritaire et passer avant l'acheminement de l'aide humanitaire ", a-t-il estimé.

L'Alliance considère d'autre part que " la stricte application de l'embargo des Nations unies est essentielle ", le souhait des Bosniaques de pouvoir recevoir des armes étant jugé trop lourd de conséquences, malgré l'écho favorable qu'il avait reçu aux Etats-Unis, ainsi qu'en Turquie. Les ministres de l'OTAN se déclarent " favorables à une présence préventive des Nations unies au Kosovo ", car " une explosion de violence dans cette région risquerait, en provoquant une extension du conflit, de menacer gravement la paix et la sécurité internationales et exigerait une réponse appropriée de la communauté internationale ".

La crise yougoslave a pour effet de précipiter ce que M. Roland Dumas a appelé le " rapprochement distancié " de la France à l'égard du commandement intégré qu'elle a quitté en 1966. " A problèmes nouveaux, solutions nouvelles ", a dit M. Dumas à propos des opérations de maintien de la paix auxquelles est appelée une alliance conçue à l'origine comme un pacte défensif. " Sans pour autant réintégrer le commandement intégré de l'Alliance ", la France " accepte toutes les formules de coordination " qui permettront de traduire sur le plan militaire une décision prise par les seize au niveau politique. " La France ne comprendrait pas que ses alliés choisissent de poursuivre à quinze l'étude de questions que nous avons convenu de traiter à seize ", a dit M. Dumas. Il semble qu'il ait été entendu.

LA GUERIVIERE JEAN DE